

La Revue Franco-Américaine

Publication mensuelle illustrée

SOMMAIRE:

	PAGES
J.-L. K.-LAFLAMME — Les paroles et les actes.....	385
ERROL BOUCHETTE — L'Ontario Français économique.....	389
JOSEPH OSANNY — Education commerciale ou classique...	410
ELISEE RECLUS — Irlande et mœurs irlandaises.....	413
Vte F. de FRONSAC (X) — La Nation Franco-Normande au Canada.....	425
J.-E. LAFORCE — Imitons-les : Protégeons-nous.....	429
OMER LANGLOIS — Les livres canadiens français.....	433
LEON KEMNER — Revue des faits et des œuvres.....	444

Bibliographie, ROMAN, ETC.

PRIX DU NUMÉRO : 20c

PRIX DE L'ABONNEMENT : \$2.00 PAR ANNÉE

DIRECTEUR

J.-L. K.-LAFLAMME

MONTREAL

SOCIÉTÉ DE LA REVUE FRANCO-AMÉRICAINNE

MCMXII

LA REVUE FRANCO-AMERICAINE, mensuelle illustrée, est publiée dans la première quinzaine de chaque mois.

L'abonnement est de deux piastres (\$2.00) par année. Toujours faire tomber le renouvellement pour le 1er mai. L'abonnement, invariablement payable d'avance, devra être fait par billet de banque [lettre recommandée], par mandat de poste ou d'express, par chèque payable à l'ordre de la Revue Franco-Américaine et au pair à Montréal ou par bon postal.

Quand on se sert de son chèque personnel, ajouter 15 cents pour l'échange.

Pour changement d'adresse, mentionner l'ancienne, écrire bien lisiblement la nouvelle, et joindre 10 cents en timbres-poste.

Taux d'annonces: 20 cents par ligne agate. Pour contrats d'annonces, s'adresser à: **LA REVUE FRANCO-AMERICAINE, 2487 case postale, Montréal.**

Nous avons encore quelques séries complètes de la REVUE à vendre reliées et non reliées.

DEMANDEZ NOS PRIX

S'il vous manque quelques numéros pour compléter votre série, c'est encore ici qu'il faut s'adresser.

La Revue Franco-Américaine.

Savez-vous que la REVUE FRANCO-AMERICAINE, la plus belle, la mieux illustrée, sort des presses de

L'IMPRIMERIE BILAUDEAU

71 ET 73 DES COMMISSAIRES

MONTREAL

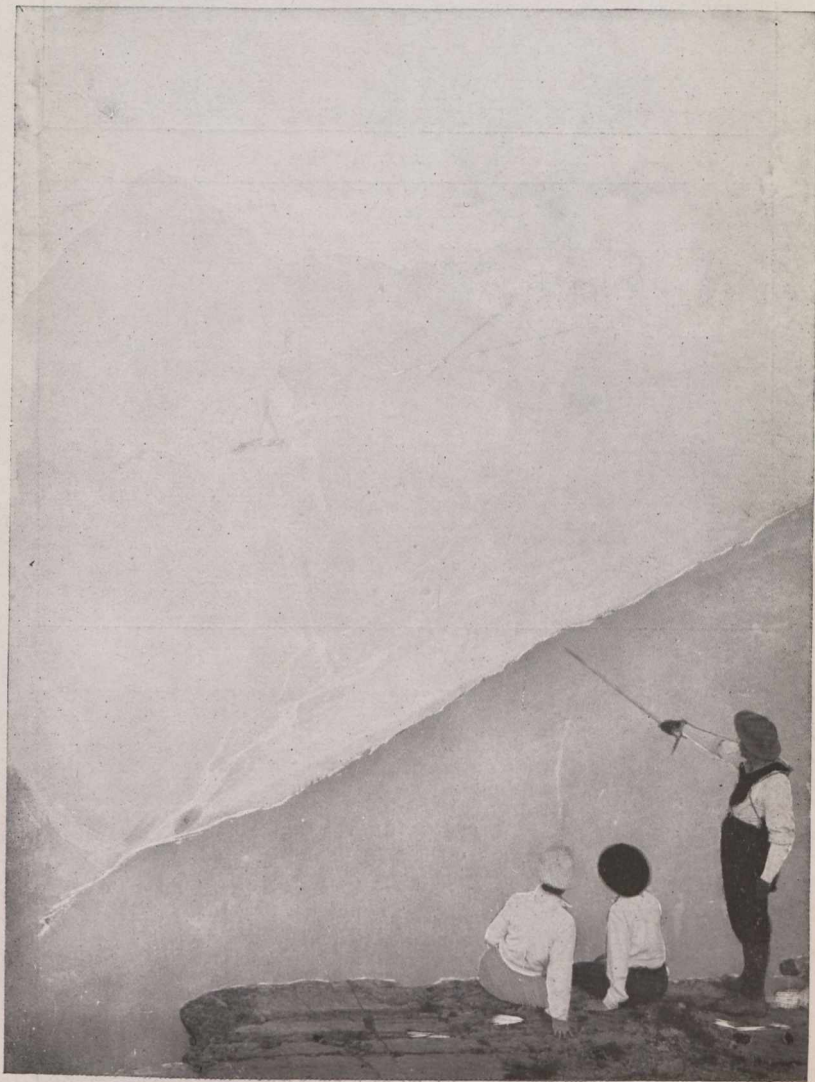
Avez-vous des travaux à faire faire? Oui, n'est-ce pas? Alors, venez donc nous voir.

L'ILLUSTRATION

Supplément de "La Revue Franco-Américaine"

Vol. IX. No 5.

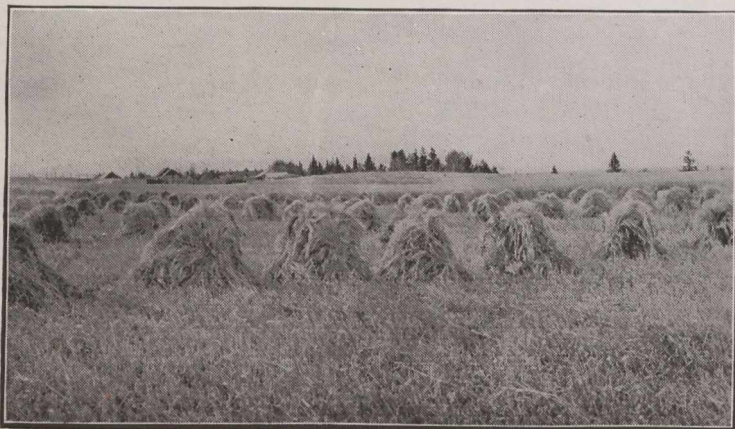
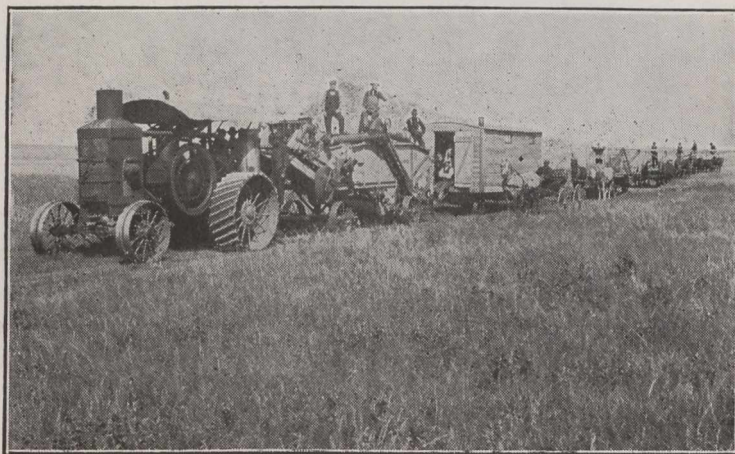
Montréal, 1er SEPTEMBRE 1912



Les Montagnes Rocheuses

Cliché du C.P.R.

II
LES RÉCOLTES AU CANADA



Clichés du C.P.R.



Les récoltes dans les plaines de l'Ouest du Canada.

Cliché du C.P.R.



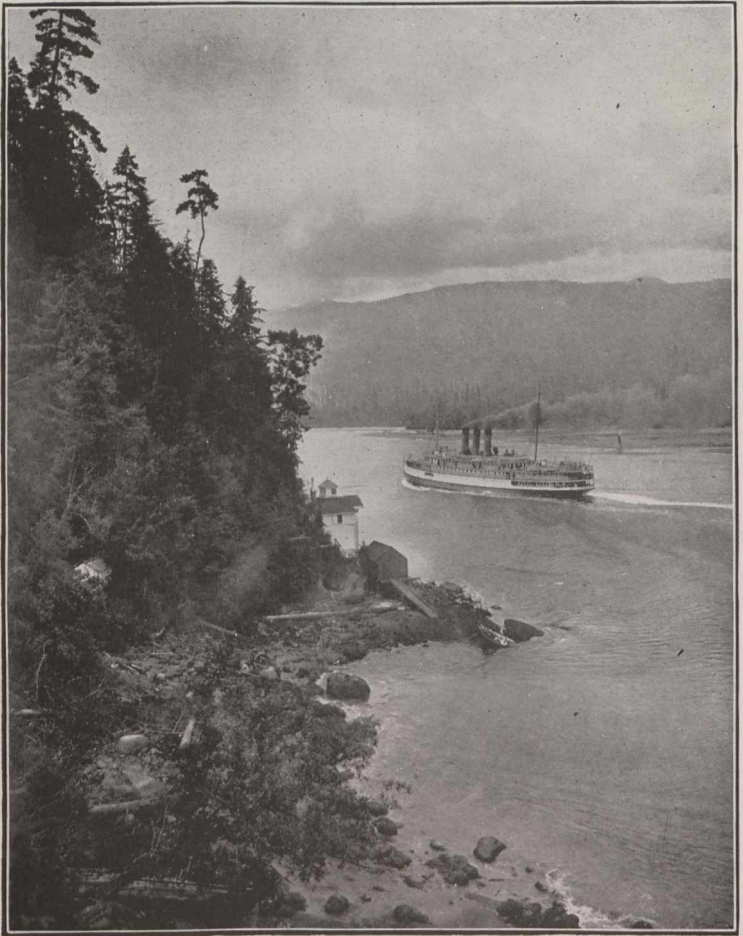
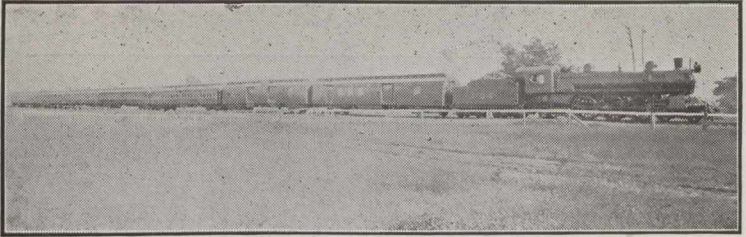
L'élevage au Canada.

Clichés du C.P.R.



L'élevage au Canada.

Cliché du C.P.R.



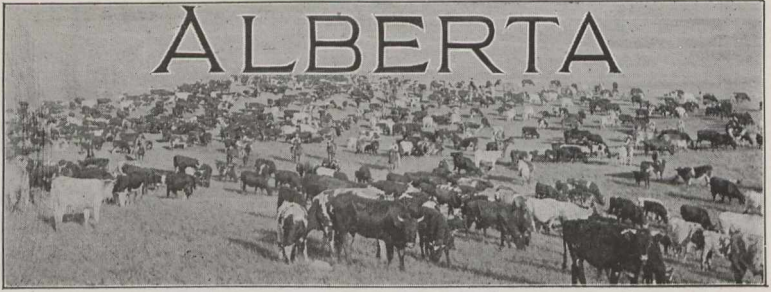
Comment on voyage au Canada.

Clichés du C.P.R.



Le C. P. R. par "Monts et par Vaux"

Clichés du C.P.R.



Ce que l'on voit dans les vergers du Canada.

Clichés du C.P.R.

Les paroles et les actes

Le Congrès du Parler français, à Québec, a remporté, sans doute, un gros succès de popularité. Les journaux lui ont consacré beaucoup d'espace, ceux-là surtout, et cela va de soi, qui étaient les plus intéressés à ce qu'il ne fût pas un fiasco. Ils ont oublié, peut-être que le succès d'une entreprise comme celle-là se mesure moins au nombre des auditeurs présents aux séances, à l'éloquence—et, certes, elle a été très grande,—des orateurs triés sur le volet, mais aux actes positifs qu'elle a permis de poser et aux résultats pratiques dont les germes ont été déposés dans les résolutions prises.

A ce point de vue, le Congrès de Québec a promis beaucoup et fait espérer plus encore. C'est ce qui fait qu'il pourra accomplir beaucoup en votant bien en deçà des limites que ses organisateurs lui avaient données.

La grande consolation de ceux qui l'ont vu venir avec espoir, qui ont applaudi à son éclante apothéose de la langue maternelle du pays, 'sera bien de n'avoir pas tout à fait perdu leur temps, d'avoir senti vibrer plus fortement, et plus longtemps à la fois, la fibre patriotique qu'on ne touchait plus — et avec quelle monotone et impuissante discrétion! — que dans nos annuelles célébrations de la Saint Jean-Baptiste.

On sait bien que toute la race n'était pas à Québec, à cette occasion, ou que, si elle y était, certaines douleurs de famille y ont dû se taire devant la réjouissance universelle, que certaines blessures, en d'autres temps et en d'autres lieux, regardés comme honorables, comme héroïques, ont dû être cachées pour ne pas troubler la placidité conventionnelle de la manifestation.

Une note que l'on trouvera dans la chronique des faits de ce mois nous en dit long sur ce sujet et en fera probablement déchanter plusieurs. Venant après les réflexions de

M. Bourassa—venu de très loin pour jeter sur le Congrès le lustre de son éloquence—sur les grosses questions négligées au Congrès, elle fait voir que cette fête du Parler Français en Amérique n'aurait rien perdu à inviter à participer dans l'enthousiasme général les quelques amis—très dévoués et assez connus — que notre langue a su se faire dans les milieux anglo-saxons. Pour ne l'avoir pas voulu faire, ou avoir négligé de le faire, on s'est privé du légitime et pratique plaisir, du patriotique et reconfortant orgueil, de montrer la force de rapprochement, l'élément de paix que porte toujours dans son verbe la langue de la première civilisation américaine.

Même cette lacune eut paru moins pénible si des champions de la langue française n'étaient venus là trouver l'oubli ou la plus imméritée des rebuffades. C'est que si l'on est d'accord sur les droits de la langue maternelle on ne l'est pas autant sur les moyens de les faire triompher, et qu'un snobisme nourri de vieilles rancunes, de féroces ambitions, ou encore de cette prudence calculée, pleine d'égards pour les adversaires et de sévérité pour les alliés, a pu démontrer à tous ceux qui ont voulu voir que pour être vraiment Canadien-français il faudrait conformer son attitude sur la conduite de braves gens, très sincères et fort huppés, dont l'habileté consiste surtout à avoir un pied dans tous les camps.

C'est pour cela, par exemple, que le champion par excellence du français dans la province de Québec, M. Armand Lavergne, a été soigneusement éliminé des grandes fêtes oratoires. Le fait a été remarqué, et il n'est pas sans importance. On a été plus à l'aise pour protéger certains intérêts anti-français et repousser l'appel dramatique de gens qui contribuent à l'œuvre nationale autre chose qu'une chatoyante rhétorique.

Je ne parle pas de la diplomatie à courte vue qui a failli convertir cette manifestation de huit jours en un acte de haine contre la France officielle qui, quoiqu'on dise, occupe encore un certain rang dans le monde. Ce ne sont pas, assurément, les pompeuses dissertations de l'abbé Thellier

de Poncheville, ni les vers innombrables et spontanés de M. Gustave Ziddler qui feront oublier cet écart !

Les organisateurs du Congrès avaient le droit de choisir leurs amis. Ils n'avaient pas le droit d'ignorer le sentiment de solidarité qui réunit par dessus toutes les frontières les tenants de la pensée et de la civilisation française dans l'univers. C'était ignorer la source principale où nous devons encore retremper nos forces, méconnaître de la plus cruelle façon la communauté d'origine qui fait de tous les français du monde des frères et les universels dispensateurs de bien, de beau et d'héroïsme.

Dès les premiers jours on a senti que cette manifestation allait battre des sentiers étroits. Si quelques-uns ont pu s'y tromper, le génie latin, lui, n'a pas été pris en défaut. Et on se rappelle quelle impression profonde et pénible a créé dans les esprits ce récit naïf et terriblement éloquent des hésitations qui ont, pendant quelques jours, tourmenté l'âme d'un des hôtes les plus distingués du Congrès.

Mais je ne veux pas faire ici le procès d'une manifestation bien intentionnée qui n'a péché, en somme, que par le zèle exclusiviste de ses organisateurs. Je ne songe même pas à rendre publiques les lettres nombreuses de nos amis qui sont revenus de là les oreilles encore pleines de phrases sonores mais le cœur plus triste et déçu.

Mais, exprimant surtout l'opinion de quelqu'un qui a vu de près le mouvement français en dehors de la province de Québec, je ne doute pas que ce Congrès n'obtienne des résultats considérables s'il ne les obtient pas tout-à-fait de la façon que beaucoup s'y attendent.

La froide réception qui a été faite au courageux discours du sénateur Poirier, l'empressement même avait laissé le brave sénateur "faire de la tapisserie" dans les milieux accrédités, montrent assez qu'on tenait moins à entendre de rudes et salutaires vérités qu'à écouter un couplet de plus d'une chanson laudative qui devait durer huit jours. On voulait avant tout proclamer le triomphe du français.

Ce n'était pourtant pas le moment de chanter victoire. Dans tous les cas, cet hymne de triomphe sonnait faux

dans la bouche de certains congressistes qui méconnaissent, pour des raisons de vanité ou d'intérêt, un des principes essentiels de notre organisation nationale et portent aux yeux de tous les couleurs de généraux ennemis.

Mais ce qui, beaucoup plus que toute autre chose, a déprécié cette manifestation organisée à grands frais — à trop de frais — c'est qu'elle a dégénéré en une manifestation de clan. Quel a été le résultat? Un autre clan a protesté; il a même suggéré l'organisation d'un Congrès de la langue anglaise. Certains se sont moqués de cette suggestion. Elle a pourtant fait son chemin et laissé dans l'esprit de nos compatriotes anglo-saxons une impression curieuse, injuste, mais bien réelle. Il suffit de jeter un coup d'œil sur la presse anglaise du pays pour s'en convaincre. Et on admettra que c'est courir un danger réel que d'être le plus petit nombre à avoir raison sur une question de cette nature.

Néanmoins, j'ai toujours foi dans les résultats heureux du Congrès, si minces qu'ils puissent être. Mais les premiers à en bénéficier, ce seront surtout les groupes du dehors qui seront allés à Québec, non chercher de grands exemples d'action nationale, mais constater qu'ils ont su conserver leur langue maternelle de façon à ne pas rougir devant ceux-là mêmes qui en avaient le dépôt sacré. Et c'est déjà beaucoup. On n'a pas obtenu davantage aux grandes réunions qui ont amené les Franco-Américains à Québec et à Montréal en 1880 et en 1884.

J.-L.-K.-Laflamme.

L'Ontario français économique⁽¹⁾

Guirlande française et "frange celtique." — Etablissements du nord, de l'est et du sud-est.—Comtés d'Essex et Kent ; supériorité de nos compatriotes dans cette région. — Causes de cette supériorité. — Quel parti tirer de la proscription scolaire. — Faiblesse économique au nord et à l'est.—Ses causes ; ses conséquences.—L'avenir.

Le territoire dont nous nous occuperons dans la présente étude est trop connu du lecteur pour qu'il soit nécessaire d'en faire la description. Sa superficie fertile et habitée est d'environ 140,000,000 d'acres. La loi de la dernière session fédérale a doublé son étendue sans accroître sensiblement le nombre de ses habitants, car aujourd'hui les établissements ne s'avancent guère au delà de la région du lac Témiscamingue et de la ligne principale du chemin de fer Canadien du Pacifique. Bientôt cependant le Transcontinental National ajoutera une zone nouvelle et vraisemblablement française à la partie peuplée de cette province plus grande que la France, mais qui ne nourrit encore que deux et demi millions de personnes.

Cette nouvelle zone, disons-nous, sera probablement colonisée par des Canadiens-français. Et, en effet, étudiée au point de vue des origines de la population, Ontario nous apparaît sur la carte comme enguirlandée de Français. Cette décoration, il faut le dire, ne plaît qu'à demi à la majorité ; on la compare, non sans raison, à cette population qui encercle la Grande-Bretagne, la "frange celtique." Faire de ces groupes d'origine française qui entourent ainsi la masse anglophone les meilleurs citoyens de la province, changer en respect et en admiration l'antipathie

(1) Ce travail est nécessairement incomplet, faute de statistique. Ce n'est que l'esquisse d'une étude que l'auteur offre ici au public.

qui malheureusement existe maintenant, prouver à l'évidence qu'ici comme ailleurs la civilisation française est la première de toutes : tel doit être le but de tous ceux qui s'intéressent à l'avenir de la langue française au Canada et dans l'Amérique.

D'autre part, il est évident que nous n'atteindrons jamais ce but en nous isolant de nos compatriotes d'autres origines. Travaillons avec eux dans l'intérêt commun en leur prouvant combien notre concours peut leur être utile et précieux. Nous gagnerons à être connus. Ceux qui n'admettent pas cela peuvent se dispenser d'aller plus loin, car tout ce que j'ai à dire s'appuie sur ce principe qui me paraît fondamental.

* * *

Les Franco-Canadiens d'Ontario viennent de toutes les parties de la province de Québec et quelques-uns mêmes directement de France et de Belgique. Au début, la plupart appartenaient à la classe qu'on pourrait appeler nomade et dont le rôle fut autrefois très important. Chasseurs, voyageurs, bûcherons, constatant que le commerce des pelleteries, et même celui du bois, devenaient moins actifs et qu'ils évoluaient de manière à les priver tôt ou tard de leurs moyens d'existence, se résignèrent peu à peu à revenir aux traditions de leurs ancêtres en s'établissant de nouveau sur le sol. Leurs colonies devaient naturellement se fixer sur les rives de l'Ottawa, et ce furent les comtés de Prescott et de Russell qui les reçurent tout d'abord ; ces deux comtés sont en quelque sorte le point de jonction d'une immense guirlande dont la longueur totale doit dépasser deux mille milles. Cette guirlande entoure la province en remontant d'abord le cours de l'Ottawa.

A la capitale du Canada elle s'épaissit considérablement ; tenue dans le comté de Renfrew, elle se fortifie de nouveau aux environs de Mattawa et se bifurque : une des tiges, remontant vers le lac Témiscamingue s'épanouit dans ce milieu qui lui est favorable ; l'autre cotoyant le lac Nipissing et la voie du Pacifique pousse directement vers l'ouest. Nou-

vel épanouissement autour de Sturgeon Falls, de Sudbury et du Sault, puis la chaîne se repliant sur elle-même descend vers le sud en suivant le littoral de la baie Georgienne et du lac Huron. C'est, on le voit, la route des pionniers modernes des terres nouvelles. Ceux qui ont entamé à la hache la forêt vierge, malheureusement pour le compte d'autrui, s'y établissent et s'y multiplient, peuple simple et fruste, mais fort et courageux.

Au sud, du côté du St-Laurent, le comté de Glengarry est le point de départ de la partie méridionale de la guirlande française. Les immigrants qui la composent appartiennent au même groupe que les précédents; le type s'y modifie néanmoins assez rapidement, souvent à son détriment, puisqu'on ne marche plus ici vers les solitudes du nord mais dans un pays très peuplé et d'une haute civilisation à côté de laquelle les descendants des pionniers paraissent bien en retard. Cet immigrant franco-canadien, ayant encore le cœur et les idées d'un chasseur et d'un voyageur, les bras d'un bûcheron, avec seulement en plus le désir d'apprendre à cultiver la terre, n'est plus l'égal de ceux qui l'entourent, il n'a fait que commencer son évolution; du reste, les meilleures terres sont déjà occupées. Il ne peut les acquérir que très graduellement. Trouvant donc sous certains rapports la vie urbaine plus facile, il commence à se grouper à Toronto; c'est un danger. Passé ce point, les colons d'origine française sont de plus en plus clairsemés. Mais nous avons déjà parcouru près des trois-quarts des frontières de la province et nous avons pu constater que les Français échelonnés sur ce parcours sont au nombre de 180,000, probablement davantage. Le recensement n'étant pas encore publié, nous n'avons pas les chiffres exacts; heureusement, même pour une étude comme celle-ci, la statistique n'est pas l'unique ni même le principal guide du chercheur qui veut étudier un type social. Or, nous savons déjà assez combien profondément *la route* et le travail ont modifié le Canadien-français du nord et du sud-est d'Ontario. C'est un fait dont il faut tenir compte

lorsqu'il s'agit de le juger et de le guider. Nous reviendrons dans quelque temps sur ce terrain que nous venons de parcourir.

* * *

Si nous nous transportons maintenant à l'extrémité méridionale de la péninsule ontarienne, nous allons pouvoir compléter notre guirlande et en relier les tronçons. Nous trouverons là environ 30,000 personnes d'origine franco-canadienne. Il ne faut pas les confondre avec ceux dont nous venons de tracer rapidement la migration. Chez eux, autant que j'en puis juger, se trouve l'âme de l'Ontario français historique, mais bien vivant et tel que nous devons souhaiter qu'on le retrouve partout dans l'avenir. Ce n'est pas un groupe socialement et économiquement parfait, même relativement ; les progrès à accomplir sont encore nombreux, mais il est plus ancien et plus avancé sous presque tous les rapports que l'autre.

Ce chiffre de 30,000 âmes n'est qu'approximatif par suite du retard dans les données officielles. Naturellement aussi il est loin de représenter la force numérique de ce groupe qui s'est répandu largement aux Etats-Unis. Ce sont les descendants des explorateurs et des fondateurs de villes, et le nom d'un des leurs, Lamothe-Cadillac, est honoré à Détroit. La présente étude n'a pas à s'occuper d'eux. M. Sulte, M. Saint-Pierre, Prudhomme et Rameau ont écrit leur histoire. Il convient seulement de constater que dans la grande république les fils de ces pionniers occupent un rang honorable et satisfaisant.

Essex et Kent forment l'extrémité méridionale du Canada. Leurs côtes baignent de toutes parts dans les eaux des lacs Erié et Ste-Claire, reliés entre eux par les rivières Ste-Claire et Détroit ; par la Ste-Claire, du côté de Lambton, ils atteignent le lac Huron. Leur climat est très clément ; cette péninsule est la seule du Canada oriental où viennent la pêche et la poire, c'est aussi le pays par excellence de la vigne, du tabac et du maïs. Le sol est très fertile et les ressources naturelles abondantes ; l'exploitation correspond

à ces avantages. En 1911, le revenu de ce groupe (65,000 âmes, en comprenant la population de langue anglaise), sans tenir compte de ce qui se consomme sur les terres, a dû dépasser vingt millions. En 1901, les récoltes des champs donnaient, en chiffres ronds, \$3,200,000, les légumes, fruits, pépinières et miel \$250,000, la vente des bestiaux, \$760,000, des viandes \$730,000, des produits de laiterie \$600,000, des œufs \$170,000; le total de la production agricole dépassait \$5,600,000. A la même époque, le capital industriel était de \$7,000,000, deux millions seulement de moins que celui de la capitale du Canada, et le revenu industriel se rapprochait de \$5,000,000. Ajoutez les revenus provenant du commerce, des pêcheries et des mines, et vous aurez un total de 12 millions et au delà en 1901, plus de \$1,000 par famille en moyenne, proportion qui dépasse de beaucoup la moyenne pour les familles du Canada.

Quelle est la part de nos compatriotes dans cette prospérité? La statistique officielle, déplorablement résumée, ne permet pas de l'établir avec une exactitude absolue. Nous savons cependant qu'à part environ 3,000 Canadiens-français établis à Windsor, ville de 17,000 âmes, le total de la population française est agricole. Une comparaison avec le chiffre général de la population, nous permet donc de constater qu'une bonne moitié, peut-être la majorité de la classe agricole dans les deux divisions d'Essex, est d'origine française. La belle agriculture d'Essex, où le voyageur peut voir que pas un pied n'est perdu, où les procédés les plus perfectionnés sont en usage partout, est donc bien celle des Canadiens-français. Cela ne fait pas de doute, il suffit d'ouvrir les yeux. Ceux-ci se distinguent dans la culture générale et fruitière et dans l'industrie laitière. (1)

(1) Cette dernière industrie a été établie grâce à l'initiative de MM. Saint-Cyr, Durocher et Laforêt, de la Pointe-aux-Roches et de Belle-Rivière. Leurs opérations sont cependant limitées aux fromageries. Leurs produits sont très recherchés, puisque les acheteurs du célèbre fromage des comtés d'Oxford, de Middlesex et de Tilbury, paient un prix aussi élevé pour le nôtre.

Commerce de bois.—Bois de construction et blanchi; on manufacture portes, meubles, etc., à Belle River, Chatham, Sandwich et Amherst-

Ils ont en outre créé les spécialités des vignobles et de la fabrication du vin, de la culture et de la préparation du tabac, du maïs et des conserves qui sont presque entièrement entre leurs mains (2). D'autres manufactures importantes sont aussi exploitées par des Canadiens-français (3). Dans les villes de Windsor et de Sandwich on trouve des preuves incontestables de la part dirigeante qu'ils prennent aux affaires commerciales, ainsi qu'à l'exploitation des salines et des puits de gaz naturel et de pétrole. Quant à l'industrie de la pêche dans les lacs Erié, Ste-Claire et Huron, ce sont nos compatriotes qui en détiennent à peu de chose près le monopole. Ils font non pas la petite pêche

burg. Qui ne se rappelle des Ouellette, Bouthillier, Mousseau, Dicaire, Blondé, Poissant et autres, fournisseurs de bois à construire nos églises, écoles, couvents, magasins, hôtels, etc.

Commerce de voitures, express, automobiles, instruments aratoires. — Les grandes compagnies cherchent leurs représentants parmi les Canadiens-français ; l'un d'eux a tout récemment établie une manufacture d'automobiles à Windsor. M. I. Ménard, N. Piché, E. Desmarais, M. Daigneault y font de bonnes affaires.

(2) Commerce de vin, le produit de la vigne d'Essex. — Compagnie Girardot. Réputation universelle en Canada. Immense cave à Sandwich. Tonneaux, barriques, barils de vin blanc, concorde, claret, etc. Commerce très considérable. Autres commerçants de vin et propriétaires : Montreuil, Roquin, Péquenot. Ce commerce a été initié par quelques Français venus à Sandwich vers l'an 1871.

(3) Commerce d'huile de pétrole, gaz naturel, sources minérales. — La découverte de gaz naturel près de Leamington est due à la famille Coste, d'Amherstburg. Rendement très riche : on fournissait le chauffage et l'éclairage aux villes de Windsor, d'Essex et Détroit. La découverte et l'exploitation de l'huile de pétrole sont dues à M. Tremblay, secrétaire de la municipalité de Tilbury ; ce monsieur fit creuser des puits à divers endroits sur une superficie de 1500 acres. Sources minérales : Rhéaume de Sandwich.

Commerce de briqueterie. — Superbe terre argileuse près de Chatham et Sandwich où MM. Dumas et Robinet, briquetiers universellement connus, emploient un grand nombre d'hommes. Depuis quelques années on a installé des moules à tuiles ; ces tuiles servent à égoutter nos terres ; enfouies dans le sol à une profondeur de 3 à 4 pieds ; on ne perd pas un pouce de terrain propre à la culture ; les fossés sont ainsi dispa-

côtière, ce qui serait une preuve de faiblesse économique, mais la grande pêche maritime au moyen de chalutiers à vapeur et d'appareils perfectionnés. C'est une importante industrie. Il est donc évident qu'au point de vue social et économique les Canadiens-français d'Essex, et aussi ceux de Kent, comptent parmi les citoyens les plus prospères et les plus utiles du Canada. (1)

Cet état de choses satisfaisant est le résultat d'une sélection et aussi d'une évolution dont je ne puis fixer les causes déterminantes que d'une manière très générale. En 1831, on comptait 3,000 Canadiens-français dans le comté d'Essex, "vivant autant de pêche que d'agriculture." (2) Parmi ces descendants d'anciens explorateurs et commerçants de fourrures, un bon nombre ne poussaient la charrue qu'avec répugnance.

Vers 1834, les terres commencèrent à acquérir une réelle valeur. Ceux qui n'avaient pas suffisamment extirpé le virus des aventures, vendirent alors leurs propriétés pour en dissiper le prix et s'en aller ensuite continuer une vie nomade dans le farwest. Ce fut le petit nombre. Beaucoup se rendirent dans les filatures de la Nouvelle-Angleterre pour payer leurs hypothèques et avec l'idée du retour. Les plus prévoyants du groupe sentirent renaître en eux le vieil amour de la terre si profondément ancré au fond de tout coeur français. Ces derniers vendirent, il est vrai, certaines

(1) Commerce de poisson.—Deux compagnies, Chs Gauthier et Cie, F. Meloche et fils, font le grand commerce de poisson. Propriétaires d'entrepôts frigorifiques à Détroit et Sandwich, avec droits de pêche dans les rivières Détroit, Ste-Claire, les lacs Erié et Huron. Licences accordées par les gouvernements américain et canadien. Propriétaires de steamers qui voyagent d'un endroit à l'autre y recueillant le poisson pris avec chaluts. Oeufs de poisson blanc vendus aux établissements de pisciculture situés à Sandwich et Détroit. Munis d'appareils incubateurs, à certaines périodes de l'année, certains officiers de ces gouvernements portent quantité d'alevins qui servent à peupler nos lacs et rivières. Les nôtres sont experts et dirigent ces opérations depuis nombre d'années. Ces deux compagnies emploient pas moins de 150 hommes en automne. Valeur de ce commerce pas moins de \$80,000.

(2) T. Saint-Pierre. *Les Canadiens-français du Michigan et du comté d'Essex.*

parcelles de leur héritage, surtout sur l'emplacement de la nouvelle ville de Windsor, mais ce fut pour acquérir d'autres propriétés beaucoup plus étendues dans des endroits favorables au développement agricole. Vers 1850, on ne comptait que 5,424 Canadiens-français dans le comté d'Essex, mais c'étaient des hommes choisis qui étaient résolument entrés dans la voie du progrès véritable. Ils étaient soutenus dans leurs efforts par de bonnes écoles dont une, particulièrement à Sandwich, dirigée par O. Girardot, un des membres les plus distingués de la colonie française, établie dans Essex depuis environ 1866. Une immigration considérable venue de la province de Québec, porta en 1870, la population franco-canadienne d'Essex à 10,000 âmes et celle de Kent à 3,400, mais il ne semble pas que cet appoint ait donné tous les résultats qu'on pouvait en attendre, puisqu'en 1901, selon le recensement, on n'en comptait guère que 22,000 dans les deux comtés. Sans doute, les nouveaux arrivés de 1870 n'avaient peut-être pas atteint le degré d'évolution déjà très avancé de leurs prédécesseurs. Cependant cette remarque est loin d'être une application générale. Les belles paroisses de St-Joachim et de Paincourt, par exemple sont peuplées presque exclusivement par des descendants de ces arrivants de 1870; les premiers viennent surtout des comtés de Berthier, Maskinongé et Joliette, les seconds de Laprairie et Napierville. Nulle part dans le comté d'Essex, ou dans la province, trouve-t-on une agriculture plus parfaite. La valeur moyenne des terres l'indique du reste assez. Cette moyenne, pour les terres en culture pour tout le Canada, était en 1901 de \$27.81 l'acre(1). Pour le comté d'Essex la moyenne actuelle des terres est d'environ \$100 l'acre, mais dans les paroisses dont nous parlons elle dépasse \$175.00. Aux environs de Tecumseh, autre centre canadien-français, elle atteint \$250.00 l'acre et près de Sandwich la valeur de l'acre se rapproche de \$500.

Ces chiffres disent assez la qualité de l'agriculture. Il est remarquable en effet que dès que la province d'Ontario

(1) Recensement, vol. II, page XXX.

eut organisé la propagande agricole, les Canadiens-français du comté d'Essex s'empressèrent de mettre en pratique les indications que leur fournissaient les conférenciers. Les résultats de cette docilité qui est aux antipodes de la servilité, de cette volonté d'écouter et d'apprendre qui est l'indice des esprits éclairés, fut le développement agricole d'abord, puis l'activité industrielle, car la pratique de la science appliquée à l'agriculture prépare à tous les progrès matériels et nécessite le développement de toutes les facultés. Les résultats sont là pour l'attester. (1) Un groupe pratiquant les méthodes scientifiques dans les choses journalières doit nécessairement s'occuper des affaires publiques dont dépendent jusqu'à un certain point leurs intérêts ; c'est ce qui explique l'influence grandissante des gens d'Essex et de Kent et la présence d'un des leurs dans le cabinet d'Ontario. Ces quelques notes donneront une idée de la situation matérielle de nos compatriotes d'Essex et de Kent. Ils doivent leurs avantages au climat de leur belle région, au sol fertile sur lequel ils vivent, aux richesses naturelles qui les entourent, à leurs traditions et à leur

(1) De vastes serres bordent les routes de la rive sud à partir de Tecumseh jusqu'à Petite Côte. Nous y voyons les nôtres encore les premiers à y cultiver les légumes, les fleurs, etc., exportées en grande partie aux villes américaines, par MM. Gignac et autres.

On trouve des fabriques de tomates en boîte à Tecumseh, Sandwich et Belle Rivière par des sociétés coopératives et dues à l'initiative des Canadiens-français.

Elevage des chevaux.—Les frères Thibodeau de Paincourt élèvent les chevaux Clydesdale qui les importèrent les premiers ; E. Caron, chevaux de sang (thoroughbred) ; Maisonville, chevaux de buggies, race high stepper. En 1879, 1880, 1881, un monsieur Charland achetait des chevaux dans les comtés de notre péninsule et les conduisait via Chicago, St-Paul et Pembina aux Manitobains ; ce monsieur Charland, élu reeve de Rochester, représentait nos intérêts municipaux au conseil du comté d'Essex. Durant plusieurs années il fit le grand commerce pour le marché anglais et l'ouest canadien.

Moulins à farine, scieries à Paincourt, Pointe-aux-Roches, Belle Rivière, Puce River, Pike Creek, Windsor et autres endroits. Propriétaires : J. et I. Desjardins, C. et J. Béchar, A. Cheff, J. Cada, C. Cornett, M. Renaud, D. J. Poissant, et autres. Commerce local très considérable.

culture française qu'ils ont su conserver en y ajoutant les qualités et les vertus de ceux qui les entourent. Ils ont su profiter largement de tous ces avantages. En cela ils ont fait preuve de plus de sagesse et d'avancement que la majorité de la province d'Ontario qui, dans le but de construire une cloison étanche autour de la langue anglaise, s'est avisée de proscrire le français. Nous assistons à une espèce de révocation de l'Edit de Nantes au point de vue scolaire. Il n'y a qu'à accepter la situation sans trop hausser les épaules, car elle n'est que la conséquence temporaire et logique de l'état d'évolution peu avancée où se trouve la province. Un instant de réflexion à la lumière de l'histoire nous fera comprendre combien cela est vrai. Le système scolaire d'Ontario est calqué sur celui de la Nouvelle-Angleterre, surtout du Massachusetts. Or que voit-on dans la Nouvelle-Angleterre, du moins dans ses centres les plus éclairés? Au chauvinisme des débuts a succédé une conception plus large; on a compris que la proscription des langues était une chose indigne d'un peuple moderne et contraire à la civilisation, que ce n'était pas par ce moyen qu'on pouvait créer une nation nouvelle qui, pour vivre, devait posséder en les accentuant et en les perfectionnant les qualités de ses devancières; qu'il était aussi déraisonnable pour les Etats-Unis d'ignorer la langue mère de la culture européenne que pour les Romains d'ignorer la langue et la culture de la Grèce; davantage même, puisque notre temps est moins barbare. Aussi a-t-on vu les universités d'abord, puis les collèges et les écoles supérieures reprendre avec zèle et intérêt des études depuis longtemps négligées. Dans ce champ élargi on forme des citoyens meilleurs et plus éclairés.

Voilà l'état de choses qui tend à se généraliser de plus en plus aux Etats-Unis. Ontario doit passer par les mêmes phases, seulement son évolution est moins avancée. Nos amis d'Essex et de Kent sont en bonne posture pour l'attendre, car ils sont riches et ils n'ont pas besoin de l'aide du gouvernement pour sustenter les écoles qui leur conviennent. Ils n'ont d'ordres à recevoir de personne à ce sujet.

Pour ma part, si j'avais qualité pour cela, je leur dirais volontiers : faites de vos écoles du moins pour le moment, une question d'affaires, organisez une ou plusieurs compagnies à fonds social, fondez des institutions destinées à former une élite, établissez les programmes suivant les besoins les plus urgents et de manière à produire des résultats pratiques, attachez-y de bonnes écoles préparatoires, et vous remplirez vos classes non seulement de vos compatriotes d'origine française, mais de jeunes gens d'origine anglaise aussi. Vous aurez des élèves de toutes les parties d'Ontario ; on serait attiré vers un tel foyer dont le besoin se fait très vivement sentir. N'épargnez rien pour obtenir les meilleurs professeurs, ni pour maintenir le ton général le plus élevé, évitez l'isolement et l'exclusivisme, faites largement du prosélytisme social. En peu de temps on vous comprendra ; on vous aimera et vous aurez rendu, tout en faisant une bonne affaire au point de vue financier, un réel service à la cause de la culture française comme à la nation canadienne. Un tel sujet pourrait donner lieu, on le comprend, à de grands développements, mais ce n'est pas ici le lieu ou le moment de les exposer.

*
* *

C'est la route qui crée le type social. L'homme s'organise suivant le lieu qu'il habite et le travail auquel il se livre ; ces conditions le dominent jusqu'à ce qu'il ait appris à les dominer à son tour ; et lorsque ce jour arrive, l'effort qu'il a fait pour s'affranchir influe encore sur son caractère et sur sa formation. Notre continent nous offre une preuve assez notable de cette loi sociale.

Le nord-est des Etats-Unis, comme la région septentrionale du Canada, fut autrefois couvert de forêts ; il en existe encore un peu partout, mais surtout dans le Maine et le Michigan. Ces richesses furent longtemps exploitées largement mais sans prévoyance par des commerçants qui, au début, rendirent de réels services à la colonisation en ouvrant de vastes étendues à l'agriculture. Leur influence est aujourd'hui plutôt malheureuse, puisqu'elle entrave le

progrès au lieu de l'encourager. L'institution a fait son temps, elle disparaîtra peu à peu. Dans les deux pays les procédés d'exploitation furent les mêmes, dans tous deux il surgit à la suite des commerçants un type social semblable, qui existe encore, mais qui tend naturellement à se modifier avec les changements qu'entraînent la destruction des forêts et la lente substitution de l'agriculture à l'industrie forestière primitive. Le prototype de nos "hommes de chantiers" et de nos défricheurs se trouvait autrefois, on peut le trouver même de nos jours aux Etats-Unis; ceux qui ont voyagé au Michigan s'en rendront compte. Des deux côtés de la frontière, chez ces populations qui ont subi l'influence déprimante du commerce du bois, on trouve la même rudesse dans la manière de vivre et de penser, la même absence d'épargne et de prévoyance, le même gaspillage des ressources naturelles jadis abondantes, les mêmes abus de l'alcool chez certaines classes, la même lutte entre le commerçant et le colon. Ajoutons aussi les mêmes vertus de patience, de courage, de persévérance au milieu des difficultés sans nombre, vertus qui me semblent cependant plus développées chez les nôtres. Ces défauts et ces qualités sont ceux des pays nouveaux où le commerce du bois domine, mais les défauts sont atténués, les qualités accentuées chez les défricheurs qui ne sont pas mêlés à ce commerce, et qui sont vraiment maîtres chez eux, comme le furent les premiers colons cultivateurs de la Nouvelle-France et de la Nouvelle-Angleterre. Ceux-ci, en revanche, avancèrent avec plus de lenteur.

Que les Canadiens-français en nombre considérable soient portés à suivre les professions de bûcheron et de voyageur, cela n'a rien d'étonnant, puisqu'un grand nombre d'entre eux, dès les débuts de la colonie, furent des voyageurs connaissant tous les secrets de la navigation fluviale et qui presque tous durent manier la hache et le fusil avant d'apprendre à conduire la charrue. On ne trouve pas leurs égaux pour l'endurance et l'habileté, qui sont essentielles dans la coupe et le flottage du bois. Ces hommes de chan-

tiers et leurs familles constituent un type sain, sauf des abus d'alcool, mais d'une infériorité sociale évidente par rapport au gros de la population agricole possédant des bonnes écoles et les autres bienfaits de la civilisation. Cette infériorité sociale qui atteint une bonne partie de nos compatriotes du nord de l'Ontario, est actuelle, mais non inhérente. Dès que le bûcheron se fixe sur le sol, son évolution est commencée. Toujours elle est lente lorsque le colon nouvellement sédentaire a perdu l'habitude et les traditions du travail agricole. Pour lui tout est terne dans cette vie sans incidents et il pousse la charrue avec répugnance en songeant aux "pays d'en haut." Parmi ceux qui sont établis sur les terres de l'Ontario oriental, un grand nombre n'avaient jamais perdu la tradition agricole, mais à côté d'eux on en trouve quelques-uns qui souffrent encore trop de la nostalgie des grands espaces; ceux-là ne font pas les meilleurs cultivateurs. D'autres se découragent, les jeunes gens surtout, qui ne voient que les difficultés sans se rendre compte des progrès déjà accomplis.

Les comtés de Prescott et de Russell s'étendent sur les bords de la rivière Ottawa. En général, les rives du fleuve sont peu élevées et elles se prolongent en plaines basses et souvent marécageuses aboutissant à un plateau élevé, beaucoup plus sain et plus facilement cultivable. Dès l'arrivée de nos compatriotes, ce plateau était déjà presque entièrement occupé par des familles d'origine américaine. Il leur fallut donc que les nôtres s'établissent sur les terres basses, qu'ils les réclament, les endiguent quelquefois, les égouttent et les assainissent. Ils en sont venus à bout au prix de difficultés énormes dont ils ont triomphé honorablement. Mais il s'ensuit que beaucoup d'entre eux sont encore pauvres et qu'ils ne font pas aussi bonne figure que les cultivateurs des plateaux, dont les établissements beaucoup plus anciens ont été favorisés au début par des octrois de fonds publics.

Les Canadiens-français de ces centres ne sont pas, comme on l'a prétendu avec tant d'injustice, une population refoulée, des épaves du "French wave" qui est venu inon-

der Ontario vers 1850. Non, c'est un peuple en marche, que nous voyons ici, des conquérants opiniâtres du sol. Leur succès est certain et sa lenteur même est un gage de sa durée.

Mais pour le moment, il y a là une faiblesse économique évidente. La valeur des terres dans Prescott, où plus des deux-tiers de la population est canadienne-française, dépassait à peine \$17 l'acre, en 1901; dans le comté de Russell, qui touche à la ville d'Ottawa et où la moitié de la population est d'origine française, cette valeur n'était que de \$22 l'acre. Comparez ces chiffres avec ceux du comté d'Essex où la moyenne dépassait \$100 l'acre, ou encore, ce qui sera plus juste, avec des comtés de la province de Québec, qui s'en rapprochent soit par l'étendue, soit par la situation. Laprairie et Napierville, par exemple, donnaient une moyenne de \$42 l'acre, le comté de Laval, qui se rapproche de Montréal, mais sans y toucher, atteignait le chiffre élevé de \$70 l'acre. Les comtés les plus déplorablement arriérés de la province de Québec et de l'île du Prince-Edouard ne sont pas très sensiblement inférieurs au comté de Prescott, si nous en croyons la statistique, qui n'est pas un guide très sûr. Ce qui l'est davantage, c'est la qualité des édifices et des cultures. Pour qui les a examinés, il est évident que la situation devrait être meilleure qu'elle le serait, si l'instruction était plus systématique et plus générale, et si ces populations voulaient tirer parti des avantages que leur offre la proximité relative de la station expérimentale d'Ottawa.

La capitale du Canada attire nos compatriotes en masses considérables. Ils n'y viennent pas, malheureusement, pour se perfectionner en agriculture par des observations à la station agronomique expérimentale; on ne songe guère à profiter de cet avantage exceptionnel où les petits jardiniers des faubourgs trouveraient la fortune. Encore moins aspirent-ils à devenir des capitaines d'industrie ou même des entrepreneurs de travaux ou de constructions. Employés dans les bureaux et les ateliers du gouvernement, dans les scieries, dans les magasins, voilà leur sort.

Parmi nos compatriotes, à Ottawa, nous trouvons, il est vrai, beaucoup d'hommes publics remarquables dont quelques-uns de réputation mondiale, des hommes de profession de grande réputation, des écrivains, des artistes et des savants, mais le peuple les connaît à peine, ne les comprend pas du tout et ne songe pas à les honorer ou à leur donner l'appui moral qui leur serait nécessaire. Les négociants et les industriels ne font pas absolument défaut, mais en général la situation économique est faible et le groupe francophone est loin d'atteindre la moyenne en prospérité et en richesse. Une population d'artisans, d'ouvriers et de commis ne s'élève que lentement, surtout si les conditions sont défavorables. Son infériorité économique dans l'espèce tient en partie à la route des forêts suivie par la plupart de ses ancêtres et au travail des chantiers dont l'influence dans un milieu urbain devient déprimante au point d'affaiblir appréciablement les individus au moral comme au physique; le même phénomène, beaucoup plus accentué peut s'observer chez les races indigènes. Il en résulte une inaptitude presque générale au patronage auquel rien n'a préparé les individus. C'est ce qui explique comment l'immigrant irlandais, représentant l'élément le plus énergique d'un peuple rompu d'avance à la vie sociale anglo-saxonne, a pu se superposer à lui en tirant parti de l'antipathie que créait la différence de langue, de religion et de mœurs. Il existe à Ottawa plusieurs bonnes maisons d'enseignement. Des institutions comme le couvent de la Congrégation et celui des Sœurs de Charité, l'Académie La Salle et l'université d'Ottawa ne peuvent manquer de faire dans les esprits et les cœurs la lumière nécessaire. On s'applique, je l'ai constaté dans les deux dernières, à inspirer aux élèves le goût et l'intelligence des entreprises industrielles avec la confiance et la hardiesse nécessaires pour en assurer le succès. Je ne doute pas qu'on y adjoigne bientôt des cours élémentaires d'hygiène. Pour peu qu'on persévère dans cette voie, nous assisterons dans quelques années à un réveil économique qui ne surprendra que

ceux qui ignorent les qualités latentes de nos compatriotes franco-canadiens.

Un commissaire envoyé par le congrès d'éducation de la province d'Ontario, a parcouru le pays situé entre le Sault-Sainte-Marie et Sudbury et entre Sudbury et Mattawa. Je ne crois pas qu'on ait encore publié le compte-rendu de ses observations. " Dans la première de ces régions, dit-il, l'élément canadien-français, n'est pas, règle générale, ce que nous pourrions désirer. La principale industrie étant le commerce du bois, il s'ensuit que la plupart de nos compatriotes qui sont allés dans cette région jusqu'à présent, sont des gens qui travaillent dans les chantiers pour la coupe du bois.

" La grande majorité possède peu ou point d'éducation.

" J'ai organisé des cercles locaux au Sault-Ste-Marie et à Blind River. Je vous ai adressé la liste des officiers.

" Partout ailleurs, je n'ai pas cru devoir organiser de cercle parce que, malheureusement, il n'y avait pas assez de nos compatriotes qui seraient en mesure de faire le travail qu'en attend l'Association d'une manière intelligente.

" Une chose dont on m'a parlé à peu près partout, c'est la difficulté que l'on éprouve à trouver les instituteurs qualifiés pour enseigner le français. Dans un grand nombre d'endroits, l'on a été obligé d'engager des instituteurs ne possédant pas les diplômes requis par la loi dans cette province.

" Je me suis procuré les statistiques les plus complètes possibles.

" Ces statistiques étaient très difficiles à obtenir dans les endroits où le curé est d'origine étrangère à la nôtre.

" Je prendrai maintenant le deuxième district: celui de Sudbury à Mattawa.

" Dans cette région, j'ai trouvé que l'élément canadien-français est très bien, généralement parlant.

" Les conditions d'ailleurs sont plus favorables. C'est un pays agricole et nos compatriotes se sont emparés du

sol. Il est facile de voir qu'il y a plus d'aisance. Dans certains endroits je me serais cru en pleine province de Québec.

“ Partout l'on m'a dit que ce qui s'est passé dans les cantons de l'Est de la province de Québec est en train de se répéter dans ce district; l'élément canadien-français fait tache d'huile. Les autres nationalités s'en vont graduellement et les nôtres prennent leur place.

“ Les progrès sont réellement remarquables.

“ Ce que je dis plus haut s'applique surtout aux campagnes, car dans les petits centres tels que Sudbury, Sturgeon-Falls, North-Bay et Mattawa, l'élément de langue anglaise a encors la prépondérance. Mais les nôtres y gagnent du terrain constamment.

“ J'ai organisé un cercle local à North-Bay seulement, sur la demande expresse des principaux citoyens et surtout parce qu'il n'y a pas de clergé canadien-français pour stimuler les énergies. Je n'ai pas voulu intervenir dans les autres localités, vu qu'il se fait un travail très effectif sous la direction très éclairée du cercle régional.

“ Je crois devoir mentionner spécialement Mattawa. Les progrès accomplis depuis deux ans sont remarquables. Il n'y avait pas de français d'enseigné il y a une couple d'années; maintenant il y a deux classes exclusivement françaises, et l'année prochaine il y en aura trois.

.....
“ La proportion des illettrés est très considérable. Il ne faut pas oublier que beaucoup de nos compatriotes s'étant établis dans la forêt se trouvèrent trop éloignés des écoles pour se procurer les avantages de l'instruction.”

Comme on le voit, les observations de M. le commissaire Desjardins confirment l'opinion que j'ai exprimée au début quant à l'état économique et social de nos compatriotes de la vallée de l'Ottawa et des régions du nord. J'ajouterai que la maigre statistique que j'ai pu consulter n'est encourageante qu'au seul point de vue de l'augmentation rapide de la population francophone. C'est quelque chose, mais

ce n'est pas assez et nous avons devant nous un peuple dont il faut changer la mentalité et relever l'idéal, car si nous en croyons les observateurs les plus respectables, la tendance présente serait vers un état qui les conduirait à une complète démoralisation.

* * *

Tous ceux qui aiment la langue et la culture françaises, tous ceux même qui sans aimer ces choses se préoccupent de l'avenir du Canada, sont intéressés au premier chef à ce que les Canadiens-français puissent donner dans notre pays, où leur nombre est si considérable, tout ce que leurs origines nous autorisent à en attendre. C'est beaucoup. Pour qu'ils puissent atteindre ce degré d'utilité publique, il faut commencer par les tirer de l'infériorité économique où les circonstances ont placé le plus grand nombre d'entre eux, car un groupe ainsi situé est nécessairement faible et il affaiblit et démoralise le corps social; de plus il est malheureux. Quand les dieux font un homme esclave, disaient les anciens, ils lui ôtent la moitié de son cœur; il en est de même pour les peuples, l'esclavage économique tarit chez eux les sources de l'honneur et de la vie; l'infériorité sociale d'une partie considérable de la nation finit par abaisser la nation tout entière.

• Si les Canadiens-français consentaient à rester dans ces conditions, ils n'auraient pas à se plaindre si on leur reprochait jusqu'à leur existence même devenue un danger national.

L'auteur a écrit plus d'un volume pour démontrer l'importance du relèvement économique en ce qui regarde la province de Québec; ce qu'il a dit s'applique avec plus de force encore aux Franco-canadiens de la province d'Ontario. Le groupe ontarien doit d'abord comprendre clairement qu'au point de vue de son relèvement social il n'a absolument rien à attendre du gouvernement, qui, avec les meilleures intentions du monde, ne peut rien faire pour lui. En effet, l'immense majorité de l'électorat et du corps social a déclaré qu'il faut détruire le français. Cette iniquité peut

avoir ses avantages s'il détermine, comme je l'espère, un réveil, s'il révèle à nos compatriotes la nécessité du *culte de l'énergie et de l'initiative*. Leurs enfants s'inspireraient bientôt par ce culte d'une confiance calme, sereine, sans fanfanterie mais sans bornes en eux-mêmes, ils se sentiraient de force à surmonter tous les obstacles, à la condition d'être soutenus par une instruction supérieure et une formation suffisante. Si le réveil ne se produit pas, le groupe dépérira et ses meilleurs sujets l'abandonneront, comme cela est arrivé pour la Grèce antique dès avant la conquête romaine et pour bien d'autres peuples jadis illustres.

Un homme de cœur et d'ambition, doué de talents et de jugement, ne reste pas dans l'infériorité par fidélité à un peuple. Si ce peuple entrave son essor, il s'en éloigne. S'il possède l'héroïsme d'un O'Connell, le patriotisme éclairé d'un sir Horace Plunkett, il pourra tendre la main à ses compatriotes et consacrer sa vie à leur relèvement, mais ce sont là de rares exceptions; la règle, la loi sociale, c'est que l'élite s'éloigne du groupe resté inférieur.

On remarque chez certains de nos compatriotes, dans la province d'Ontario comme ailleurs, une tendance à se désintéresser de la vie générale de la nation, à faire bande à part dans les affaires publiques ou sociales. Cette tendance est assez naturelle si l'on tient compte des mauvaises volontés qui les entourent, c'est pourtant ce qu'il faudrait avant tout éviter, car on ne saurait faire cela et rester bons citoyens; entre nous doit régner l'émulation, mais non l'inimitié qui résulterait de l'absence de rapports sociaux; du reste, c'est cette attitude qui déterminerait surtout l'éloignement des capables, en isolant le groupe, en le privant de l'avantage du contact avec un groupe social momentanément au moins plus avancé; c'est ce qui provoquerait l'hostilité de la majorité non seulement en ce qui regarde le français mais en toutes choses. Greffés sur une société anglo-saxonne, nous pouvons encore produire des fruits français, en maintenant notre autonomie morale, en aimant la France à qui le monde doit une si large part de progrès. Mais il faut pour cela aller au-devant de nos

compatriotes d'autres origines, leur tendre une main amicale et tant faire qu'ils finissent par nous comprendre et nous estimer. En boudant et en nous isolant, nous courons à une défaite certaine.

On me répondra, je le sais bien : mais si les Canadiens-français ne se groupent pas, ils cesseront bientôt d'être des Canadiens-français, la langue et la tradition disparaîtront.

A mon sens, c'est là un sophisme. Pour le démontrer, il suffirait de faire observer les malheurs qu'entraînent l'exclusivisme et l'isolement chez les groupes que les circonstances ont placés dans un milieu puissant et jusqu'à un certain point hostile. Dans ces conditions, ceux dont la patrie intellectuelle est obscure sont sans doute destinés à l'absorption complète, ce qui n'est pas pour eux un grand malheur. Mais ceux qui se réclament de la formation française n'ont pas à redouter un pareil sort.

Posons la question d'une autre manière.

Quelles sont nos obligations envers nos enfants ? Notre premier soin ne doit-il pas être de leur enseigner leurs devoirs envers Dieu ? Notre second, de leur apprendre ce qu'ils doivent à leur pays, d'en faire de bons chrétiens, de bons et d'utiles citoyens ? Ces deux qualités, qui sont inséparables, ne peuvent s'obtenir que par une solide instruction adaptée aux conditions de la vie moderne. Instruit et formé sur ces larges bases, l'enfant devenu homme et connaissant l'histoire, la littérature et l'œuvre politique et scientifique de la race dont il est issu, ne sera jamais perdu pour la culture française. Jamais il ne cessera de l'aimer de la pratiquer et de s'en éjouer. Il ne ressentira même que sous une forme mitigée cette amertume qui atteint parfois les meilleurs d'entre nous à la pensée de la situation secondaire que nous occupons présentement dans le pays dont nous sommes les fondateurs ; car à la lumière du passé il pourra entrevoir l'avenir, qui appartiendra sans aucun doute possible à la civilisation vraiment supérieure. Plus un tel homme s'élèvera, plus il aimera et servira sa patrie, et plus il se sentira irrésistiblement attiré vers la terre des ancêtres, foyer de la civilisation du monde ; il la

fera aimer de ceux qui l'entourent par ses discours, sa conduite et son exemple. S'il se trouve à ses côtés beaucoup d'autres hommes de son origine et de sa mentalité, ils exerceront bientôt ensemble une influence irrésistible. Et la vieille France, dont la maîtrise ne s'arrête pas à ses frontières politiques, mais s'étend à toutes les parties du monde, ne suivra plus comme maintenant avec une tendresse attristée la lutte presque sans espoir d'un petit peuple qui parle sa langue, mais elle se glorifiera des gestes de ses enfants d'Amérique, les interprètes de sa pensée et les continueurs de son génie.

Errol Bouchette.

Education commerciale ou classique ?

Conquête ! ce vocable choque l'oreille nationale, et nos chauvins lui préfèrent celui de cession lorsqu'il s'agit du Canada passé sous le drapeau britannique. Quoi qu'il en soit, cette chicane de mots ne changera rien à l'histoire.

Si depuis plus d'un siècle, nos pauvres armés d'une éducation classique ont lutté victorieusement pour nous transmettre l'indépendance politique dont nous sommes fiers, il y a lieu, hélas ! de déplorer qu'il ne se soit pas trouvé d'institutions pour nous former des hommes supérieurs qui eussent disputé la palme aux Anglais sur le terrain du commerce et de l'industrie. C'est la gloire des collèges classiques d'avoir, depuis 1760, formé une élite d'hommes qui ont brillé dans la chaire, le parlement et la magistrature ; c'est beaucoup, et on ne pouvait demander plus à ces prêtres aussi modestes que savants, aussi vertueux que dévoués. Mais, par contre, notre conseil universitaire pas plus que nos gouvernants n'ont jamais songé, jusqu'à ces dernières années, à organiser des institutions, où, parallèlement aux cours classiques, l'on rivaliserait avec les écoles supérieures anglaises en préparant plus directement nos jeunes compatriotes canadiens-français aux emplois lucratifs.

Au point de vue économique nous sommes un peuple conquis : depuis 150 ans nous sommes les valets, pour ne pas dire les ilotes de la classe anglaise qui détient presque exclusivement le haut commerce, facteur des grandes fortunes qui mènent le monde. Notre distingué économiste, M. Errol Bouchette, dit quelque part qu'un peuple est voué à la servitude s'il ne garde son indépendance économique. C'est pour nous, Canadiens-Français, une terrible menace, car nous avouons tous ouvertement que les Anglais sont nos maîtres dans le commerce, l'industrie et la finance.

Maintenant que nos pères ont conquis pied à pied notre indépendance politique, ne pourrions-nous pas assurer notre indépendance économique et par là sauvegarder le patrimoine national qu'ils nous ont légué ? Qu'on ne nous corne plus aux oreilles cette vilaine excuse, que les Anglais ont les capitaux. Ne suffit-il pas de faire observer que la plupart des riches du jour, même des millionnaires, sont issus de familles pauvres ? Nous portons le mal en nous et dans l'école est notre salut.

A l'heure qu'il est avons-nous bien changé notre mentalité ; sommes-nous convaincus de la nécessité impérieuse qu'il y a d'imprimer à notre race un puissant essor économique par l'établissement de nombreuses institutions commerciales supérieures ? Nous devons sans doute à l'initiative privée de quelques corps enseignants, notamment aux Frères des Ecoles chrétiennes, d'avoir fait des efforts pour donner une éducation qui dirigerait le jeune homme instruit dans une voie parallèle à celle où vont se précipiter la masse de ceux qui reçoivent l'instruction classique et qui encomrent un étroit sentier n'offrant qu'une issue. Mais ceux qui ont mission d'éclairer l'opinion publique ont tous puisé leur mentalité dans nos collèges et nos universités, imbus de l'esprit antipathique à l'enseignement secondaire moderne ; ils ont fait leurs humanités sans apporter la moindre attention aux spécialités commerciales dont la connaissance est pour tous très utile et pour un grand nombre indispensable dans la vie.

Depuis quelques années on organise en divers points de la province de Québec des collèges commerciaux. Déjà nous nous plaisons à constater que les Canadiens commencent à se faire une place dans le monde des affaires. Si donc notre conseil d'enseignement supérieur était moins indifférent à ce nouvel enseignement ; s'il n'affectait pas systématiquement, oserais-je dire, de le méconnaître, et si nos hommes publics subventionnaient ces institutions, nous y trouverions le secret de notre indépendance économique, sous plusieurs rapports plus précieuse que notre indépendance politique.

L'Ecole des Hautes Etudes commerciales, c'est bien quelque chose, mais pourquoi ne pas accorder une attention aux autres établissements qui ne demandent qu'à se trouver dans des conditions favorables pour fournir chaque année un contingent de jeunes gens qui, avec une excellente culture intellectuelle, posséderaient des connaissances pratiques et même une certaine expérience qui devraient les conduire dans peu de temps vers les meilleures positions dans les grandes maisons de commerce ?

On peut cultiver l'esprit par d'autres études, plus utiles pour le grand nombre, que les versions ou les thèmes grecs et latins : outre la connaissance parfaite des langues françaises et anglaises, on ira de l'avant dans les mathématiques, les sciences naturelles, la philosophie, en étudiant de préférence la logique et l'économie politique ; l'enseignement des matières plus spéciales au commerce comme le droit commercial, la correspondance, la sténographie, la dactylographie et la comptabilité sous ses diverses formes développeront l'intelligence de l'élève et le mettront en position de faire face aux meilleures situations qui s'offriront à lui en sortant du collège. Que le Canada français fournisse un solide bataillon, grossissant chaque année, de ces jeunes gens instruits et dans peu de temps nous serons les maîtres du commerce et de l'industrie, et les rois de la finance. Sur ce point changeons notre mentalité funeste qui nous conduit à la banqueroute nationale ; encourageons nos collèges commerciaux à l'égal de nos collèges classiques et nous ferons une conquête sûre, paisible et prompte.

Joseph Osanny.

Lectures de géographie

IRLANDE ET MOEURS IRLANDAISES

A maints égards, le moyen âge et même les âges préhistoriques se sont continués plus longtemps en Irlande que dans la Grande-Bretagne. Les villages lacustres, dont on recueille les restes avec tant de curiosité dans les lacs des Alpes, ont existé jusqu'à une date récente dans les régions basses de l'Irlande : la nature du sol s'y prêtait ; dès que les grandes forêts eurent été coupées, le moyen de défense le plus naturel était en effet de s'établir dans un îlot défendu par une eau profonde. Des *crannoges*, espèces de forteresses de bois bâties dans les baies des lacs sur des pieux et des îles artificielles, étaient encore habitées au commencement du dix-septième siècle...

Les habitants des îles Inishkea, îles situées au nord-ouest de Connaught, en plein Atlantique, loin de tout commerce, ignorés par tous les conquérants, sont restés payens jusqu'en 1872 et probablement jusqu'à nos jours. Quand les vents soufflent en tempête et rendent la pêche impossible, les insulaires vont chercher en grande pompe l'idole d'un dieu, vêtue de laine, et la promènent le long de la plage, dans l'espérance qu'elle voudra bien calmer les flots ; elle s'y refuse souvent, et ils la rapportent avec respect dans son sanctuaire. Les phoques sont nombreux sur les rivages des Inishkea ; cependant les habitants se gardent bien de les tuer : ils voient en eux les âmes de leurs ancêtres. Innish Torragh, ou Torry Island, n'a point ses dieux particuliers, mais elle a son roi, un pêcheur élu par ses trois ou quatre cents compatriotes, et ce potentat peut exiler sur la terre d'Irlande ceux des insulaires qui n'observent pas les anciennes mœurs. Dans le comté de Clare, une montagne presque isolée, Slieve-Callan, qui domine au sud la baie de Liscanor, portait encore en 1844 un autel consacré au soleil ; seulement à la fin du siècle dernier on cessa d'y sacri-

fier des porcs et de parsemer de fleurs le gazon des alentours.

Dans quelques districts reculés, les habitants ont un aspect que l'on peut qualifier de sauvage : de petits yeux, une figure aplatie, un front bas, une chevelure hérissée leur donnent une physionomie presque tartare. Mais en général la race est belle, malgré le nez petit et légèrement relevé, qui est le trait caractéristique de la figure irlandaise et qui permet le mieux de reconnaître les fils d'Erin au milieu des Anglais...

Ce serait faire tort aux Irlandais que de vouloir les juger par ceux d'entre eux qu'ont dépravés une longue oppression et la misère héréditaire ; il serait injuste de leur reprocher, comme l'ont fait tant de voyageurs, le langage obséquieux dont ils se servent, les flatteries qu'ils prodiguent à leurs supérieurs et de répéter le cruel mot des maîtres : "Mettez un Irlandais à la broche, et vous trouverez toujours un autre Irlandais pour la tourner." Les plus misérables des Irlandais eux-mêmes, malgré leur abjection, ont gardé d'excellentes qualités. Ils s'aiment les uns les autres, s'entr'aident avec empressement dans l'infortune, et tiennent la porte de leur cabane toujours largement ouverte. Peu de chose suffit pour les satisfaire : ils sont gais, quoique privés des aises de la vie. Le moindre bienfait ne s'efface jamais de leur mémoire. S'ils manquent souvent à la vérité par forfanterie ou par excès d'imagination, ils sont néanmoins sincères et naïfs au fond de leur âme et gardent fidèlement la parole donnée. Ils aiment à se battre, mais sans se haïr, et plutôt par amour du bruit que par la colère. Par bien des côtés ils sont restés enfants malgré la dure expérience de la vie : ils ont la gaieté naturelle, l'élan, les emportements soudains. Ils se laissent facilement entraîner par leur fantaisie, et, ne jouissant pas de la réalité, se repaissent volontiers de chimères ; ils manquent d'ordre et n'ont pas dans leurs entreprises la persévérance nécessaire...

Les Anglais aiment à se moquer des *Irish bulls*, balourdises qui peuvent échapper à quelque innocent Paddy ; mais, quoiqu'en disent les moqueurs, il est certain que les Irlandais sont en général très fins sous leurs dehors naïfs : ils savent lutter de ruse contre la violence, de même qu'à la bonté ils savent répondre par la franchise. Très ouverts d'intelligence, curieux,

désireux d'apprendre, ils fréquentent les écoles avec empressement, et récemment encore on voyait en Irlande, comme en Grèce, des "écoles buissonnières" (*hedge-schools*) : les instituteurs, assis au bord des fossés, groupaient autour d'eux de studieux élèves...

Les Irlandais sont pleins d'esprit naturel, véhéments en paroles, ardents à l'attaque et à la répartie : ils éclatent en saillies imprévues et trouvent sans peine le mot qui résume toute une situation : ce sont des orateurs-nés, et, par rapport à l'Angleterre, ils ont fourni beaucoup plus d'hommes vraiment éloquents. Leurs écrivains n'ont pas moins de verve que leurs parleurs, et la plupart des journaux irlandais ont un entrain que l'on chercherait en vain dans les journaux rédigés de l'autre côté du canal de Saint-Georges...

Privés de terre par les Anglais, les Irlandais ont été aussi longtemps persécutés par eux pour cause de religion. Lorsque les décrets relatifs à l'internement des catholiques dans la province de Connaught furent devenus lettre morte, les Irlandais non protestants, c'est-à-dire la grande majorité de la nation, n'en restèrent pas moins en dehors du droit commun ; pendant longtemps une prime fut accordée au changement de religion, un fils de catholique héritant même de la propriété de son père vivant lorsqu'il en reniait la foi. Le métier de dénonciateur, de "chasseur de prêtres", était devenu en maint district une des professions qui menaient à la fortune et aux honneurs...

En Irlande, une absurde routine agricole ne permettait pas de cultiver la terre autrement que ne l'avaient fait les ancêtres, et des pratiques de division du sol à outrance avaient succédé en plusieurs districts à l'ancienne propriété commune. Dans le comté de Donegal et dans presque tout le nord de l'Irlande, les tenanciers d'une ferme divisaient la terre en autant de parcelles qu'il y avait de diverses qualités de sol et chacune de ces parcelles à son tour était divisée en autant de lots qu'il y avait de fermiers : chacun avait sa part de tous les champs. De même, en mourant, le père découpait ses propres lots suivant le nombre de ses enfants : la terre finissait par être émiettée pour ainsi dire. Cette méthode de partage, connue sous le nom

de *rundale* ou *runrig*, ne pouvait s'appliquer aux animaux isolés, qui restaient dans l'indivision ; mais chaque propriétaire devait nourrir la bête à son tour. On comprend qu'avec de pareils usages le rendement de la terre devait se réduire à peu de chose : malgré sa fertilité naturelle, malgré les pluies abondantes qui la baignent, l'Irlande ne pouvait nourrir tous ses enfants. La disette était en permanence, et les animaux, parqués toujours dans le même enclos, souffraient de la faim comme leurs maîtres. Souvent les bestiaux épuisés ne pouvaient revenir à l'étable, et les paysans faisaient le tour des pâturages pour soutenir au moyen de cordes de paille les malheureux animaux et les ramener au logis en les portant à demi : cette pratique usuelle était connue sous le nom de *cattle-lifting*. Une loi de 1634, révoquée plus tard, défendait de labourer au moyen de râteaux attachés à la queue des chevaux.

Depuis que l'Irlande a cessé de s'appartenir, les famines générales y ont été nombreuses. Pendant le dernier siècle, on cite surtout celles des deux années 1740 et 1741, qui fit mourir de faim environ 400,000 personnes dans les régions méridionales et occidentales de l'île ; mais la famine de 1847 fut plus terrible encore : en aucune contrée d'Europe, pareille mortalité ne s'était vue depuis les grandes épidémies du moyen âge. Plus d'un demi-million d'hommes périrent d'inanition. Les populations des champs, sans ressource d'épargne, se trouvèrent absolument ruinées par la perte d'une seule récolte, perte évaluée à quatre cents millions de francs. Les divers économistes qui se sont occupés de la condition des cultivateurs en Irlande évaluent, les uns à 40 centimes, les autres à 30 centimes seulement, la moyenne du salaire payé aux campagnards pendant la période qui s'écoula de la fin des guerres de l'Empire jusqu'à la grande famine ; encore faut-il tenir compte de ce fait, que nombre de paysans ne travaillaient qu'à demi-journée, ou même avaient à subir de longues périodes de chômage. Vers le milieu du siècle, alors que la valeur de l'argent avait déjà beaucoup diminué, le salaire normal des manœuvres et des terrassiers variait, suivant les provinces et les métiers, de 3 à 6 francs par semaine. De si faibles ressources, qui de

vaient suffire pour une famille entière, ne permettaient pas aux paysans irlandais de varier leur nourriture : ils étaient condamnés à ne manger que des pommes de terre. Ce tubercule, introduit dans l'île à la fin du seizième siècle ou au commencement du dix-septième, donne ordinairement une abondante récolte sous le climat de l'Irlande, et, précisément à cause de cela, il a été l'un des fléaux du pays, en contribuant à donner aux populations des habitudes d'imprévoyance. La quantité considérable de pommes de terre recueillies chaque fois donnait toute sécurité au cultivateur : d'année en année il confiait la même plante à son champ sans craindre la disette : à peine essayait-il ça et là de quelque autre culture. Lorsque la maladie l'eut soudain privé de la récolte attendue, le paysan d'Irlande se trouva réduit à égorger les cochons domestiques ; cette ressource épuisée, il ne lui restait plus qu'à mourir. *Shan Van Vocht* ou "Pauvre Vieille Femme", tel est le nom que les Irlandais donnent mélancoliquement à leur patrie.

Pendant la famine de la "noire année quarante-sept" (*the black forty-seven*), les malheureux cherchaient à tromper leur faim en mangeant des bêtes immondes, des viandes décomposées, de l'herbe même. Les uns se laissaient mourir dans leurs cabanes ; les autres, voguant au hasard, tombaient au bord des chemins pour ne plus se relever ; jusque dans les villes, on voyait des faméliques s'affaisser soudain ; mais les passants, habitués à cette vue, ne songeaient plus à relever les mourants : on attendait que la police vint débarrasser la voie ; en maints endroits, on ne se donnait plus la peine d'enterrer les morts, on se contentait de démolir les cabanes au-dessus des malheureux : les ruines de la maison servaient de tertre funéraire. Trois millions d'individus, presque la moitié de la population d'alors, étaient classés parmi les indigents, et comme tels dépendaient de la charité publique ; mais que pouvaient les moyens ordinaires de secours, d'ailleurs souvent distribués au hasard, pour remédier à une situation pareille, sans exemple en Europe ! Des districts entiers, surtout dans la partie occidentale de l'Irlande, furent presque changés en déserts par la mort et par la fuite des habitants. De près de neuf millions, chiffre auquel devait s'élever la population irlandaise en 1845,

le nombre des indigènes a fini par tomber à cinq millions et demi : la perte en hommes s'est élevée à plus de trois millions. Ainsi que le constatèrent les statistiques locales, la famine fit beaucoup plus de victimes parmi les catholiques, d'origine celtique pour la plupart, que parmi les anglicans et les presbytériens, en grande partie de souche anglaise ou écossaise. D'ailleurs, ceux-ci, plus riches en moyenne, avaient presque tous échappé à la mortalité par l'émigration. En outre, le travail de la broderie sur mousseline, pratiqué par les jeunes filles dans presque toutes les cabanes de la province d'Ulster, la moins irlandaise de l'île, sauva de la mort une grande partie de la population.

Au siècle dernier, les protestants étaient les seuls Irlandais qui émigraient vers les États-Unis : les catholiques restaient, non seulement dans le pays, mais chacun dans sa paroisse, où il semblait avoir pris racine. Mais après la grande famine le malheureux insulaire, de quelque race ou de quelque religion qu'il fût, devait apprendre plus facilement le chemin de pays plus fortunés que le sien. Encouragée à la fois par les Anglais, qui se débarrassaient ainsi de leurs faméliques, et par les Américains, qui gagnaient de nouveaux travailleurs pour la mise en culture de leurs campagnes et les industries de leurs cités, l'émigration vers les États-Unis s'accrut rapidement, au point de mériter le nom d'*exode*. Lors du recensement de 1871, on comptait aux États-Unis plus de 1,850,000 Irlandais, quoique la mortalité sur les nouveaux venus soit très considérable et s'élève en moyenne au tiers des colons dans les trois premières années du séjour : de 106,000 émigrants qui se dirigèrent en 1848 vers le Canada, 17,300 moururent en route ou immédiatement à leur arrivée. Maintenant les Irlandais devenus citoyens américains peuvent, après être évalués au moins à deux millions d'hommes, et le nombre de colons d'origine irlandaise vivant aux États-Unis dépasse certainement celui des habitants restés dans la mère-patrie : il est de 6 ou de 7 millions, et souvent les ennemis de l'Angleterre ont espéré que cette population pourrait leur servir de point d'appui pour faire éclater la guerre entre la République américaine et la Grande-Bretagne. Les émigrants irlandais, même lorsqu'ils sont devenus citoyens

des Etats-Unis, restent constamment en rapport avec leurs compatriotes d'outre-mer. Touchant témoignage de l'esprit de solidarité qui distingue les Irlandais, même quand une longue expatriation a fait naître chez eux des intérêts nouveaux et des amitiés nouvelles, ceux des émigrants qui avaient prospéré aux Etats-Unis envoyèrent à leurs parents de la mère-patrie plus de 325 millions de francs pendant les dix-sept années qui suivirent le grand exode. En trois ans, de 1852 à 1854, les familles d'Irlande reçurent de leurs parents d'Amérique plus de 114 millions, destinés principalement à leur faciliter le départ.

Les Irlandais trop pauvres pour s'expatrier complètement ont du moins la facilité d'émigrer périodiquement en Angleterre pour aller couper les moissons et assister les fermiers dans les opérations de drainage et autres travaux agricoles. Leur aide est tout à fait indispensable à certaines saisons de l'année et le salaire qu'on leur offre alors en Angleterre est au moins double ou triple de celui qu'ils pourraient obtenir en Irlande ; aussi leur est-il facile, lorsqu'ils ont pu subvenir aux modiques dépenses de la traversée du canal, de gagner une petite somme qu'ils rapportent à leurs familles. La plupart de ces émigrants périodiques retournent chaque année dans les mêmes districts et sont engagés d'avance par les mêmes fermiers : ce sont des serviteurs temporaires. Mais le nombre des Irlandais qui se transportent avec femmes et enfants en Angleterre et en Écosse pour y séjourner définitivement devient d'année en année plus considérable ; il est même beaucoup plus fort que ne l'indique le recensement, car celui-ci énumère seulement les natifs de l'Irlande et ne tient pas compte de leurs enfants, classés comme Anglais, à cause du lieu de naissance. Chaque ville populeuse de la Grande-Bretagne a sa "petite Irlande", quartier pauvre, sale, mal aéré, où le malheureux Paddy doit chercher d'abord son refuge ; mais il travaille et même certains métiers lui sont spécialement réservés. "Que ferions-nous sans les Irlandais" ? disent déjà les bourgeois anglais dans mainte ville, où les émigrants d'Erin sont les seuls ouvriers qui consentent à porter des fardeaux ou à remuer la terre. Il en résulte que les

Irlandais d'Angleterre s'enrichissent peu à peu et que des milliers d'entre eux s'élèvent dans la classe moyenne, en prenant la place de rivaux anglais qui retombent dans le prolétariat.

En Irlande même, le niveau moyen du bien-être s'est notablement élevé pendant les vingt dernières années. Depuis la famine, époque à partir de laquelle il faut toujours compter, la proportion des petites fermes a doublé : dans la province de Connaught, la contrée celtique par excellence, elles ont quadruplé. Le nombre des domaines seigneuriaux s'est accru également, grâce à la vente des terres hypothéquées, rendue facile par la loi de 1848, et tandis que les anciens possesseurs résidaient pour la plupart en Angleterre ou sur le continent, dépensant à l'étranger les revenus des fermages et s'en remettant à des agents ou à des sous-agents prévaricateurs pour la gérance de leurs terres, les propriétaires actuels, habitant plus fréquemment les châteaux irlandais, font entreprendre plus de travaux de toute espèce, et sous leurs yeux s'appliquent de nouveaux procédés de culture que l'on imite de proche en proche dans le pays. La destruction de villages, l'exil de populations entières, y compris les vieillards et les malades, ne sont plus des événements ordinaires : en vertu de la loi de 1870, les tenanciers ne peuvent plus être expulsés sans qu'un dédommagement leur soit payé par les maîtres pour les améliorations du sol. La pratique de la division des parcelles à l'infini entre les héritiers et les héritiers des héritiers a été presque entièrement abolie. Le nombre des têtes de bétail s'est accru de moitié : de même que la Normandie et que la Bretagne, l'Irlande est devenu un des jardins d'approvisionnement de l'Angleterre ; la production annuelle est beaucoup plus considérable qu'elle ne l'était au milieu du siècle, et ceux qui ont à se partager ses produits ont diminué : le revenu moyen de l'Irlandais a peut-être doublé. A bien des égards, l'Erin tend à s'assimiler à la Grande-Bretagne par ses conditions économiques.

Mais dans une île comme dans l'autre, la misère des prolétaires est affreuse et des multitudes n'ont de ressources que dans la charité publique. Sans doute on ne cite plus mainte-

nant de villes irlandaises, comme jadis, Tipperary, où la population retenue captive dans le dépôt de mendicité dépasse le nombre des habitants libres ; il n'existe plus de districts, comme pendant la génération précédente quelques paroisses du Donegal, où l'on ne comptait que deux matelas et huit paillasses pour 4,000 habitants. Le typhus de la faim ne décime plus les populations ; mais le manque de nourriture et d'une bonne hygiène continue de faire périr avant le temps des populations entières. On voit encore par milliers des *cabins* ou réduits en terre qu'emplit l'âcre fumée de la tourbe et qu'habitent dix ou douze individus, couchant sur le sol fangeux, pêle-mêle avec les porcs. En mainte région du littoral, les riverains ajoutent des algues à leur nourriture, et non pas seulement en guise de salade, pour relever leur appétit, comme le font quelques familles aisées de Belfast et d'autres villes, mais parce que les produits des champs et des jardins ne suffisent pas à les nourrir. Par une singulière ironie du sort, dirait-on, les Irlandais les plus misérables aiment à s'affubler d'habits à queue et de culottes courtes ; ils portent aussi le chapeau noir. (1) Des navires anglais débarquent des cargaisons entières de vieux habits que doivent vêtir les Irlandais, après avoir été usés jusqu'à la corde de l'autre côté du canal ; en outre, on fabrique dans le pays même de grandes quantités de vêtements dont le drap est des plus grossiers, il est vrai, mais dont la coupe n'en a pas moins une certaine élégance.

(Extraits Elisée Reclus, *Nouvelle Géographie universelle*, vol. 4, p. 775 et suivantes, année 1883.)

(1) Après cela peut-on encore reprocher au dernier maire irlandais de Montréal de s'être fait habiller à Londres ? C'était de l'atavisme.

La Nation Franco-Normande au Canada

Par le VICOMTE FORSYTH DE FRONSAC

X

LE CLERGE ET LES ORDONNANCES

Avec la Noblesse et la Bourgeoisie, le clergé entra au Canada sous les anciennes lois comme corporation avec sa représentation au gouvernement d'état. Toute l'église est dans l'état mais tout l'état n'est pas dans l'église, et c'est de ce fait que la loi civile domine, que la cour civile est juge des choses, des causes et des contrats de toute sorte, appartenant à la communauté des gens constituant l'Etat.

Le clergé entra de nouveau au Canada sous le XXVIIe article de la capitulation de Montréal signée par le marquis de Vaudreuil, gouverneur, pour le Roi, Louis XV et le général Sir Jeffrey Amherst, commandant au pays les forces militaires du Roi britannique George III. Par cet article "le libre exercice de la religion catholique, apostolique et romaine fut demandé à subsister en son entier en sorte que tous les états et le peuple des villes et des campagnes, lieux et postes éloignés, pourront continuer de s'assembler dans les églises et fréquenter les sacrements comme ci-devant sans être inquiétés en aucune manière directement ni indirectement. Ces peuples seront obligés par le gouvernement anglais à payer aux prêtres qui en prendront soin, les dîmes et tous les droits qu'ils avaient coutume de payer sous le gouvernement de Sa Majesté Très Chrétienne." "On accorde le libre exercice de leur religion," mais "l'obligation de payer les dîmes aux prêtres dépend de la volonté du Roi."

Cet article devint loi par le traité de cession de 1763 signé par les Rois Louis XV et George III dans la clause

qui dit que le Roi britannique est obligé par les traités concernant le Canada, que les Rois de France, ses prédécesseurs, avaient faits.

Quant au pouvoir du clergé dans l'église sous l'ancien régime il est bon d'observer que nul évêque ne peut être commissionné dans le pays sans le consentement et sans l'autorisation du Roi. Et en France "le Roi était tête de l'église gallicane plus que le Pape", selon Fénélon, l'archevêque de Cambrai. Toutes les terres au Canada étaient concessions du Roi et l'Eglise, comme tout autre concessionnaire terrienne, était vassale du Roi.

L'arrêt du conseil supérieur de Québec le 26 mars 1675 "ordonne aux marguilliers de donner aux officiers de la justice des Messires de la Compagnie de la Nouvelle-France une place honorable dans leur église après celle du conseil, et dans les autres églises, aux officiers de la justice des lieux, une place après celle des gouverneurs des lieux et *seigneurs* particuliers."

Arrêt du conseil supérieur de Québec (le 1 juillet 1675) qui ordonne "que le sieur de Bernières, grand-vicaire, ou le sieur Dudouyt, prêtre, remettront incessamment au conseil les titres de leur *pretendue jurisdiction ecclesiastique*".

Arrêt du conseil supérieur de Québec (le 21 juin 1677) qui condamne Jean Quesneville à cent sols d'amende pour avoir fait signer dans l'église des procès-verbaux contre le nommé Rolland, et "qui défend aux curés de lire dans les églises ou aux portes d'icelles aucuns écrits que ceux qui regardent les choses ecclésiastiques, ou ce qui sera ordonné par la justice."

Arrêt du conseil supérieur (le 18 novembre 1705) au sujet des dîmes de "tous les produits des terres que les curés de Beauport et de l'Ange-Gardien voulaient exiger, et défense à eux ainsi qu'à tous autres curés d'en exiger de plus fortes que celles arrêtées par le règlement du 6 septembre 1667."

Parmi les ordonnances des intendants royaux sont les suivantes: (le 14 novembre 1708) "qui défend aux Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame de faire des vœux et qui déclare nuls ceux qu'elles feront à l'avenir." (Le 17

janvier 1737) "que le capitaine de la Côte St-François jouira du banc le plus honorable dans l'église immédiatement après celui du *seigneur* haut-justicier."

Au Canada et partout où l'église a eu existence corporative elle a tenu à contrôler le mariage. Mais l'état en concédant le droit de faire le sacrement de mariage à l'église n'a pas concédé le contrat de mariage qui a la loi civile. A Rome actuellement le clergé n'est pas autorisé à faire un mariage complet lequel doit se contracter devant un magistrat civil si les parties contractantes désirent que les enfants puissent succéder dans les biens familiaux.

Le mariage était une ordonnance parmi les états civilisés des siècles avant l'ère chrétienne. En Grèce le mariage avait un double but, politique et religieux : il doit produire des enfants destinés pour continuer la famille et le culte domestique ; c'est pour cette raison que toutes les législations grecques autorisent et, même pour les filles éplicères, ordonnent les mariages entre proches parents "même entre frères et sœurs consanguins" "pour conserver autant que possible la pureté du sang."

En droit romain, le mariage a eu deux types successifs mais les deux étaient dans des contrats civils. La législation et la juridiction en matière de mariage appartenaient au pouvoir civil dans l'empire romain. Sous les empereurs "chrétiens", la législation s'inspira profondément des principes de l'église sans toutefois s'y conformer absolument, comme le prouve le maintien du divorce que les empereurs restreignirent sans l'abolir. En France depuis des siècles le clergé avait obtenu du pouvoir temporel le contrôle du mariage. Mais, tout le monde n'étant pas catholique, même en France, ce contrôle parut si contraire à l'esprit de la loi et les droits des gens, que sous Louis XVI le Roi décréta qu'un mariage devant des officiers de justice peut se contracter sans l'office de l'église. Cet édit fut rendu à la demande d'un grand nombre de gens hors de religion — des libres-penseurs, des juifs, des huguenots.—La noblesse surtout, n'a jamais donné consentement à ce qu'une religion de quelque sorte que ce soit puisse juger en matière de

mariage noble. Les édits de la noblesse sont cités dans les articles précédents.

Mais le clergé, spécialement au Canada, lequel pays était autrefois une mission ecclésiastique, persista à continuer sa suprématie au-dessus de la loi et de la coutume. Mais, dit Garneau dans son "Histoire du Canada," tome I, p. 155, "les gouverneurs militaires pensant que l'action du gouvernement civil devait être absolument indépendante du sacerdoce, la regardèrent au contraire comme une intervention dangereuse." — "Il était facile de la simplifier, car, du moment que le Canada avait cessé d'être une mission religieuse, le gouvernement civil avait repris tous ses droits et toute son autorité." Parmi les usurpations du clergé, on cite à présent l'acharnement du clergé irlandais contre la langue française, l'usage de laquelle est un droit réservé au peuple par le même traité que réserve au clergé le droit de présider "en matière de religion seulement."

L'église catholique, apostolique et romaine a des droits dans le pays selon la constitution, mais pour les mieux conserver le clergé doit respecter les droits des autres corps de l'état : la noblesse, la bourgeoisie et la plèbe. Les procédés d'intrigue ne mènent qu'à la ruine de la constitution légitime et donnent cause aux projets des démagogues égoïstes de la démocratie haineuse et nivellante, qui tonne dans la voix de Gambetta : "le cléricalisme — voilà l'ennemi !"

En France la noblesse durant le règne de Charles X (1836-40) conseilla la conservation des droits civils, mais le roi sous la domination du clergé qui ambitionnait la suprématie d'ecclésiasticism ? fut irrité contre la noblesse. Il ne voyait pas, dit Dumas, que l'aristocratie royaliste "ne s'opposait aux descendants de Ravailac que pour l'amour de Henri IV," et ensuite la monarchie et l'église tombèrent avec la ruine de la noblesse puis la France s'est affaiblie sous le joug des démocrates.

ESQUISSES HERALDIQUES ET GENEALOGIQUES

Tous ceux qui sont descendus en nom de famille des

seigneurs des terres et de la noblesse, et des officiers de terre et de mer de l'ancien régime, sont priés d'envoyer leur généalogie et blason de famille et de s'enregistrer au Collège des Armes du Canada pour la conservation de leurs droits et privilèges. S'adresser à M. de Fronsac, maréchal de blason, Collège des Armes, bibliothèque, Université McGill.

AUBERT DE GASPE

Armes: D'argent à trois arbres de pin de sinople, à un chef d'azur chargé d'une étoile d'azur, à la pointe de l'écu un croissant du même. Couronne seigneuriale.

Histoire: Cette famille est d'une origine ancienne et noble. Elle a fourni plusieurs explorateurs de renom immédiatement après l'ère colombienne. Charles Aubert était seigneur de La Chesnaye au Canada en 1663, et un des trois premiers ensuite parmi la noblesse du pays. Son parent au pays, Jacques Aubert, était aussi reconnu noble. Il descendait aussi de Philippe de Villiers, comte de l'Isle-Adam, grand-maître de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, qui défendit l'île de Rhodes avec un peu de chevaliers, et durant cinq mois contre toute l'armée de la Turquie commandée par le sultan Soliman le Magnifique. Descendu de Charles Aubert était Pierre Aubert, seigneur de Gaspé, dont le descendant était le célèbre auteur des "Anciens Canadiens".

VERON DE GRANDMESNIL

Armes: D'azur au lion d'argent. Couronne seigneuriale.

Histoire: Cette famille ancienne et noble avait pour premier représentant en Amérique Jean Etienne Veron, qui obtint la seigneurie de Grandmesnil au Canada, où il épousa, en 1677, Marie Morel. Son fils et successeur Etienne Veron, seigneur de Grandmesnil, était marchand et receveur des rentes de S. A. R. le comte de Toulouse, amiral de France. Il épousa (1) Madeleine Hertel et (2) Catherine Picard. La même famille obtint le fief noble de Montendre.

PEZARD DE LA TOUCHE DE CHAMPLAIN

Armes : De sable à quatre épées en sautoir, pointes au centre alternant avec quatre flèches rangées le même d'argent (concédé en 1906). Couronne seigneuriale.

Histoire : Descendu de la noblesse, Claude Pezard de la Touche, St-Honoré, Blois (France), épousa Marie Masson et eut un fils, Etienne Pezard de la Touche, qui devint seigneur de Champlain au Canada. Il naquit en 1624 et épousa à Montréal, en 1664, Madeleine Mulois, fille de Thomas et Sébastienne Hébert, de St-Honoré; mort en 1740 à Champlain. Ses enfants furent I Daniel né en 1665, II Jacques né en 1666, III Madeleine née en 1668, IV Marie T. née en 1672, V Etienne née en 1673, mariée à Joseph Charel de qui descend la famille Champlain de Témiscoüata, P. Q.

VENIARD DE BOURGMOND

Arms : D'azur à un sauvage en grande tenue, assiégé sur un mont d'argent. Couronne seigneuriale.

Histoire : Parmi les explorateurs renommés qui pénétrèrent dans le grand ouest avec les détachements de d'Iberville, de Tonty de Paludy, de La Mothe de Cadillac, l'ancêtre de cette famille obtint la seigneurie de Bourgmond près du fort St-Louis, dans le district de Missouri.

MENOÛ D'AULNAY DE CHARNISSAY

Armes : De gueules à une bande d'or. Couronne de comte au-dessus celle de seigneur.

Histoire : Renommée en Perche depuis l'an 1055, cette famille émigra en Touraine au commencement du XIVe siècle, où il posséda la seigneurie de Boussay. Le premier ancêtre fut Jean, sire de Menou, qui donna foi et hommage, en 1055, pour ses fiefs en Perche. Il était qualifié chevalier.

Charles de Menou, seigneur d'Aulnay et comte de Charmissay, parent du comte Isaac de Razilli, le gouverneur de l'Acadie, s'établit en Acadie en 1632. Ses domaines dans cette province hérités de de Razilli comprenaient un tiers

de l'Acadie. Il était fils du chevalier René de Menou, comte de Charnissay, procureur du roi et conseiller royal. Il laissa plusieurs enfants. Sa veuve épousa le chevalier Turgis, baron de St-Etienne de La Tour, baronnet de la Nouvelle-Ecosse et gouverneur aussi de l'Acadie.

DELFAU DE PORTALBA

Armes : De gueules à deux faux d'argent en sautoir confrontées; à un chef de sinople chargé de trois rochers d'or. Couronne de baron au-dessus celle de seigneur.

Histoire : Cette famille est renommée en Languedoc et a donné un capitoul à Toulouse et un trésorier royal à la France. Une de ces branches porte encore le nom de son fief féodal (Portalba); une autre, celui de Belfort près de Cahors, dont le château fut brûlé par les révolutionnaires 1798.

Joseph Xavier Célestin Delfau, baron de Portalba, naquit dans la Louisiane et mourut à Paris. Il se fit enregistrer dans l'Ordre Seigneurial du Canada et fut d'abord un des officiers du roi d'Espagne dans la Louisiane en 1788; ensuite commandant, décoré et un baron de l'empire par Napoléon I en 1810. Il épousa, à la Nouvelle-Orléans, Maria Léonarda Antonia, fille de don André Almonaster-Y-Roxas, qui était colonel du régiment de la Louisiane et chevalier de l'Ordre de Carlos III dont la femme était Louise, fille de Louis Denys, chevalier de La Ronde. Leurs enfants, nés à la Nouvelle-Orléans, étaient I Célcstin, II Alfred, III Gaston.

Imitons-les : Protégeons-nous

En commençant les quelques réflexions qui vont suivre je tiens à prévenir le lecteur que je n'ai nullement l'intention de demander à mes compatriotes de "boycotter" les institutions financières ou autres qui ne sont pas canadiennes-françaises ; mais bien plutôt de demander à mes compatriotes d'imiter l'esprit pratique des citoyens de diverses nationalités qui, avec nous, habitent, vivent, peinent et travaillent sur le continent nord de l'Amérique.

Dans les différentes contrées qu'il m'a été donné de visiter et où j'ai pu étudier la mentalité des citoyens qui les habitent, j'ai remarqué que, d'une façon générale, chaque groupe ethnique, qu'il soit d'origine anglaise, slave, écossaise, italienne, allemande, juive... ou même irlandaise, tend à s'unir et à marcher d'ensemble, non seulement dans l'ordre national, mais aussi et surtout dans l'ordre économique.

Seul, hélas ! il faut le dire, le Canadien-Français fait trop souvent exception à cette règle.

D'ordinaire, nous voyons les citoyens de chacune de ces diverses nationalités favoriser de préférence un de leurs nationaux dans leurs achats de tous les jours ; déposer leurs épargnes dans une institution financière de leur nationalité ; prendre une police d'assurance dans une compagnie dirigée par de leurs compatriotes ; employer de préférence quelqu'un qui soit de leur commune origine ; avoir un prêtre ou ministre du culte de leur nationalité ; pour le médecin, l'avocat, le notaire, etc., autant que faire se peut, encore et toujours, employer des citoyens de leur nationalité, et pour principe général parler toujours la langue maternelle.

Arrive-t-il une élection, ils verront, en apparence du moins, à faire concorder l'intérêt public avec leur intérêt national ; et très souvent quoi qu'en minorité, grâce à leur bonne entente et leur esprit d'union, faire accepter un des leurs pour représenter toute la population intéressée à cette élection, prenant par le fait même le moyen le plus pratique et le plus sûr de voir à ce que leurs droits ne soient jamais lésés et leurs intérêts économiques, sociaux et nationaux sauvegardés.

Pourquoi font-ils cela ? et peut-on le leur reprocher ? Ils agissent ainsi parce qu'ils savent que cet ensemble d'efforts continus les conduira invariablement au succès économique, politique et social. Et nous n'avons aucunement à le leur reprocher ; nous devons même considérer comme une vertu de leur part le fait qu'ils savent s'entendre, s'unir et en toutes circonstances, forts par cet esprit d'union, remporter des succès aussi éclatants qu'inattendus.

Pourquoi l'Irlandais, par exemple, achète-t-il de préférence d'un compatriote ?

C'est parce qu'il sait que lui-même, son fils ou un autre descendant de la Verte Erin pourra, un de ces jours, bénéficier d'une façon quelconque de l'encouragement qu'il donne à son compatriote.

Pourquoi, enfin, tient-il ardemment à patronner toujours le prêtre, le médecin, l'avocat, le marchand de sa nationalité ?

C'est qu'il sait que ces gens le favoriseront toujours de préférence en toutes circonstances ; qu'ils préféreront toujours encourager les institutions nationales ; qu'ils déposeront leurs épargnes dans les institutions financières de leur nationalité ; qu'ils encourageront de préférence les grandes compagnies commerciales contrôlées par de leurs co-nationaux, etc.

Et le résultat pratique de tout cela, c'est que ce citoyen peut se dire : "Moi, simple unité dans le tout national, je puis avoir confiance en l'avenir. Si j'ai le génie commercial ou industriel, même pauvre je puis compter sur la protection de mes compatriotes. Je suis certain d'avoir des capitaux

pour l'extension de mon commerce ou le développement de mon industrie, car c'est dans nos banques que mes compatriotes déposent leurs économies. Je puis, en toute certitude compter sur la protection efficace de la municipalité, du comté, de la province, ou voire même du pays, car je compte dans ces sphères des protecteurs attirés et dévoués à la défense de mes intérêts.

Puisque cet esprit d'entente et de protection mutuelles produit d'aussi heureux résultats chez nos concitoyens d'origine étrangère, pourquoi ne les imiterions-nous pas sous ce rapport ?

Il y a tant de circonstances où nous, Canadiens-Français, pourrions remporter des succès appréciables si ce n'était de ces malheureuses et nombreuses divisions qui, trop souvent, hélas ! existent parmi nous.

A l'instar de nos concitoyens anglo-saxons ou autres, protégeons donc nos commerçants canadiens-français, accordons leur tout notre patronage. Cependant, n'oublions pas de dire que ces derniers doivent aussi protéger leurs clients : c'est-à-dire que le commerçant ne se serve pas de sa nationalité comme d'une enseigne pour engager ses compatriotes à le patronner uniquement parce qu'il est canadien-français, et profiter de cette circonstance pour, à l'exemple des "youpins", voler un plus grand nombre de personnes. Mais qu'au contraire le marchand canadien-français tienne son commerce de manière à ce que ses compatriotes l'encouragent, non uniquement parce qu'il est canadien-français, mais bien plutôt parce que c'est là le meilleur magasin.

De même aussi encourageons nos professionnels, médecins, notaires, avocats, etc., et surtout d'une façon toute spéciale nos banquiers, car nous n'avons même pas assez de tout l'argent canadien-français pour le développement du commerce et de l'industrie de la nationalité.

D'une façon générale, enfin, encourageons et protégeons tous ceux qui, grâce à leur esprit d'initiative, à leur profonde connaissances législatives, ou à leurs grandes conceptions

financières, industrielles, etc., sont appelés à jouer un rôle prépondérant dans l'avancement économique du pays.

En un mot, dans notre commerce et nos relations sociales, économiques et politiques, imitons les vertus de l'écosais, de l'anglais, de l'irlandais, etc., et nous acquerrons par ce seul fait une puissance incontestable sur le sol de la libre Amérique.

Ottawa, 29 août 1912.

J.-E. Laforce.

Les livres canadiens-français

A Monsieur le Directeur

de la REVUE FRANCO-AMERICAINE.

Monsieur,

Le Cercle Duhamel, de l'A. C. J. C., d'Ottawa, adoptait il y a quelque temps une motion qu'il fera sans doute plaisir à vos nombreux lecteurs de connaître. La voici : "Que notre Cercle s'emploie par tous les moyens à sa disposition au succès de cette œuvre *"La diffusion de livres canadiens-français comme livres de récompense."*

"Que ceux qui ont la facilité de la parole le fassent par la parole.

"Que ceux qui manient habilement la plume, le fassent par la plume, dans nos journaux et nos revues.

"Que ceux, enfin, qui excellent dans l'action, la mettent à exécution le plus tôt possible."

On demandera peut-être l'à propos d'une telle résolution, adoptée par des jeunes, et ce qu'ils peuvent faire pour le succès d'une telle cause.

D'abord, la résolution est à tout le moins opportune—quelques semaines seulement nous séparent de la fin de l'année scolaire. Il est bien sûr qu'il n'est pas trop tôt. Espérons qu'il n'est pas trop tard de soulever une telle question.

Vos lecteurs n'en voudront certainement pas aux jeunes d'avoir recueilli et réchauffé une idée qui a mérité l'attention tantôt de journalistes éclairés et tantôt d'hommes d'Etat bien connus.

En effet, tous nous savons qu'en 1872 M. Joseph Taché suggérait l'idée d'encourager davantage les livres cana-

diens en les répandant plus largement parmi les écoliers et celà pour le plus grand avantage de ces derniers, et aussi pour le bénéfice des auteurs eux-mêmes.

En 1877, l'Institut Canadien d'Ottawa adoptait une motion semblable "distribuer en prix dans nos écoles un plus grand nombre d'exemplaires des *ouvrages canadiens* d'un mérite réel.

Au cours de la session de 1885, MM. Faucher de St-Maurice, Mercier, Blanchet, et autres, faisant au Gouvernement un devoir d'aider, d'encourager nos auteurs en répandant dans les écoles celles des *Oeuvres Canadiennes* dont la lecture peut intéresser et instruire à la fois l'enfant.

L'an dernier, plusieurs journaux en ont parlé. Le Gouvernement de Québec et la Commission scolaire de Montréal faisant chez nos libraires de fortes commandes de *livres canadiens*.

C'est le désir de notre cercle d'étendre ce mouvement à l'Ontario et partout où l'on parle Français, et même d'en accélérer la vitesse si possible.

Il ne faudrait pas croire que ce projet n'a pas encore rencontré d'opposition.

La première difficulté à vaincre, c'est la mentalité déplorable de beaucoup des nôtres qui, aveuglés par une sottise vanité, préfèrent une brassée de gros volumes français dorés sur tranches, volumes qu'on ne se donne pas la peine de lire, à des livres canadiens-français, d'apparence plus modeste, mais d'un bien plus vif et plus réel intérêt pour nous

La deuxième, c'est que l'oeuvre n'est pas encore assez connue, pas encore appréciée à sa valeur, pas assez encouragée. Il n'y a donc rien de surprenant si elle n'a pas encore obtenu tout le succès qu'on pouvait en attendre.

La troisième c'est *le commerce* encombrant de livres français d'un mérite médiocre qui empêche la diffusion de notre littérature nationale, n'éveille nullement l'imagination et l'esprit sur les choses de chez-vous, fausse notre goût et nous laisse indifférents, je devrais dire ignorants.

A l'égard de nos auteurs et de leurs oeuvres.

Nos auteurs ! Combien ils sont peu connus et appréciés !

Leurs oeuvres ! il faut souvent qu'elles traversent les mers pour valoir à nos auteurs des lecteurs désintéressés capables de leur prodiguer de dignes éloges.

D'aucuns réduisent à un très petit nombre les ouvrages Canadiens d'un "mérite réel."

D'autres contre balancent les qualités par les défauts et trouvent là une raison pour ne pas encourager notre "littérature nationale."

Je n'ai pas la prétention, en rapportant ces jugements, de les citer au tribunal de la critique et d'instruire leur procès. Mais je considère que tant justes qu'ils soient ils ne peuvent pas m'arrêter dans l'oeuvre que j'ai entreprise.

Pour ma part je suis fermement convaincu de l'influence du *livre*, du bon livre et pour nous, du livre canadien-français.

C'est pourquoi je vous fait part de mon idée M. le Directeur, comptant sur votre appui et celui des lecteurs de votre vaillante Revue, pour lui faire faire du chemin.

Omer Langlois

—:o:—

Les Timbres-Poste pour la réponse

Nous prions instamment nos nombreux correspondants de vouloir bien mettre le timbre-poste, pour la réponse, dans leurs lettres. Du fait de la correspondance, notre budget se trouve chargé de *trois cents dollars* par an, et ce chapitre ne peut qu'augmenter. Aussi faisons-nous encore appel à nos amis pour leur faire supporter le petit ruisseau devenu grande rivière pour la REVUE FRANCO-AMERICAINE.

Bibliographie

LES VACANCES DE SUZETTE POUR 1912.—I volume in-12 broché 20 cents, relié 30 cents, (4 cents en plus pour le port). Librairie Henri Gautier, 55, quai des Grands-Augustins, Paris.

Pour la quatrième fois, cet aimable volume annuel vient de paraître, et tant au point de vue des illustrations qu'à celui du texte il reste digne de ses devanciers, s'il ne les dépasse pas.

C'est le meilleur compagnon que puissent avoir les fillettes et leurs frères pendant l'heureux temps des vacances. Dans ses 196 pages, il réunit tout ce qui peut amuser et distraire intelligemment des enfants. On y trouve de désopilantes comédies à jouer en famille, des monologues, des histoires gracieuses et gaies, des jeux de plein air et d'appartement, des travaux pour le trousseau de la poupée. Tous les articles sont rédigés par les auteurs les plus aimés de la jeunesse et sont illustrés de plus de 120 dessins par R. de la Nézière. C'est assez dire avec quel soin, malgré son prix très bas, a été dédié le livre des vacances. Il donnera à ses gentils lecteurs joie de l'esprit et joie des yeux.

Envoi franco contre mandat-poste ou timbres français (non coloniaux), à l'adresse de M. Henri Gautier, éditeur, 55, quai des Grands-Augustins, Paris.

UNE PRISON DOREE, par B. de Buxy.—I vol. in-12, prix broché 60 cents; relié toile bleue, fers spéciaux, tranches marbrées, 70 cents.

Encore une œuvre remarquable à l'actif de B. de Buxy dont le public lettré a su apprécier, depuis longtemps, le style poétique, l'imagination féconde et cet art souverain de la description qui trahit un sens profond et intime des beautés de la nature.

Une partie de l'action se place dans les solitudes onduleuses, boisées de la Franche-Comté. Dans ce pays, à Mauperroux, au pied du vieux manoir de Matafelone, dans l'humble maisonnette de Tante Arie, vit une douce et naïve jeune fille : Germaine d'Urgel, orpheline de père et de mère, à laquelle la légende attribue une lointaine parenté avec les princes d'Arcovan, seigneurs de Matafelone.

Si le mystère plane sur les origines des d'Urgel, il enveloppe aussi la famille d'Arcovan dont les membres occupèrent toujours de hautes fonctions à la cour impériale d'Autriche. C'est pour cette raison qu'on ne les vit qu'à de très longs intervalles à Mauperroux. Mais voilà qu'un jour, arrive le prince Mavimilian, dernier du nom. Chose bizarre, sur ce personnage rigide et d'allures hautaines, la grâce de Geneviève produit un effet inattendu ; il sollicite sa main, et la jeune fille, cédant aux conseils de Tante Arie, finit par agréer le noble prétendant : la voici princesse.

Mais, hélas ! ce mariage entre gens d'éducation et d'esprit si différents est ce qu'il devait être. Pour Geneviève, c'est une désillusion profonde. Un protocole froid et sévère est de règle chez les d'Arcovan. Sans cesse surveillée par Mme de Jarus, sa dame d'honneur, une douairière à la mode d'autrefois, Geneviève doit abdiquer toute liberté et le luxueux palais où on l'introduit lui devient une prison, la prison dorée.

Elle est bien malheureuse, la pauvre, et voilà que, pour augmenter ses souffrances, une intrigue abominable, ourdie par un cousin qui se croit frustré, se machine autour d'elle. Geneviève en serait la victime sans une intervention providentielle, sans un événement heureux qui fait éclairer la vérité et ramène, près de sa femme, un mari qui sacrifie enfin son orgueil à son affection.

Quelle est cette intrigue ! Quelle est cette intervention providentielle ? Quel est cet événement heureux ? Le lecteur, auquel nous voulons laisser tout le charme du récit, nous reprocherait de le lui dire.

Envoi franco contre mandat-poste ou timbres français,

non coloniaux, à l'adresse de M. Henri Gautier, éditeur, 55, quai des Grands-Augustins, à Paris.

L'EPARPILLEUR DE BRAISES, par Jeanne de Coulomb.
—I vol. in-12, prix broché 60 cents; relié toile bleue, fers spéciaux, tranches marbrées, 70 cents.

Quitter la blouse de ses ancêtres—honnêtes forgerons—prendre des allures et les goûts parisiens, tel est le désir qui hante l'esprit de Jacques Milorge. Ce rêve est, pourtant, en complet désaccord avec l'accomplissement de son devoir, car la forge a besoin de sa direction, et, sans elle, c'est la ruine prochaine! Mais le jeune homme, cédant à l'entraînement, à la poussée de ses ambitions, passera outre. Il sacrifiera tout à ses projets; il s'en ira, laissant sa vieille mère dans les larmes, abandonnant volontairement la forge à la fatale destinée.

L'auteur de cette captivante étude psychologique nous montre le jeune Auvergnat dans le tourbillon de Paris où, pour satisfaire son insatiable besoin d'arriver, il exige de sa conscience les concessions les plus honteuses. Tous les moyens lui sont bons; il fait litière de ses derniers scrupules: il fonde une revue qui flattera les pires tendances et pour laquelle il acceptera la collaboration d'écrivains indignes de ce nom.

Et, ici viendra se greffer un drame tel qu'il s'en déroule tous les jours dans ce monde équivoque qui conduit la France à la honte et à la ruine. Le châtement ne se fera pas attendre. A force d'éparpiller les braises de ses théories néfastes, l'incendie se déclarera, mais il dévorera d'abord le propre foyer de Jacques Milorge. Sa femme en sera la première victime et, devant l'effondrement de son intérieur, l'apôtre du mal comprendra enfin toute la hideur de son œuvre. Trop tard!

Tout cela nous est raconté avec le talent, la verve, l'esprit prime-sautier dont Mme Jeanne de Coulomb a le secret. Des scènes d'un tragique intense succèdent à des pages d'une poésie sérieuse et reconfortante. De l'oeuvre, prise

dans son ensemble, nous tirons une leçon de haute morale, sociale et chrétienne, que beaucoup feraient bien de méditer.

Ajoutons que ce roman — ainsi que tous ceux du même auteur — est d'une moralité irréprochable. Non seulement il peut être mis entre toutes les mains, mais on fera oeuvre méritoire en le répandant autour de soi.

Envoi franco contre mandat-poste ou timbres français, non coloniaux, à l'adresse de M. Henri Gautier, éditeur, 55, quai des Grands-Augustins, à Paris.

EN GARDE! — Termes Anglais et Anglicismes, par l'abbé Etienne Blanchard. — Table des matières: L'anglicisme, voilà l'ennemi! — Beauté de la langue française — Dangers de l'anglicisme — L'anglicisme nous envahit — Causes de l'anglicisme — L'anglicisme et le chemin de fer — L'anglicisme et le sport — L'anglicisme et le commerce — L'anglicisme et l'annonce — L'anglicisme et les noms de famille — L'anglicisme et les relations sociales — L'anglicisme et les journaux — L'anglicisme et la ferme — L'anglicisme et les chantiers — L'anglicisme et nos hommes de loi — Pot-pourri d'anglicismes — Tort des manufactures et des commerçants — Le remède au mal — Dangers de l'heure présente — En conservant notre langue, conservons notre foi.

Cette table des matières indique un livre dont l'opportunité saute aux yeux et dont l'utilité, comme ouvrage à consultation est incontestable. Il est peu de volumes canadiens de plus de cent pages qui se vendent au prix minime de quinze sous, et, en cela, l'auteur a voulu faire acte de patriotisme.

Pourriez-vous faire quelque chose pour la diffusion de cet ouvrage le recommander, en encourager la patriotique lecture?

Ce livre a une telle vogue qu'il en est paru deux éditions considérables en moins d'une semaine.

Connaissez-vous, dans votre localité, un libraire ou un marchand chez lequel pourrait-être placé cet ouvrage? Peut-être pourrait-on s'entendre avec vous dans ce but?

Prix, chez l'auteur : 15 sous l'unité; \$1.50 la douzaine; \$10.00 le cent, transport au frais de l'acheteur. Timbres canadiens ou américains acceptés pour faibles commandes.

L'abbé ETIENNE BLANCHARD,

Weedon, P. Q., Canada.

TERRES ET PEUPLES DU CANADA.—Nous accusons réception de l'ouvrage de M. Emile Miller: "Terres et Peuples du Canada." L'ouvrage est précédé d'une préface de monsieur l'abbé Adélarde Desrosiers.

Ce livre, d'un caractère socio-géographique, contient d'intéressantes études sur le Canada, sur ses ressources et son avenir; et sans entreprendre d'en discuter ou d'en apprécier la portée, il nous fait plaisir de le signaler à nos lecteurs.—(*Le Canada.*)

LIVRES RECUS.—*Histoire des Seigneurs de la Rivière du Sud et de leurs alliés Canadiens et Acadiens*, par l'abbé Couillard-Després, imprimerie de la "Tribune" de St-Hyacinthe, 1912.

C'est une splendide monographie dédiée "aux descendants du premier colon canadien", une acte de piété filiale rendu, après trois siècles, aux pères de la Nouvelle-France. L'ouvrage, écrit avec un talent très sûr, est assurément l'un des plus intéressants parmi les très nombreux ouvrages historiques parus au pays. Il porte en épigraphe cette parole de Frédéric Ozanam: "La bénédiction de Dieu est sur les familles où l'on se souvient des aïeux." C'est une thèse qui est prouvée à chaque page du volume.

On peut se procurer l'*Histoire des Seigneurs de la Rivière du Sud* en s'adressant à l'auteur à la "Tribune" de St-Hyacinthe.

LE MIROIR DES JOURS, recueil de poésies, par Albert Lozeau. Imprimerie du "Devoir", Montréal, 1912.

Le talent de M. Lozeau lui a valu récemment une décoration de la part du gouvernement français. Il est, à n'en pas douter, le mieux goûté de nos poètes canadiens-français.

AU LARGE DE L'ECUEIL, par Hector Bernier, imprimerie de l' "Événement", Québec, 1912.

Roman de mœurs où l'auteur met en conflit, dans une intrigue amoureuse, la foi catholique et l'incrédulité. C'est là l'écueil à éviter par les héros de M. Bernier. On lui a fait beaucoup d'éloges et il semble qu'il les mérite à peu près tous. C'est, en somme, un fort joli roman canadien.

L'ONCLE PRALINE, par André de Maricourt. Un volume in-12, broché, 3 francs. Relié toile bleue, tranches marbrées, 3 fr. 50.

L' "Oncle Praline" est un roman historique d'un intérêt poignant qui, en pleine époque révolutionnaire, nous fait assister au heurt de deux "mondes". La fille d'un ci-devant, Lydie de Vaugrigneuse, est aimée en même temps par un de ses cousins dévoué à la reine Marie-Antoinette et par le fils d'un conventionnel qui a voté la mort du roi. L'intrigue se déroule dans un manoir poétique de l'Île-de-France, dans les prisons de la Terreur, devant l'échafaud et jusqu'en émigration, et le principal acteur en est "l'oncle Praline", personnage volontairement caricatural, puis infiniment touchant, qui s'offre à la mort pour sauver les siens. Si, souvent, les romans des temps révolutionnaires semblent un peu "rebattus", l'auteur a su donner à celui-ci autant d'originalité que de vie. Ses beaux travaux historiques, couronnés déjà par l'Académie française, lui donnent toute autorité pour parler du XVIII^e siècle et, sous la forme romanesque, il a fait une peinture soigneusement exacte des mœurs du temps, des prisons de Chantilly et de Paris et de l'émigration. Enfin, passant avec aisance du plaisant au sévère, M. de Maricourt, au milieu de descriptions charmantes et poétiques, nous a présenté ses personnages (dans une action dont l'intérêt croît à chaque page) avec esprit et humour, puis avec une émotion discrète et attendrie qui rend très attachant ce volume écrit avec une rare élégance.

Envoi franco contre mandat-poste ou timbres français (non coloniaux) à l'adresse de M. Henri Gautier, éditeur, 55, quai des Grands-Augustins, à Paris.

LA VIOLONISTE, par Marthe Lachèse. 1 vol. in-12, prix broché 3 francs ; relié toile bleue, tranche marbrée, 3 fr. 50.

Le titre est suggestif. Il suppose d'entraînantes auditions musicales. Mais ouvrez le livre et, tout à coup, c'est vers les magnifiques panoramas de l'Italie que le lecteur est transporté.

Ils se déroulent, cadre étincelant, autour de la pauvre nomade qui suit son père, le musicien errant.

La mort les guette sur la route et quand ils arrivent, enfin, à Milan où les attendaient de nouveaux triomphes, ce qui sort de la gare et chemine vers l'hôpital voisin, c'est une civière sur laquelle une forme humaine, mal voilée par une couverture, est étendue, et, derrière elle, une autre, visible, celle-ci, simplement affaissée, mais si muette, si inerte, si raidie, qu'on peut se demander si ce n'est pas un second cadavre qui suit le premier.

Que va devenir Carlotta Rinaldo avec ses dix-huit ans, son merveilleux talent, son isolement complet dans ce monde ?

On se le demande avec effroi. Mais Dieu, qui est le père des orphelins, veille, et l'oisillon sans nid trouve enfin un refuge. Et le bonheur sourirait encore à la pauvre violoniste sans une trahison qui se glisse, venimeuse, entre elle et le jeune comte des Ormes qu'elle aime et dont elle est aimée. Elle arrachera l'orpheline du foyer où elle avait trouvé un second père, une mère, des sœurs, un frère qui en fait sa chère disciple. Elle l'obligera à se mettre aux gages d'une grande milliardaire américaine dont l'orgueil la torturera. Alors, par son violon, son âme gémira avec une puissance qui étonnera les auditoires.

Naples recevra l'infortunée, puis ensuite Rome, la ville des Césars. Comment, là, sur cette terre du vieux Latium, le roman va-t-il se terminer par un drame épouvantable dont la seule idée fait frémir ?

Une sèche analyse ne peut pas suffire à en instruire le lecteur. Il faut qu'il cherche, dans le livre même, le secret de ce dénouement. Il le trouvera, présenté avec ce dramatique dont l'auteur a le secret.

Situations captivantes, scènes pathétiques ou reposantes, descriptions riches, ensoleillées et variées comme les pays

qu'elles retracent, se partagent ce remarquable ouvrage, d'un charme indicible, et dans lequel, malgré toutes les hardiesses et toutes les énergies, l'auteur a su garder l'inviolable réserve dont son nom, à lui seul, est une garantie.

Envoi franco contre mandat-poste ou timbres français (non coloniaux) à l'adresse de M. Henri Gautier, éditeur, 55, quai des Grands-Augustins, à Paris.

En vente chez tous les libraires.

—:O:—

Avis important

Depuis quelque temps et surtout depuis le déménagement du mois de mai et les changements d'adresses qui en ont été la conséquence, beaucoup de nos abonnés se plaignent des irrégularités qui se produisent dans le service de la REVUE FRANCO-AMERICAINE.

Nous tenons à les prévenir que ces irrégularités ne proviennent pas de nous, mais de la poste, puisque nos listes imprimées ne peuvent varier d'un mois à l'autre. Nous prions donc tous ceux qui auraient à en souffrir de nous le faire savoir au plus tôt. Quand nous aurons un dossier constitué, nous entreprendrons nous-mêmes les démarches nécessaires pour mettre fin à ces abus, et, au besoin, nous dénoncerons les bureaux négligents ou malveillants.

Revue des faits et des oeuvres

Un évêque acadien

Les journaux ont déjà annoncé le choix de Mgr Leblanc pour le siège épiscopal de Saint-Jean, N. B. Ils ont publié, à peu près en même temps, la protestation des Irlandais de la ville épiscopale du nouvel évêque. Cette protestation, du reste, a provoqué de la part d'autres Hiberniens mieux fûtés une contre-protestation qui voulait dire : " Il n'est pas nécessaire de faire tant de bruit ; ce qu'on nous laisse vaut mieux que ce que l'on nous ôte. Et l'avenir est toujours là ! Et ce sont ces derniers qui ont raison.

En effet, il y a loin de la nomination de Mgr Leblanc à St-Jean à la création projetée et promise d'un diocèse essentiellement acadien avec siège à Moncton.

C'est, au fond, une mesure de justice incomplète qui a permis aux autorités romaines d'ignorer le principe des nationalités dans le choix des évêques. Il est bien certain, aussi, que Mgr Leblanc ne francisera pas son diocèse, tandis que les assimilateurs des diocèses où les fidèles français sont en majorité pourront continuer tranquillement leur œuvre.

Ils compteront, de plus, sur le temps pour reconquérir le peu de terrain perdu. Après ce qui vient d'arriver à Pembroke, ils ont bien raison de se montrer bons seigneurs.

N'empêche que les Acadiens viennent de remporter un avantage signalé dont nous les félicitons très sincèrement. Nous offrons, en même temps, nos plus respectueux hommages à l'évêque et, souhaitons-le, au chef que le Saint-Siège vient de leur donner. Les Acadiens savent ce qu'ils gagnent et rien n'indique qu'ils ne cesseront pas d'être vigilants et de garder leur poudre sèche. A preuve la lettre suivante du sénateur Pascal Poirier qui apprécie parfaitement la situation et qui était adressée à un journaliste canadien-français :

Sheguiandah, Iles Manitoulines,

25 août 1912.

Mon cher Monsieur,

Votre lettre me rattrape ici, au bout du monde, parmi les Obidjways. Vous croyez que ce sont des sauvages ? Point. C'est à Saint-Jean, N. B., que se trouvent les véritables.

Vous me demandez de vous dire ce que je pense "de l'agitation qui se poursuit au Nouveau-Brunswick ; si les Acadiens ont raison de se réjouir ou de redouter des nouvelles trahisons irlandaises ?"

Les Acadiens se réjouissent, parce que justice leur est enfin rendue parce que Rome, en leur donnant M. Leblanc pour évêque, a fait choix d'un excellent prêtre, à l'âme acadienne, que l'éclat de la pourpre n'éblouira pas ; ils se réjouissent à cause de l'augmentation de religion, de foi religieuse et d'espérances nationales qui en résultera.

"SI NOUS REDOUTONS DE NOUVELLES TRAHISONS IRLANDAISES ?" Nous en attendons des nouvelles ; mais nous ne les redoutons pas.

Vous me demandez ensuite si "les Anglais et les Ecossais sont aussi bêtement fanatiques ?"

D'abord, les Anglais et les Ecossais ne sont pas naturellement fanatiques. Quand ils le deviennent, en réponse, souvent, à notre propre intolérance, on trouve toujours chez eux un fond de "fair play."

Les catholiques d'Irlande ont leurs gens d'Ulster ; nous avons les nôtres, au Canada, qui sont pires,—sauf de très nobles exceptions et trop rares—A vos autres questions, permettez-moi de ne pas répondre, et croyez à mes meilleurs sentiments.

Les Fermes-Ecoles.

L'auteur des articles publiés ici, en mars et avril derniers, sous le titre "Questions économiques", le "Docteur de la Glèbe" nous adresse ce qui suit :

"J'éprouve un extrême plaisir à signaler aux lecteurs de la REVUE FRANCO-AMERICAINE le fait que la Commission de Conservation de la Puissance vient de faire sienne et d'en recommander la mise en pratique au gouvernement fédéral la suggestion relative à la diffusion des connaissances agricoles par l'établissement de fermes-modèles secondaires (dites fermes-écoles, ou fermes-exemples), distribuées sur divers points du Canada.

"Monsieur Bellemare, député de Maskinongé, au cours de la dernière session, s'était fait l'avocat de la même idée devant le parlement ; et ses remarques en faveur d'une cam-

pagne immédiate d'éducation populaire ont alors attiré l'attention des hommes sérieux.

"De son côté, monsieur J. Dumont, dans le "Devoir" du 8 août, accompagne des commentaires suivants l'annonce de la bonne nouvelle :

"Le gouvernement fédéral fait annoncer que la Commission de Conservation a choisi dans les différentes provinces un certain nombre de fermes, où l'on essaiera d'habituer nos cultivateurs aux méthodes les plus propres à accroître la production de leurs terres."

Très bien. Nous croyons que c'est une excellente idée.

"Il y a énormément à faire en faveur de l'agriculture, et le gouvernement ne saurait porter trop d'attention à la classe agricole, car tout ce qui bénéficie à l'agriculture bénéficie indirectement aussi aux consommateurs. Si le coût de la vie vient à diminuer, ce sera par l'effet de la production agricole.

"Mais pourquoi ne pas multiplier le nombre de ces fermes-modèles ? On en choisit huit dans Ontario, six dans Québec et ainsi de suite. Il en faudrait une au moins par comté et même deux dans les comtés d'une étendue considérable, et toutes situées dans l'endroit le plus fréquenté du comté.

"Le propriétaire de la ferme choisie s'engage à suivre tous les ordres des experts désignés par la commission, qui sont des hommes très compétents, affirme-t-on. Cette condition doit offrir assez de garanties de succès pour qu'on n'hésite pas à généraliser davantage cette expérience.

"Il en coûtera sans doute plus d'argent, mais tout argent bien employé en faveur de l'agriculture est un capital qui rapporte au centuple.

"Bien appliquée, cette réforme ou initiative gouvernementale ne saurait manquer de susciter d'autres progrès importants, comme l'établissement de manufactures connexes à l'agriculture, et pousser énergiquement à "l'industrialisation" de celle-ci ; d'où naîtront bientôt, dans nos campagnes, des centres de population de deuxième et de troisième ordre, autrement favorables au bien-être individuel que

les cités géantes, dans lesquelles règnent d'ordinaire l'encombrement et la gêne.

“ Il est à espérer également qu'étant en aussi excellentes dispositions, le ministère va s'occuper sans délai de l'organisation de bureaux de recrutement et de placement de main-d'œuvre agricole dans les grandes villes, et de contribuer ainsi à la solution du problème du travail, qui a fort à faire avec la question de “ la dépopulation des campagnes et de la vie chère en ce pays.

“ En vérité, il est intéressant et réconfortant à la fois de voir l'idée économique “ en marche ” au milieu de nous. Et il convient de féliciter la Commission de Conservation de son initiative féconde dans la voie d'un progrès, que seuls les pouvoirs publics peuvent réaliser efficacement. ”

Taux de primes!

Dit l'“ Indépendant ”, de Fall-River, Mass :

“ Ainsi que l'annonçait une dépêche de Rome en date d'hier (28 août 1912), le cardinal O'Connell vient de donner au secrétaire d'Etat pontifical, le cardinal Merry del Val, un superbe canot automobile, — ou yacht à vapeur comme on dit en Amérique.

“ Le cardinal O'Connell avait d'abord songé — le printemps dernier — à faire l'acquisition d'un yacht, pour entreprendre de fréquentes croisières sur le littoral de l'Atlantique, pendant l'été, dans l'intérêt de sa santé.

“ Mais il se décida ensuite à faire un voyage en Europe et à présenter au cardinal del Val un canot automobile.

“ Le secrétaire d'Etat pontifical a été, paraît-il, profondément touché du désintéressement et de l'abnégation du cardinal américain. ”

Feu Errol Bouchette

En même temps que nous publions dans le présent numéro l'article si solidement bâti de M. Bouchette sur l'évolution économique des nôtres dans la province d'Ontario, nous avons le douloureux devoir d'annoncer à nos lecteurs la nouvelle de sa mort. Cette étude profonde où le souci patriotique le dispute au soin le plus scrupuleux du fond et

de la forme, ce sera le dernier. On le compte déjà parmi les œuvres posthumes de notre ami disparu.

Car, la REVUE n'eut pas de meilleur ami, ni de plus dévoué que ce chercheur modeste retiré dans la pénétrante atmosphère de la bibliothèque nationale et en proie à l'unique préoccupation de montrer à ses compatriotes les lois qui marquent et accentuent davantage, chaque année, leur lente évolution économique.

Peu sensible aux déclamations des rhéteurs, c'est dans la vie de chaque jour, dans ses soucis comme dans ses occupations les plus utilitaires qu'il recherchait le secret des grandeurs futures de sa race. Un beau champ ou se révèle l'art de l'agronome lui inspirait plus d'enthousiasme que le mieux ciselé des poèmes ou que la plus vibrante péroraison d'un orateur de fête nationale.

Pour mieux sonder l'avenir des siens, il étudiait—et avec quelle passion!—les courants profonds des foules laborieuses et c'est de l'effort commun de toutes les classes qu'il attendait les enseignements qui montrent leur route aux peuples naissants.

Nous devons remettre à plus tard l'étude de l'oeuvre éminemment solide et déjà considérable qu'il a laissée. Il importe surtout de signaler le bel exemple de travail et de dévouement qui est le fond de sa vie trop courte.

La REVUE doit ce tribut à cet ami de tous les jours, à ce collaborateur que l'amour des belles causes et les espoirs qui ne faiblissent pas avaient amené sous sa bannière.

Elle associe son deuil à la brave petite famille que la Providence vient de frapper si cruellement et la prie d'agrèer l'expression de ses plus sympathiques condoléances.

Léon Kemner.

Les deux Filles de Maître Bienaimé

(SCENES NORMANDES)

PAR

Marie Le Mière

(Suite)

Le soir, vers quatre heures, Louis était de retour à sa chère maison dont le toit à pignons rabattus luisait, sous l'eau, comme un marbre noirâtre ; les fenêtres de la cuisine se dorraient entre les touffes du feuillage.

— Comme tu es trempé, mon pauvre garçon ! s'écria Mme Chaumel, accourue sur le seuil. C'est un temps à ne pas mettre un chien dehors !

Déjà elle déboutonnait le manteau de son fils, entraînait le jeune homme près de lâtre monumental. Puis elle voulut retirer les bottes de Louis qui protesta.

— Laisse-moi donc, mon grand garçon ! ordonna la mère ; tu as beau me dépasser de toute la tête : tu es toujours petit pour moi, tu sais bien.

Alors il s'abandonna, ému, à ces attentions qui, du reste, étaient de toutes les heures. . . Oh ! la chaleur de ce foyer ! la douceur de ces retours après les jours de pluie ! Qu'il était privilégié, pourtant, alors que d'autres êtres n'avaient pas de mère pour les accueillir et rentraient, au soir des journées harassantes, dans le froid des maisons désorganisées et tristes ! Cette pensée fut pénible au jeune homme ; d'ailleurs, une impression fatigante, irritante, le troublait depuis tantôt.

Maintenant, sa mère, le servait, dans la salle, tout en jetant vers lui de rapides regards,

— Tu as quelque chose qui te contrarie, finit-elle par dire ; tu n'as pas ta figure de tous les jours.

Il hésita, puis, prenant son parti :

—Pensez, maman, répondit-il, qu'on fait courir le bruit de mon mariage ! Tantôt, à la foire, plusieurs de mes connaissances ont jugé à propos de me complimenter.

—Ah ! et avec qui te marie-t-on ?

—Avec ma cousine, dit Louis après un nouveau silence. On était même si sûr de l'événement, que je ne sais pas si on a cru à mon démenti !

—Pourquoi démentir ? fit Mme Chaumel, les mains croisées sur son tablier.

Son fils releva brusquement la tête.

—Oui, pourquoi ? reprit-elle. Je me demande aussi d'où la nouvelle est venue ; mais ça n'a pas grande importance, au fond ; les langues ont marché un peu trop vite, et voilà tout... N'est-ce pas, mon garçon ! insista-t-elle, en le secouant doucement par l'épaule.

Mais il resta muet, et ses traits énergiques semblèrent tout à coup figés.

—Oh ! mon Dieu ! soupira Mme Chaumel, consternée, c'est donc que tu ne veux pas ? Tu ne veux pas me donner la joie de te voir consolé !

—Maman... supplia le jeune homme.

Elle marchait avec une agitation insolite, et dérangeait tour à tour les objets placés sur la table.

—Est-ce que ça ne devrait pas être enterré, cette histoire-là, depuis le temps ? continua-t-elle. Deux ans et demi ! C'est pourtant plus qu'il ne faut pour oublier une fille comme ça... Tu ne vas pas me dire que tu l'aimes encore !

—Je ne l'aime plus ! déclara Louis au supplice.

—Eh bien ! alors !... Qu'est-ce que tu as contre Marthe, qui est si aimable et si pieuse ? Elle t'aurait plu, autrefois, si l'autre ne s'était pas trouvée là... Je vois ce que c'est... Tu ne veux pas te marier, et quand nous serons parties, ta grand'mère et moi, tu resteras tout seul, sans personne qui

t'aime... Et voilà ce qu'elle aura fait, la mauvaise !... Ah ! tiens, c'est trop dur.

Et, subitement, Mme Chaumel fondit en larmes. Larmes d'autant plus impressionnantes qu'elles étaient plus rares chez cette nature d'une trempe vigoureuse. Louis s'élança d'un bond.

Ah ! pas cela : il ne pouvait pas voir pleurer sa mère ! son coeur défailloit sous un terrible choc.

—Maman, calmez-vous ! implora-t-il ; vous me faites trop de mal !

Il serrait les mains qui avaient tant travaillé pour lui ; il baisait les rides qui racontaient tant de fatigues saintes. Avec des mots très tendres, il apaisait ce chagrin ; mais la scène l'avait étrangement remué lui-même, en portant à la phase aiguë la lutte qu'il se livrait depuis des mois, dans le fond de son coeur.

Il dit qu'il examinerait, qu'il réfléchirait encore. Pendant sa nuit d'insomnie, il se résuma les pensées qui, jusque-là, étaient demeurées en lui à l'état latent ; et il conclut dans la sincérité de son âme :

“ Un homme qui n'est pas appelé à une voix d'exception doit se soumettre à la loi générale, faire souche de chrétiens de citoyens... Le mariage de convenance est le seul qui me soit possible : il me faut donc m'y décider. Pourquoi n'épouserai-je pas celle que ma mère, si sage et si aimante, m'a toujours destinée ? Mon coeur est bien libre ! Je serai un bon mari, un bon père, et Marthe, assurément, ne me rendra pas malheureux ! ”

Le lendemain, il disait à Mme Chaumel :

—J'ai réfléchi, maman ; j'ai dû reconnaître que je n'avais rien, absolument rien contre elle, et je suis maintenant résolu à la demander... Ne lui en parlez pas encore, et que ceci reste entre nous, en attendant que je me sois bien habitué à cette idée.

Une joie presque délirante fit rayonner la mère.

—A la bonne heure, mon Louis, s'écria-t-elle. C'était écrit, vois-tu, et je te réponds de Marthe... Je te promets que tu seras heureux, très heureux... Et tu me donnes, à moi, la plus grande des consolations !

VIII

TROIS FEMMES

“A quoi bon?...” Question désolante que Mathilde repousse et désavoue, mais qui finira peut-être par faire brèche dans une partie obscure de sa pensée ou de son coeur,

Elle n'en peut plus, la pauvre fille ! Levée dès la première heure, elle est encore debout à onze heures du soir. Il est des jours où elle doit incarner à la fois, dans cette ferme, la maîtresse, les servantes et le maître lui-même ! Ah ! le maître, qu'est-il devenu ? Ceux qui le voyaient passer jadis, l'œil perçant, le geste prompt, l'allure à la fois raide et preste, le voient se traîner maintenant, tordu comme un vieil arbre que la tempête achève de déraciner.

Infirmes, ce paysan né pour la forte vie en plein air, en pleine activité ! La plaie ne se guérit pas ; la jambe reste tuméfiée ; la moindre fatigue occasionne des douleurs intolérables, nécessitant l'immobilité complète... Plus Brissot veut lutter, plus le mal s'envenime, et le malheureux, contraint de s'avouer son impuissance, passe de la pire révolte au pire découragement !

Comment Mathilde suffirait-elle à la tâche ? C'est l'époque des grands travaux. Quand elle veille sur son père, le soignant, l'empêchant de bouger, les récoltes, là-bas, sèchent sur pied ou se gâtent sous l'eau. Quand elle se rend aux champs pour essayer de secouer les apathies, quand elle court, pâle de sueur, maniant les lourds râdeaux, chargeant à bout de bras les énormes paquets de foin au sommet des “veuillotes”, c'est le désordre à la maison ! Les hommes, en rentrant, doivent attendre la soupe, et murmurent ; parfois, le maître est ab-

sent, et Mathilde sait bien où il est allé... Le débit de boissons est tout proche, avec la femme aux manières douces, aux égards obséquieux... Enfin, enfin, qui donc est-elle, cette créature ? Que veut-elle ? Car elle veut quelque chose : Mathilde en est sûre, d'une certitude qui brûle et qui dévore... Pourtant, si elle s'ouvrait à quelqu'un, à son père surtout, il la traiterait de folle... Oh ! écarter la veuve Hochard ! Ecarter aussi l'individu aux yeux sinistres ! Ce qui effraye le plus Mathilde, c'est l'impression d'avoir vu ces yeux-là dans un autre visage, à une certaine heure de sa vie... Elle voudrait se confier à son oncle ; mais il est des choses trop cruelles à dire, il est des voiles trop pénibles à soulever !

Elle se répétait cela, un jour de la fin de juillet, en rentrant des clos où elle avait porté la collation de l'après-midi. Elle appela : sa voix éveilla une résonance lugubre dans la maison vide. Où étaient les servantes ? Pourquoi n'avait-on pas encore attelé les voitures pour la "traite" du soir ? La jeune fille eut un sourire amer ; puis, lâchant son panier, elle s'affaissa, prise de vertige, sur le banc cloué aux montants de la table.

Au cabaret du bord de l'eau, Maître Brissot, installé près de la fenêtre, la jambe allongée sur un escabeau rustique, humait un semblant de fraîcheur qui s'exhalait de la rivière, et regardait vaguement, tantôt la femme aux mains adroites, tantôt une branche de passe roses qui s'arrondissait joliment dans le cadre de pierres mal crépies.

—Pour sûr, répétait-elle, qu'il est bon de se rafraîchir, par le temps qui court.

—Pour de la chaleur, c'est de la chaleur, monsieur Brissot.

Et cette chaleur montait dangereusement à la tête ennuagée. Le fermier, accoudé au bord de la fenêtre et tenant son verre d'une main, faisait chanter, de l'autre, la vitre grossière, teinte des couleurs du prisme.

—Comme ça, reprit-il après une longue pause, vous voulez vous retirer du commerce ?

—La chose est telle que je vous la dis. Le métier ne me plaît guère ; je n'ai pas été habituée à ça dans ma jeunesse ; il a fallu bien des malheurs, allez, pour que je vienne m'échouer là.

Tout en parlant, elle rangeait, essuyait, avec des mouvements flexibles ; des mouches bourdonnaient dans l'atmosphère lourde de la salle, et quelques-unes voltigeaient autour des cheveux de lin.

—Votre père faisait valoir ? interrogea Brissot.

Elle répondit oui, d'un geste.

—Ce n'est pas le même genre de culture, là-bas, remarqua le père de Mathilde ; non, non, ce n'est pas le même genre. . .

—Il y a beaucoup plus de labours, c'est vrai, dit la veuve Hochard ; mais, au fond, les différents pays agricoles se ressemblent plus qu'on ne croit. Je m'en rends bien compte en entendant causer, chez moi, les cultivateurs et les journaliers.

—Oui, oui. . . On voit que ça vous intéresse. . . On voit que vous vous y connaissez. . .

Il pencha sa tête en dehors ; le bourdonnement des mouches devenait endormant.

—Alors, reprit-il, qu'est-ce que vous allez faire ?

—Ça dépend. Je peux choisir, Dieu merci, entre bien des positions. Ce qui me plairait le plus, ce serait. . .

Elle s'était arrêtée, la main au menton, le dos contre un vieux bahut couvert de tasses multicolores ; sa lèvre mince, sinieuse, eut un petit tressaillement.

—Ce serait d'aller tenir la maison d'un vieux cousin que j'ai dans le Calvados ; il est resté impotent, le ménage est livré aux domestiques. . . Et moi, vous savez, j'aime à me dévouer, j'ai toujours eu du cœur à l'ouvrage. . .

Mme Hochard continuait, du ton le plus naturel du monde ; Brissot n'avait pas, en ce moment, les idées assez nettes pour pouvoir discuter les faits ; d'abord, de par la surexcitation où le maintenaient, depuis des mois, le tourment moral, la souffrance physique, et d'autres causes, hélas ! il en arrivait

à cet état d'esprit où l'on trouve admissibles les choses les plus extraordinaires.

En partant, il se retourna sur le seuil.

—Vous ne vous êtes pas encore arrangée avec votre cousin ? questionna-t-il, sans se demander pourquoi.

—Non, non, il n'y a rien de fait, seulement ça pourra se faire... Au revoir, monsieur Brissot, meilleure santé !

Elle resta une minute dans la baie, pour suivre des yeux le vieillard qui s'en allait, boitant ; et le rire qui pinçait la bouche de cette femme s'accroissait cruel...

—Tiens, te voilà ! murmura-t-elle, en voyant se dresser devant ses yeux une forme colossale. Dépêche-toi d'entrer ; un peu plus, tu rencontrais chez moi ton patron.

—Eh bien ! après ? riposta Molineau, faisant claquer la porte ; est-ce que je n'ai pas le droit de prendre un verre, comme les patrons ?

—Tâche de ne pas crier si haut, conseilla la débitante... Moins on nous verra ensemble, et mieux ça vaudra... J'ajoute que plus tu te tairas...

—Et tu crois qu'on peut toujours se retenir ! interrompit le bandit, en retirant sa pipe noire comme un charbon ; tu crois qu'on ne s'affole pas, en se voyant traiter comme une bête de somme par ces infâmes capitalistes ! Des brigands qui s'en vont crier misère pour mieux nous affamer, nous autres ! Des particuliers qui remuent l'or à la pelle ! Je parie que la fille a bien rapporté trois mille balles le jour de la foire ; ah ! je donnerais cher pour savoir où est le magot...

Une lueur de convoitise dévorante s'allumait dans les deux regards, si fraternels !

—Tu vois donc bien qu'il ne faut pas t'en aller de là, reprend la voix sinistrement douce.

Et, tout contre lui, la débitante chuchota :

—Qu'est-ce que tu diras, si un jour nous y sommes les maîtres ?

—Bah ! s'écria Molineau.

—Comment, tu n'as pas encore deviné ? ricana-t-elle. Ça ne pas honneur à ta jugeotte. Il est vieux, il est infirme, il boit : nous le tenons !... Pour moi, il s'agit de pratiquer l'art des gradations, de forcer peu à peu la dose... Je m'y entends, sois tranquille. Une fois dans la place, je me débrouillerai ! seulement, j'ai besoin de toi : donnant, donnant. Et puis, un beau matin, bonjour ! Nous filons chacun de notre côté...

—Après fortune faite ! acheva le scélérat. Ça, c'est fameux ! Mais, es-tu bien sûre ? Il y a la fille, d'abord...

—Prends garde à elle ! avertit la veuve Hochard ; elle y voit clair... Mais, sans me flatter, je crois que j'y vois plus clair encore...

Pendant que les deux misérables dressaient leurs plans criminels, Mathilde se traînait à travers les cours de la ferme... Il fallait faire rentrer les poules, il fallait soigner les lapins... il fallait... il fallait... quoi donc ? Oh ! c'était terrible : elle ne savait plus ! il y avait des trous noirs dans sa pensée. La jeune fille chassait devant elle un superbe coq de Crèveœur, flamme vivante ; elle avait payé elle-même, sur l'argent de sa toilette, ce spécimen d'une race pure. On ne servait plus de poulets sur la table de la Closerie : les volailles, et, souvent même les œufs, se vendaient au marché.

Une silhouette courbée s'indiqua, derrière la porte à claire-voie qui donnait sur le jardin. Le fermier, bras ballants, écrasait de sa chaussure le gravier de l'allée ; Mathilde eut un élan presque désespéré :

—Papa, supplia-t-elle en le rejoignant, mon pauvre papa...

—Eh bien ! quoi ? balbutia-t-il, l'air absent.

—Vous venez encore de là, reprit-elle, le geste tendu dans la direction de la rivière... Si vous saviez quel mal on vous fait ! on vous empoisonne. C'est une mauvaise femme ; elle a des yeux...

Et dans un souffle ardent, Mathilde laissa échapper les mots qui la hantaient pendant ses cauchemars :

—Eile a les yeux de Molineau !

A travers le nuage de l'ivresse, le père considéra sa fille avec un effroi mêlé de commisération.

—Malheureuse enfant !... murmura-t-il en revenant sur ses pas...

L'approche du soir avivait les couleurs des choses ; les tas de paille ressemblaient à de l'or en fusion ; derrière la clôture, les arbres plongeaient dans une vapeur irisée qui leur donnait un reflet mauve. Mathilde regarda... Soudain, elle laissa tomber de son tablier les herbes emmêlées, et gémit en se cachant le visage :

—Oh ! ma pauvre Closerie !

Pendant que cette plainte s'exhalait du cœur de celle qui ne se plaignait jamais, une atmosphère de joie discrète enveloppait la Haie-d'Épine. Les Chaumel de Saint-Damien y avaient encore dîné ; au dessert, Marthe, plus avenante que jamais avec sa robe beige et sa lavallière rose, avait chanté le *Fil de la Vierge*, une jolie romance apprise au couvent. Puis on était allé se promener à travers les prairies. Insensiblement, les vieux laissaient les jeunes prendre un peu d'avance. Louis parlait à sa cousine, sérieusement, tranquillement, comme à une soeur.

Ils longeaient la rivière ; Marthe allait devant, et sa jupe, couchant les herbes luisantes, traçait comme un sillage argenté. Elle cueillait, çà et là, les admirables fleurs rosées, croissant parmi les joncs ; elle s'égayait devant les huttes de pêcheurs : simples toits de chaume, appuyés d'un côté sur deux bâtons, et de l'autre sur le sol. Louis et Marthe gravirent une petite éminence d'où l'on dominait une très vaste étendue ; sur l'océan vert de la prairie se découpait un rivage de verdure plus sombre, avec des anses profondes, des caps dentelés, des clochers fins, des toits rouges...

—La campagne vous plaît ? dit le jeune homme.

—Mais oui, répondit-elle, légèrement surprise de la question. J'en ai l'habitude. D'autres aiment à changer ; moi

je trouve très agréable de voir et de faire toujours la même chose.

C'était presque trop édifiant ; il aurait souhaité plus d'élan, plus d'animation . . . Mais, hélas ! l'élan, l'animation, il savait ce que cela recouvrait parfois. Il ne put cependant retenir une remarque :

—Un peu de variété ne vous est pas désagréable non plus ; la preuve, c'est que vous aimiez l'étude ; vous avez pris votre brevet, au couvent.

—Oui . . . c'était surtout pour faire plaisir aux Mères, avoua la jeune fille avec candeur.

—Faire plaisir : voilà ce que vous préférez à tout, n'est-ce pas ?

—Sûrement, déclara-t-elle, une jolie lueur dans ses yeux gris ; c'est si bon de n'avoir autour de soi que des figures contentes !

Ils revinrent par des sentiers où la pourpre des digitales, le violet des luzernes et l'ocre des sainfoins jetaient leur chaude harmonie. A vingt pas derrière eux, trois taches blanches indiquaient le bonnet de Mme Chaumel, la coiffe de Mme Jacques et la barbe du vieux grand-père. Louis fut sur le point d'offrir le bras à sa cousine : quelque chose le retint, et cependant il comprenait, pour la première fois, le charme de cette jeunesse pure, saine et simple, où rien ne vivrait très fort, mais où germaient tous les dévouements qui font l'épouse et la mère. Ce n'était plus l'heure du rêve : devant l'homme de trente ans, la vie se déployait, ardente et sévère ; à travers cette vie, il guiderait, presque paternellement, l'enfant docile dont la voix était bien faite pour les chansons du berceau . . .

Le soir, Mme Chaumel, qui, depuis des semaines, paraissait rajeunir, dit à son fils :

—Puisque tu as affaire chez les Guimard, passe donc par le cimetière ; il faut que les tombes soient fleuries pour la

procession de demain ; tu mettras les fleurs de Marthe, là-bas.

Car Mlle Chaumel avait apporté à ses cousins de magnifiques roses, des "soleils d'or", et c'était demain, à Clairville, la grande fête de la première communion. Chargé de cette moisson dont le parfum le laissait très calme, le maître de la Haie-d'Epine descendit la côte ; sous les reflets du couchant, les contours s'estompaient ; l'ourlet d'arbres pâlisait à l'horizon. Quand Louis Chaumel, ayant traversé la rue du village, déboucha en haut du cimetière, un tableau merveilleux frappa son regard.

A ses pieds s'étendait une mer infinie, impalpable et bleutée ; rien n'émergeait de cette brume qui avait recouvert, en cinq minutes et comme par enchantement, toute l'immensité des pays-bas. La limite échappait entre le ciel et la terre ; on se fût cru au bord d'une falaise, et la petite église, dont la façade, tournée à contre-jour, était déjà noire, rappelait ces vénérables sanctuaires, édifiés par les marins en l'honneur de Notre-Dame-des-Flots.

Mais ces flots n'avaient pas un murmure, et une paix religieuse enveloppait le jeune homme, tandis que, debout contre les sépultures de sa famille, il admirait le spectacle si connu, toujours nouveau pour lui. La bande lumineuse de l'ouest évoquait un arc-en-ciel lancé en plein espace, et le croissant de la lune, montant peu à peu, fondait sa douceur dans la douceur du crépuscule.

Louis Chaumel, passant devant l'église, allait prendre un sentier abrupt qui descendait vers le chemin d'en bas ; il s'arrêta subitement devant une apparition inattendue.

A gauche, tout près du mur, une femme était à genoux sur une tombe. . . une femme en noir, affaissée contre la croix de marbre qu'elle étreignait de ses deux bras.

Elle était tellement immobile qu'on eût dit l'une de ces statues élevées par certains peuples sur les tertres funéraires. Et cette désolation muette, ce geste de détresse dans la soli-

tude, avaient quelque chose de saisissant. Louis reconnut la tombe avant de la reconnaître, elle... Stupéfait, l'âme envahie d'une compassion suprême, il s'éloigna discrètement, mais elle entendit un pas dans l'herbe mouillée, et très vite; elle se redressa, du milieu des fleurs éparses autour d'elle.

—Oh ! dit Louis, presque bas, je vous demande pardon.

Mathilde se relevait lentement ; sa douleur, pour être surprise par lui, n'était point profanée... Elle voulut se raidir ; elle ne le put pas : elle était trop lasse et trop malheureuse. Elle n'avait pas pleuré, mais pendant sa prière sans paroles et sans larmes, toute son âme était montée à ses yeux.

Pendant qu'il restait à deux pas d'elle, la gorge trop serrée pour pouvoir articuler un mot, elle s'était adossée au petit mur dégradé. La clarté mystérieuse idéalisait ce visage, que tant de peines avaient pu altérer, mais non dans la noblesse de ses lignes. Elle murmura involontairement, la tête tournée vers l'océan de brume ;

—Cela fait du bien... cela repose...

Comme elle, il aimait cette terre de leurs aïeux, cette église de leur baptême... Il venait de prier là, si près d'elle!... Oh ! il ne fallait pas qu'elle goûtât cette douceur. D'un mouvement dur, elle s'arracha au songe, et sa bouche reprit l'expression sévère que lui donnaient habituellement les soucis.

—Bonsoir, Louis, dit-elle, en se dirigeant vers l'allée.

—Cela ne va pas mieux chez vous, Mathilde ?

—Non, malheureusement, papa souffre beaucoup !

—Il faut espérer... Quand vous aurez besoin d'un service, nous serons là, vous savez, toujours...

—Oui, je sais bien... Vous êtes trop bon, remercia-t-elle, car elle ne pouvait pourtant se montrer sèche et injuste.

Mais elle semblait tellement pressée de partir qu'il n'osa rien ajouter, ni l'accompagner jusqu'à la grille. Dans sa précipitation, Mathilde oubliait même de disposer ses fleurs qui restaient là pêle-mêle ; Louis se pencha sur la tombe de

Mme Brissot, arrangea les bouquets en pensant que les allures de sa voisine étaient inexplicables... On l'évitait ; on le fuyait...

Brissot avait-il quelque chose contre lui ? Mais quoi ? Et les amitiés, ici-bas, étaient-elles donc aussi décevantes que l'amour ?

Tout à ces réflexions qui le rendaient mélancolique, Louis Chaumel rentra chez lui, et monta d'instinct vers la chambre de sa grand'mère, une chambre fort simple, avec des rideaux à ramages violets. Assise dans un vieux fauteuil à dossier droit, comme dans une stalle monastique, l'aïeule égrenait son rosaire. Dans la nuit presque close, une telle dignité émanait de son attitude, que le jeune homme voulut se retirer par respect... Mais elle lui fit signe de rester, en lui montrant la fin de la dizaine.

— Eh bien ! Louis, c'est fait ? questionna-t-elle enfin, d'une voix que son petit-fils trouva un peu changée.

— C'est presque fait, grand'mère. Je crois que je la connais bien maintenant et que je pourrai avoir... de l'amitié pour elle.

— Ah ! mon petit, il faut tâcher ! Défunt ton grand-père et moi, nous nous sommes mariés de bonne amitié, je peux le dire. S'aimer beaucoup, s'aimer toujours, il n'y a que ça, vois-tu, pour rendre le devoir facile quand on est en ménage... Et c'est ça tout de même que le bon Dieu a voulu.

Puis elle se leva, et lui posant la main sur l'épaule :

— Louis, interrogea-t-elle, es-tu content ?

— Pourquoi ne le serais-je pas, grand'mère ?

Pourquoi, en effet ? Le passé était si loin ! C'était même, pour Louis Chaumel, une surprise étrange que de ne plus retrouver, en lui, rien de l'amertume ni de l'indignation d'autrefois ! A peine un sourd malaise révélait-il la place de l'ancienne blessure... Et il se dit qu'il serait heureux, d'un bonheur très austère, le seul assurément qu'on puisse attendre de ce monde.

IX

SUR UN BERCEAU

—Dors, ma petite, dors, ma pauvre petite...

Et, vers le berceau, la femme de Roger accourt, si chétive et si amaigrie, qu'on ne sait comment elle a pu donner la vie à son enfant.

Oh ! c'est une vie bien précaire et l'être minuscule qui vagit là, d'un vagissement si léger que la mère l'entend à peine, échappera bientôt, peut-être, à des bras trop faibles pour le retenir ! Doucement, doucement, Léa berça sa fille... La jeune femme n'est plus coquettement coiffée ; ses bouclettes naturelles s'emmêlent sur son cou, sur son front, et cette chevelure enfantine contraste pitoyablement avec ce visage de misère.

Oui, de misère, et pourtant, autour d'elle, ce sont toujours les tentures soyeuses, les meubles coquets et fragiles. Mais le désordre règne partout ; et que la chambre est étroite depuis que le berceau y a pris place ! Par la fenêtre entre la poussière de la rue incandescente : faut-il s'étonner qu'en cette chaleur malsaine, la petite créature dépérisse de jour en jour !

—Dors, ma chérie, dors, ma Loulou... Faut-il chanter ? Je chante...

Avec effort, Mme Daubreuil commence une ronde que les fillettes de Clairville lançaient jadis aux échos en se tenant par la main,

“ Les lauriers sont coupés, nous n'irons plus au bois...”
Mais tout à coup, sa voix fléchit, s'étrangle... Elle murmure :
“ Oh . je ne puis plus ”, et replace sa fille sous les couvertures où ses larmes tombent.

Où est-il, ce passé ? Où est l'écolière joyeuse qui dansait, en riant, sur les chemins de verdure ? Où est la jeune femme vaniteuse, enivrée ? Est-ce bien la mignonne Léa d'autrefois, mutine et fraîche, est-ce bien la princesse de roman qui se

traîne maintenant, en peignoir fané, dans cet intérieur mal tenu ! Léa n'a plus de bonne, et comment pourrait-elle aider la femme de ménage qui vient une heure par jour ? Elle n'en aurait pas la force ; d'ailleurs tout son temps se passe à calmer l'enfant, à lui faire accepter le lait qui coûte cher, et qui inspire à la mère une secrète défiance... Oh ! le bon lait qu'on allait traire aux champs et qu'on rapportait tout chaud... Comme elle en voudrait, à présent, pour sa pauvre petite ! Et la plainte navrante, si souvent exhalée, remonte à ses lèvres :

— Mon Dieu ! qu'est-ce que j'ai fait ?

Elle contemple Lucy avec une tendresse passionnée... Dans l'effondrement de tout, ce seul bien reste à Léa ! La maternité, chez elle, a réveillé l'âme ; elle est mère complètement, avec les générosités, les abnégations que ce titre résume, et elle ne respire plus que par le faible atome, dont le souffle imperceptible la tient aux aguets tout le long des nuits... Faire vivre cette enfant, prévenir le malheur dont la seule évocation est pour elle une agonie, ah ! voilà ce qui empêche Mme Daubreuil de s'affaïsser sur le chemin... Seule, elle ne lutterait plus, elle est trop écrasée. Elle se laisserait mourir de chagrin, d'effroi et de remords.

Il a bien fallu, pauvre femme, qu'elle connût enfin la vérité ! Les bijoux de Marguerite n'ont été qu'une pierre dans un gouffre insondable ; les bijoux de Léa ont suivi. Elle-même les a offerts avec un détachement suprême : que seraient-ils pour elle, désormais, ces hochets d'une vanité maudite, ces gages d'un amour refroidi ? Ce n'est pas qu'elle soit victime d'un abandon brutal ; Roger n'est pas un monstre. Il reste même plus volontiers à la maison depuis que l'enfant y est : il a choisi pour elle le nom prétentieux, à tournure anglaise. Employé paresseux, inexact, impatientement toléré par l'administration, s'il évite les coups de tête qui lui feraient perdre sa place, c'est peut-être à cause de sa famille. Mais Léa sait que, pendant qu'elle pleure, il se laisse facilement

entraîner par des camarades joyeux ; elle sait que, si elle disparaissait un jour, il se consolerait très vite... Ce qu'elle ignore, c'est que la passion du jeu s'empare de lui : passion terrible à laquelle des hommes mieux trempés ont jeté en pâture l'honneur de leur nom, le pain de leur femme et de leurs enfants...

Et demain, demain... A ce seul mot, le frisson secoue Léa des pieds à la tête. Après les bijoux, ce sera le tour des meubles, puis on quittera cet appartement, ce quartier... On ira sous les toits peut-être... Qui sait si, plus tard on ne descendra pas dans la rue ! On n'a plus rien ; tout est criblé de dettes, et Léa connaît maintenant la valeur des projets de son mari ! Elle l'aime pourtant, ce prodigue, ce coupable, dont elle n'a que trop, hélas ! partagé les aberrations ; elle l'aime dans la douleur plus qu'elle ne l'a aimé dans la joie. En un sursaut de sa jeunesse, qui malgré tout n'est pas morte encore, elle se prend, par instants, à ébaucher un dernier rêve : le reconquérir, être aimée, sérieusement cette fois... mais pas là, oh ! pas dans ce Paris traître qui lui a fait tant de mal, de loin comme de près, et qu'elle a fini par haïr.

Paris est beau cependant : c'est le centre intellectuel où éclate en d'innombrables merveilles l'activité française sous ses formes ; c'est la ville historique, artistique, où bat le cœur d'un grand peuple, où l'on rencontre à chaque pas des surprises de beauté. Mais la fille de Brissot avait-elle reçu la culture nécessaire pour apprécier Paris à ces différents points de vue ? Où est d'ailleurs l'intérêt de la science, de l'art et de l'histoire pour une jeune mère qui voit se dresser devant elle le spectre de la faim ?

— Mon Dieu, pardonnez-moi. Ayez pitié de moi ! gémit-elle, serrant l'enfant sur son cœur, baisant éperdûment le petit visage aux tons de cire, entourant de ses doigts les membres sans consistance et presque toujours inertes. Oh ! ma Loulou, si je pouvais t'emporter là-bas ! si je pouvais m'en retourner chez nous !

Mais quoi ! Chez le père offensé, qui n'a pas donné signe de vie depuis le départ de sa fille et à qui Léa n'a même pas osé apprendre la naissance de Lucy ? Parmi les compatriotes dont elle s'est pour toujours aliéné l'estime, les simples qu'elle dédaignait, pauvre aveugle ! alors qu'elle leur ressemblait par le vrai de son âme, et qu'elle était faite pour vivre au milieu d'eux, comme la pâquerette est faite pour s'épanouir dans les champs ! Non, jamais elle ne reverra le pays, la maison dont elle a maintenant la nostalgie amère ; jamais plus elle n'entendra les cloches de son village ; jamais plus elle ne priera dans l'humble église où il lui semble pourtant que Dieu se montrerait moins sévère... Jamais, jamais : elle a mis l'irréparable dans sa vie...

—Hé bien ! et la petite ?

Léa, marchant de long en large, sa fille au bras, se retourne vers son mari qui vient d'ouvrir la porte :

—La petite ? Elle pleure tout le temps, je ne peux pas l'endormir. Il faut demander le docteur avant ce soir.

Une exclamation sourde s'échappa des lèvres de Roger ; cette fois, il n'essaya point de leurrer sa femme par de belles phrases ; il n'approche pas de Loulou pour la caresser du bout du doigt et dire : " Allons, bébé, un sourire à papa !..." Il est singulièrement défait, et les incorrections de sa tenue révèlent chez lui une perturbation profonde. En répétant : " Oui, oui, j'y vais," il tourne autour de la chambre... Une magnifique fourrure, portée par Léa l'hiver dernier, s'étale, abandonnée on ne sait pourquoi sur une chaise. Longuement, il l'examine, y passe le revers de la main...

—Oh ! proteste la jeune mère de sa voix faible et plaintive, est-ce que tu voudrais la vendre ? J'avais si envie de la garder, celle-là... pour le berceau !... Il fera bien froid, peut-être, là où nous serons cet hiver...

Dans les grands yeux bruns, il y a un peu de folie... Daubreuil lâche la fourrure en balbutiant des mots incompréhensibles ; il semble stupéfait devant son oeuvre... Cette femme

au désespoir, cette enfant qui s'en va : c'est plus qu'il ne faut pour remuer un homme qui n'a pas une pierre à la place du cœur. D'abord, il n'est pas de nature inconsistante et fuyante qui ne soit atteinte par la matérialité de certains faits, comme le vide absolu de la caisse, l'imminence de la saisie... Et Daubreuil en est arrivé là !

—Après tout ! s'écrie-t-il, tombant sur un fauteuil, il y a peut-être un moyen... et je ne vois pas pourquoi nous hésitions plus longtemps.

—Quel moyen ? exclama-t-elle avec une avidité poignante.

—Ton père a de l'argent pour toi.

—Qu'est-ce que tu dis ! balbutia la jeune femme égarée... Moi, m'en aller à présent, lui demander quelque chose ! Tu ne voudrais pas !

—Comment, je ne voudrais pas ! C'est la part dans la succession de ta mère ; il n'a pas le droit d'y toucher. Et je trouve très juste, moi, que tu réclames ce qui t'est dû !

—Mais puisqu'il n'a pas pu donner l'argent à l'époque de notre mariage !

—Il l'aurait pu s'il y avait mis de la bonne volonté. Maintenant, nécessité fait loi : il faut absolument que tu écrives.

Prise d'un tremblement qui la secouait comme la feuille, Léa s'affaissa, son pauvre petit paquet blanc sur les genoux,

—Roger, tu n'y penses pas ! Je ne pourrais pas ! Je n'oserais jamais, mon Dieu !... Je n'ose pas seulement écrire à Mathilde depuis que je sens... que je comprends... J'aime mieux qu'on m'oublie chez nous ! J'ai été trop coupable !

—Je ne sais si tu as été coupable, répliqua Daubreuil, dont la tête s'exaltait ; mais tu as peut-être été mal inspirée. Ah ! ce n'est pas toujours drôle, la vie... et je te réponds que je préférerais être seul pour traverser d'aussi mauvaises passes..

Ses prunelles verdâtres flambaient : tout à coup, il se tut et se détourna : il savait ce qui lui restait à faire !

Ne possédait-il point, de par la loi, un moyen efficace et rapide de forcer son beau-père au remboursement ? Il aurait

dû s'arrêter tout de suite à ce dernier parti : c'eût été autrement simple ! D'ailleurs, il commençait à être las de scènes tragiques, et il avait été bien loin de ménager, aussi longtemps, un homme dont la situation lui paraissait des plus enviabiles, comparée à la sienne !

Puisque Léa refusait d'écrire, eh bien ! un autre écrirait.

Et, par un jour de septembre, le facteur, entrant à la Closerie, remit au fermier qui se traînait à travers la cuisine une lettre timbrée de Paris. A peine Brissot eut-il jeté les yeux sur le message, qu'un flot de sang fit jaillir, à les rompre, les veines de ses tempes. Mathilde, terrifiée, se précipita, entraîna loin des regards curieux, vers le cabinet aux registres, le vieillard qui se renversait en arrière et qui essayait maladroitement de desserrer son col.

—Le dernier coup, balbutia-t-il... Le dernier coup... La mauvaise fille... Elle m'aura tué...

X

LE PRETRE

—Monsieur le curé, il y a du monde pour vous dans la salle.

L'abbé Brissot, rentrant d'une longue tournée à travers sa paroisse, s'arrête devant la vieille paysanne qui fait le ménage du presbytère.

—C'est que je suis bien pressé... La répétition au patronage... et mon sermon pour demain.

—C'est une de vos nièces, à ce que j'ai cru comprendre, monsieur le curé. Dame ! elle n'en dit pas long ! Je ne sais pas d'où elle vient, ni comment elle est venue, mais elle à l'air quasiment morte ; ça m'a donné un coup de voir cette figure-là.

Avec une sourde exclamation, l'abbé Brissot se précipita, tourna le bouton d'une porte, et entra dans la pièce qui servait à la fois de salle à manger et de parler. L'ameuble-

ment n'était pas compliqué : une table ronde, sans tapis, un harmonium, six chaises de paille. Sur l'une de ces chaises, une femme était assise, la main au bord de la cheminée et le front sur la main ; elle se leva péniblement à la vue du prêtre.

—Mathilde, mon enfant ! s'écria-t-il, confondu.

—Oh ! mon oncle, répondit-elle d'une voix basse et brisée, mon oncle, je n'en peux plus.

—Comment es-tu venue, ma pauvre enfant ?

—Pas à pied, vous pensez ; j'ai laissé la voiture à l'auberge.

Elle haletait si fort, qu'il eut peur de la voir défaillir ; la vie se retirait des yeux, des lèvres.

—Assieds-toi vite, ordonna le curé. Comment Joséphine n'a-t-elle pas eu l'idée de t'offrir...

Il s'élançait vers la porte ; Mathilde le retint.

—Je vous en prie, mon oncle ; je ne pourrais pas. J'ai quelque chose dans la gorge... Rien ne va plus, ni le cœur, ni la tête. Je suis "rendue à bout" ! Ah ! j'ai bien lutté, le bon Dieu le sait ; mais impossible d'aller plus loin, L'âme voudrait ; c'est le corps qui ne veut plus...

L'abbé Brissot refoulait ses larmes à grand'peine : il était trop ému par ce brisement d'un organisme si vigoureux, et surtout par cette confiance naïve et sainte qui accourait vers lui comme vers le seul refuge. Mathilde vénérât, certes, le curé de sa paroisse, mais il était si vieux, si débile, qu'elle n'osait se décharger sur lui du poids de toutes ses misères ni réclamer de lui certaines interventions. Quand elle évoquait l'idée du prêtre, dans la grandeur et la beauté sublimes qui s'y rattachent, c'était toujours l'image de son oncle qui se posait devant ses yeux.

—Il y a du nouveau chez vous ? interrogea le curé des Landelles avec commisération.

—Ah ! oui, et du triste...

—Ton père ne va pas mieux depuis que je ne l'ai revu ?

—Comment irait-il mieux après tous les malheurs...

Elle s'arrêta, rougissant d'angoisse ; son oncle la regardait avec une douceur grave et chaude, où passait un reflet de la pitié du Christ...

—Ne crains rien, mon enfant, murmura-t-il ; ouvre-moi ton âme. Tout ce que j'ai, tout ce que je puis t'appartient, tu le sais... C'est le prêtre qui te parle en ce moment, et, dans la bouche d'un prêtre, ces mots-là ne sont jamais de vains mots. Ce que tu vas me confier sera sacré comme une confession... D'abord, que voudrais-tu de moi, Mathilde ?

—Je ne sais pas trop, mon oncle ; et puis, il n'y a rien à faire... J'avais besoin de vous voir, et je suis venue sans en penser plus long...

Ses pleurs jaillissaient maintenant, et, se cachant le visage, elle commença tout bas :

—Cela me fait si mal à dire... Figurez-vous que Léa... son mari plutôt... a réclamé à papa dix mille francs tout de suite sur l'héritage de maman...

—Ce n'est pas possible ! exclama le curé, qui ne put s'empêcher de bondir.

—Oh ! si vous aviez vu la figure de papa, quand il a reçu la lettre ! Un peu plus, il tombait raide... J'ai dû lui fermer la bouche de force... Il allait dire des paroles... des paroles...

—Était-ce donc un commandement par ministère d'huisier ? interrompit le prêtre, dont la physionomie trahissait une émotion terrible.

—Non ; c'était une lettre d'un homme d'affaires ; mais il y avait une menace... il y avait : " J'espère que vous n'obligerez pas votre gendre à une procédure trop pénible..." Quand j'ai lu cela, mon oncle, j'ai perdu la tête ; j'ai crié : " Défendez-vous ! " Et papa m'a répondu : " Comment me défendre ? Ils ont notre contrat, ils ont l'inventaire. La loi est pour eux... Ah ! les misérables ! Est-ce que je les ai, moi, les dix mille francs ? Tu sais bien que la fortune de ta mère a passé dans le mobilier de la ferme ; est-ce de ma faute s'il y a eu des malheurs sur mon troupeau ? Pas de milieu, pourtant ! Si je

ne m'exécute pas ils feront vendre ! Je verrai l'huissier chez moi, à mon âge, après avoir travaillé toute ma vie !..." Alors, j'ai dit : "Jamais ! Je vais écrire à Léa ; quand elle saura votre accident, et tout le reste, elle n'ira pas plus loin ; ce serait trop révoltant." Pensez, mon oncle, qu'elle ne m'a pas seulement répondu, et qu'au bout de huit jours, on recevait une autre invitation à payer !

—Oh ! gémit le prêtre, comment a-t-elle osé ?... Que Dieu lui pardonne, et qu'il ne la punisse pas, comme je le crains... dans ses enfants, si jamais elle en a... Et alors, ton malheureux père ? A quel parti s'est-il arrêté ?

—Hélas ! il a pris un bien mauvais moyen, bien dangereux, mais il n'en avait pas d'autre ; il a emprunté une dernière fois sur ses terres.

—A qui ? aux Chaumel, peut-être ?

Mathilde eut un mouvement de recul.

—Je crois qu'il aurait mieux aimé mourir que d'avouer la situation à des voisins... aux Chaumel surtout ! Non. Il s'est adressé au notaire qui a pu trouver un prêteur. Maintenant, c'est fini... Tout est hypothéqué de fond en comble, et un peu plus tôt, un peu plus tard, il faudra bien que nous finissions par nous en aller de chez nous... Comment voulez-vous qu'on s'en tire à présent ? Déjà on avait tant de mal à payer les intérêts et les fermages ? Depuis l'accident de papa, c'était encore bien pis. Les terres ne donnent plus la moitié de ce qu'elles donnaient ; le troupeau a diminué de vingt-cinq bêtes ; il y a du "coulage" partout... J'ai beau veiller, je n'y peux rien... Je ne peux pas me mettre en vingt... Je suis à bout, je vous dis, mon oncle ; si encore...

Sa voix mourut ; l'abbé Brissot serra les mains de cette vaillante, qui ne se rendait pas, mais qui était vaincue.

—Achève, mon enfant, ma pauvre enfant.

—Eh bien ! vous vous êtes aperçu que, malheureusement, il s'est mis à boire, par tristesse, par fatigue d'esprit. Il aurait dû voir, pourtant, à quoi cela expose... Mais non, cela le

tient encore plus fort depuis le dernier malheur... Et j'ai peur des idées qui lui traversent la tête, dans les moments où il n'est pas... où il n'a pas... D'abord, des idées... singulières, est-ce qu'on ne finit pas toujours par en avoir, à force de ne point dormir et d'être affolé de peine ?

Ses doigts bruns se crispaient sur son front ; elle allait aborder, évidemment, le point le plus douloureux de ses confidences.

—Qu'est-ce qu'il y a donc ? interrogea le prêtre en se penchant, tout alarmé.

—Oh ! c'est une chose que je n'ai jamais dite à personne, et je ne voudrais pas seulement la penser... Mais c'est plus fort que moi. Dans le village, il y a une femme qui vend à boire... une femme... Enfin, je n'ai pas bonne opinion d'elle. Le débit n'est pas loin ; papa y va ; sans en avoir l'air, elle l'excite pour la boisson, et puis elle se donne des mines de s'intéresser à la ferme, et de nous vouloir du bien. Pour tout dire, elle cherche à prendre de l'influence, et elle y réussit ; de quelle façon ? pourquoi faire ? Je n'en sais rien, mais je me demande... j'ai des raisons de me demander si elle ne serait pas d'accord avec un individu de chez nous, un étranger, qui a de mauvaises idées et des manières pas rassurantes. On l'avait pris parce qu'il est très fort ; on le garde parce que ce n'est pas le moment de renvoyer personne... Mais tout cela, c'est effrayant... Et papa s'aperçoit que je perds mes forces ; il me répète qu'il faudrait à la maison une personne d'un certain âge, pour commander sous nos ordres et me débarrasser... Veut-elle entrer à la ferme comme femme de charge, ou bien, acheva Mathilde avec un déchirement dans la voix, ou bien... ne penserait-elle pas plutôt à se faire épouser ?

—Tu vas trop loin, ma fille, protesta le curé des Landelles... Lui, Bienaimé, qui était si fier... C'est impossible.

—Ah ! mon oncle, il y a des créatures qui arrivent à tout ce qu'elles veulent. Et quand un homme boit... murmura-t-elle, presque indistinctement... Mon pauvre père est bien

changé, allez !... vieux... boiteux... Tant que je tiendrai debout, je vous réponds, déclara Mathilde avec un geste énergique, je vous réponds qu'elle ne mettra pas le pied chez nous. Mais si je reste malade, et surtout si je viens à manquer !... Pour moi, cela me serait bien égal ! Je ne demanderais pas mieux que de mourir à la peine... Mais, déjà, il y a tant de choses que je ne peux pas empêcher ! Qu'est-ce que ce serait, alors ? Et qui est-ce qui le soignerait ? Elle ? Oh ! s'exclama la pauvre fille, serrant ses mains sur son cœur révolté, plutôt personne !

—Mon Dieu ! quelle pitié ! soupira l'abbé Brissot regardant le crucifix qui présidait à cette scène. Je donnerais ma vie, chère enfant, pour pouvoir te dire : prends ma fortune ; mais il y a quinze ans, j'ai dépensé la moitié de mon bien pour la restauration de l'église, et, depuis, les temps sont devenus si durs pour le clergé ! Je n'ai plus rien à moi, et tu vois comment je vis, acheva-t-il, en désignant la pauvreté environnante.

On l'avait chassé de son presbytère ; il avait dû lutter de toutes ses forces pour obtenir de ne pas abandonner son troupeau et faire agréer par l'autorité diocésaine la maisonnette incommode, délabrée, où il logeait maintenant.

—Ne pleure pas si fort, ma fille, ma petite fille, répétait-il affectueusement ; remets-toi... Il n'est que trop vrai : tu es désormais indispensable à ton père, et, quoi qu'il arrive, tu te dois exclusivement à lui, pour soigner ses maux comme pour sauver son âme.

—Je le sais bien, répondit-elle d'une voix hachée, et si je le quitte, ce ne sera pas pour m'en aller ailleurs sur la terre.

Le curé trembla, car elle semblait, en effet, n'avoir plus guère que le souffle ; sa jaquette flottait autour de son buste ; le bas de son visage un peu renversé en arrière dessinait une arête aiguë. Comment ne serait-elle pas tombée sur la brèche ? Comment avait-elle pu, même, résister si longtemps à ce labeur surhumain ?

—Hélas ! reprit-elle humblement, ce n'est pas de ma faute !

—Chère enfant, que dis-tu ? s'écria le prêtre. C'est la faute d'une autre ! Vois-tu ce qu'elle a fait en désertant son devoir, en quittant la place assignée par la Providence ? Vois-tu où elle en est arrivée ?

—Dire, tout de même, mon oncle, qu'en se mariant comme il faut, elle nous aurait tirés de peine, et pour toujours...

—Et qu'en restant à la Closerie, en prenant sa part de ton fardeau, elle vous aurait certainement épargné les pires catastrophes ! Ah ! quelle responsabilité encourt cette malheureuse enfant !... Quant à toi, reprit-il après un silence, ne désespère pas, Mathilde ; les forces humaines ont des bornes, mais au dessus de la nature, il y a la grâce... Il y a la toute-puissance de Dieu !

—Si vous saviez comme j'ai prié, comme je me suis demandé quel sacrifice je pourrais bien faire ! dit-elle en joignant les mains.

En effet, dans cette vie obscurément héroïque, y avait-il rien qui ne fût déjà sacrifié ? La jeune fille ne parla point de la supplication qui jaillissait tous les jours de ses lèvres :

“ Mon Dieu, faites qu'il soit heureux avec celle qu'il a choisie, et arrachez de mon cœur ce qui ne veut pas mourir ! ”

Levant la tête vers l'image du Christ, le prêtre se recueillit plusieurs minutes : puis, avec une expression nouvelle qui lui communiquait une étrange grandeur, il se retourna vers sa nièce. Il plongea son regard dans cet œil si droit, si pur, “ l'œil simple ” dont parle l'Évangile ; il contempla cette âme de beauté et de lumière, cette âme qui s'ignorait...

—Mathilde, reprit-il soudain, d'un accent contenu et frappant, crois-tu que la foi transporte les montagnes ? Crois-tu à l'efficacité des promesses de Notre-Seigneur ? Crois-tu qu'il a dit :

“ Tout ce que vous demanderez à mon Père en mon nom, vous l'obtiendrez ? ”

—Oui, mon oncle, je crois, répondit-elle avec sa grave candeur.

—Eh bien ! ma fille, si jamais une prière fut digne d'être adressée en son nom, c'est, à coup sûr, celle d'un enfant pour le salut de son père !

“ Et il s'agit de sauver ton père !... Il faut que tu l'arraches au mauvais penchant qui l'entraîne à l'abîme, il faut que tu supprimes l'influence néfaste... et pour cela... entends-moi, Mathilde, il faut, il faut que tu restes debout !

Elle tressaillit de tous ses membres épuisés, ouvrit la bouche pour répondre, et ne sut plus que dire... Déjà, autour d'elle, les choses perdaient leur aspect ordinaire ; elle éprouvait des éblouissements inconnus, comme une créature qui se spiritualiserait peu à peu, pour entrer dans un monde immatériel et splendide.

—Tu ne peux plus rien par toi-même, continuait la voix du prêtre ; mais qu'importe si Dieu te soutient, te ranime ? Crois-tu qu'il est la vie ? Crois-tu qu'il est l'amour ?

—Oui, je crois... je crois...

—On a vu des enthousiasmes, des dévouements centupler les forces humaines, poursuivit l'abbé Brissot : la foi va plus loin, car elle puise en Dieu ce qui manque à l'homme. Dès lors, où sont les limites ? où sont les impossibilités ? La foi ! Tu l'as à un degré que tu ne soupçonnes pas, peut-être. Tu ne te connais pas, Mathilde. Pourquoi ne te montres-tu pas à tous telle que tu te montres à moi ? Pourquoi sembles-tu vouloir cacher ton âme ? C'est bien d'agir, ma fille ; mais si, en agissant, tu parlais ?

—Comment parler ? murmura-t-elle, comprenant le sens qu'il donnait à cette expression. Je n'ai pas seulement le temps de penser.

—Pourtant, comme tu viens de me prouver, tout à l'heure, l'énergie de tes pensées et de tes sentiments ! répliqua-t-il, encore transporté par les merveilles découvertes en cette nature d'élite. Interroge-toi bien : n'y a-t-il pas dans ta vie, des

jours où tu as été expansive avec d'autres, où tu as trouvé, sur tes lèvres, des mots éloquents ?

—Oui, une fois surtout, répondit Mathilde, dont le visage se colorait de nouveau à ce souvenir de la plus intime épreuve... Il me semblait que je n'étais plus moi.

—C'était vrai, mon enfant ! Un autre parlait par ta bouche ; cet autre est toujours là. Il attend que tu l'appelles. Crois-tu que, s'il t'inspire encore des paroles aussi ardentes, aussi persuasives, tu n'arriveras pas à vaincre bien des mauvaises volontés, à détruire bien des préjugés, à consoler bien des tristesses ? Sans doute, comme tu viens de me le dire, tu ne saurais te multiplier à l'infini ; beaucoup de détails souffriront, tes efforts te paraîtront vains, et cependant, Mathilde, tu resteras à ton poste de combat, à ton poste d'honneur ! Tu prodigueras sans compter, non plus tes forces naturelles, mais les ressources miraculeuses déposées en toi par la prière, la vraie, la toute-puissante, celle qui frappe en maîtresse aux portes du Ciel ! Et si, ce qu'à Dieu ne plaise, le désastre redouté doit un jour se produire, ton père aura, pour s'y résigner, une âme de chrétien !...

Longtemps il parla : elle écoutait, avide, en proie à la stupeur de révélations insoupçonnées, tout l'être tendu en haut, et soulevé par un souffle irrésistible.

Le moment était venu où, du contact de ces deux âmes, devait jaillir un éclair. Sous la franchise cordiale de ses allures, l'abbé Brissot était vraiment un saint prêtre, vivant en plein surnaturel, pratiquant intégralement les conseils évangéliques. Et un saint prêtre a des inspirations plus radieuses, plus entraînantes que celle d'un génie. Il connaissait l'âme de Mathilde, et parce qu'il la connaissait, il n'avait pas peur de réclamer d'elle un élan trop magnifique, ni de l'emporter à des sommets trop audacieux.

—A genoux, Mathilde ! ordonna-t-il enfin, et l'on eût dit qu'une flamme courait sur ses lèvres. A genoux : Dieu est

là ! Ose lui demander le miracle nécessaire, et surtout ne doute pas comme Moïse lorsqu'il frappa le rocher !

Alors, subjuguée, les traits encore pâlis, elle s'éroula aux pieds du Christ, tandis que son oncle s'agenouillait près d'elle. Dieu seul entendit la prière qui ne fut même pas formulée. Les mots ne sont rien, pour la simplicité sublime de certains actes. L'humble curé de campagne, l'humble enfant de la Closerie se haussaient en ce moment, par leur foi, au niveau des plus grands. Et quand ils se regardèrent après ces minutes, ineffables, ils sentirent qu'il venait de se passer quelque chose... Quelque chose de prodigieux.

Le prêtre dit :

—Maintenant, va Mathilde.

Et avant qu'elle se relevât, il traça une croix sur le front virginal, en murmurant les paroles consacrées :

—Que le Dieu Tout-Puissant, Père, Fils et Saint-Esprit, vous bénisse, descende sur vous et vous garde toujours !...

XI

LES SARRASINS

— Qu'est-ce que vous faites là ?

Il est onze heures du soir ; comme uue apparition, Mathilde vient de surgir des ténèbres de la grange. La lumière qu'elle élève vacille au courant d'air, fait trembler des reflets rougeâtres sur les traits tendus, les prunelles dilatées, les cheveux emmêlés dans les plis du châle.

—Qu'est-ce que vous faites là ? répète-t-elle d'une voix plus forte.

Un grondement lui répond ; sous la lueur incertaine, des lignes, des amas s'ébauchent tour à tour dans les recoins, et là-bas une silhouette humaine, aux proportions encore exagérées par l'obscurité, s'agite près d'un tas de fagots.

—Voilà deux heures que je cherche les cordes, articula enfin le rôdeur, sans se retourner ; il les faut dès demain matin pour mener le taureau au près des Perques.

—Depuis quand met-on les cordes dans la grange ? répliqua nettement la jeune fille, dont le coeur bat cependant à se rompre. Vous ne savez donc pas qu'elles sont dans l'écurie, à la tête de votre lit ?

—Si elles y étaient, je ne serais point là. Vous pouvez venir y voir, ricana Molineau entre ses dents.

—Et vous cherchez à tâtons ?

—Ma lanterne s'est éteinte, répondit l'individu, poussant du pied, sur le dallage, un objet qui rendit un son de ferraille.

—En tout cas, vous n'avez pas affaire ici à l'heure qu'il est, déclara Mathilde. Les cordes se retrouveront demain.

Et, superbe de hardiesse, elle recula contre le seuil, obligeant l'homme à passer devant elle, et le suivant des yeux jusqu'à ce que la porte de l'écurie fût retombée derrière lui. . . Elle n'aperçut pas un poing menaçant qui se tendait dans l'ombre ; elle n'entendit pas une voix grincer :

—Ah ! coquine, prends garde à toi !

Pas un muscle du visage de Mathilde n'avait tressailli en présence de Molineau, mais, dès qu'il eut disparu, elle dut s'appuyer au mur.

—Qu'est-ce qu'il voulait ? balbutia-t-elle. Faire un mauvais coup, peut-être... Il n'y a rien à voler par ici... N'aurait-il pas caché quelque chose dans les fagots ?

Seule à cette heure, en de telles circonstances, la raisonnable fille sentait son imagination s'égarer ! Sa bougie à la main, elle fit à plusieurs reprises le tour du tas du bois, examinant, déplaçant ; en arrière, des bûches dissimulaient une porte maintenant condamnée, donnant sur un couloir qui aboutissait aux réduits du fond de la cuisine. L'attention de Mathilde ne fut point attirée de ce côté ; et pourtant, c'était grâce à cette disposition des lieux qu'elle avait pu saisir un bruit suspect dans la grange. Depuis deux jours, Brissot était cloué sur le lit par de véritables tortures ; il couchait en haut, et sa fille avait transporté au rez-de-chaussée, dans le

cabinet à linge, un matelas où elle s'étendait vêtue pour dormir.

Mais dans les nuits silencieuses, à peine troublées par des murmures d'eau ou de vent, par des aboiements lointains, ah ! comme elle dort peu, et comme elle prie, la gardienne du foyer !

—Saints Anges, veillez sur notre Closerie !

Mathilde vit d'une vie singulière ; en s'éveillant le matin, elle ne se demande plus d'où lui viendra la force pour la tâche du jour. Cette force lui est donnée instant par instant, et la jeune fille pense, parle, agit comme sous une impulsion étrangère. Soit que la Providence ait réellement accompli pour elle l'un de ces miracles cachés dont elle est prodigue envers la foi, soit que l'élan impétueux de l'âme ait fait jaillir de l'être entier, des ressources ignorées, il y a du prodige dans cette existence. Et, parmi les menaces, les larmes, les ténèbres, les ruines, Mathilde passe le coeur en haut. A force de oublier, elle s'est perdue... oui, si bien perdue en ses dévouements, qu'elle a, pour ainsi dire, cessé de se sentir vivre. Et, partout où elle va, un être la suit comme une ombre... Pauvre "innocent", attiré à son insu par un rayonnement immatériel !

Eugène ne sait plus guère se détacher de Mathilde ; et la jeune fille, voyant croître son influence sur son frère, essaie de se faire aider par lui, ose exiger de lui quelques efforts physiques. L'action, si machinale qu'elle soit, paraît profiter au tempérament du jeune homme ; la poitrine s'élargit, un peu de couleur anime les lèvres sous le duvet blond. Et l'on dirait aussi qu'Eugène devient moins sauvage ; il s'aventure parfois en dehors de la ferme ; il erre le long des sentiers. Cherche-t-il ses souvenirs perdus ? Se cherche-t-il lui-même

Au petit jour, après la nuit où Molineau avait rôdé dans la grange, Eugène, portant deux terrines, suivait sa soeur à travers la cour ; Mathilde arrêta un valet qui passait.

—Molineau est-il parti pour le pré des Perques ? demanda-t-elle, reprise de soupçon.

—Je n'en sais rien, mamzelle Brissot... On travaille chacun de son côté... On ne s'occupe pas des camarades.

Cette réponse témoignait, une fois de plus, du mauvais esprit qui fermentait parmi le personnel ; les gens de la Closerie s'accoutumaient peu à peu à considérer les maîtres, sinon comme des tyrans qu'il faut abattre, du moins comme des adversaires dont il faut se défier. Molineau continuait sa propagande, et, maintenant, la conviction de Mathilde était absolue : cet homme était un anarchiste ; dans le fond de sa pensée, elle ajoutait : un malfaiteur ! Certains regards, certains gestes surpris par elle, révélaient en lui la brute enchaînée, mais non domptée. Le misérable avait eu beau applaudir aux projets de sa digne soeur et complice, il prisait peu les lenteurs apportées à leur exécution. Rester ici ! soit, puisqu'il le fallait ; mais y faire la loi tout de suite et y jouir de toutes les libertés !

Mathilde, sans pénétrer ces plans abominables, était cependant résolue à débarrasser la ferme d'un être aussi dangereux. Mais comment prendre sur elle-même la responsabilité d'une telle mesure ? Et dans l'état où le malheureux fermier se trouvait actuellement réduit, comment l'obliger à trancher une pareille question ? Si, en effet, Molineau allait provoquer une révolte de ses compagnons et un exode général ?

Mathilde se retourna vers une servante qui franchissait la barrière.

—On bat le sarrasin à la Haie-d'Epine ! cria la fille de ferme en passant.

—C'est joli, les batteries... On prend des "gens d'honneur..."

La soeur d'Eugène demeura stupéfaite, car c'était lui qui venait de parler, et c'était la plus longue phrase qu'il eût articulée depuis dix ans.

—Tu te rappelles ! exclama la jeune fille en lui étreignant le bras.

Mais le nuage se referma sur le rayon fugitif, et le jeune homme se remit à marcher tête basse... Sa maladie était mé-

lancolique ; il n'avait jamais eu ce rire béat, si pénible à voir chez tant de pauvres êtres atteints du même malheur.

—Va porter les terrines dans la laverie, ordonna Mathilde ; pose-les par terre, à gauche de l'entrée... à gauche... Va, va.

Et, en le suivant du regard, elle restait émue de l'image évoquée... Oh ! les "batteries" d'autrefois ! les grands jours de labeur ardent et de joie rustique, où les femmes riaient si haut et si clair dans les champs, qu'on eût cru à la résurrection de tous les ramages printaniers ! Les "gens d'honneur" c'est-à-dire ceux qu'on ne payait pas : les voisins, les amis, invités, d'après la coutume traditionnelle, comme à une réjouissance... Tout cela, pour la Closerie, c'était le passé. Comment, maintenant, organiser une fête ! Déjà, les années précédentes, le contraste avait été si douloureux entre cette réunion bruyante et les tristesses que l'on portait secrètement au cœur !

Sous le jour paresseux, la jeune fille entre dans la petite chambre,—sa chambre,—qu'elle a cédée à son père afin qu'il pût se reposer plus à l'aise. Elle s'incline vers le visage, qui paraît noir dans les plancheurs du linge.

—Eh bien ! papa, interrogea-t-elle, comment avez-vous passé la nuit ?

—Mal.

C'est là toute sa plainte, à ce dur paysan. Combien le sentiment de sa décadence lui est plus cruel encore que la douleur !

Mathilde s'agenouille comme elle le fit un soir, à cette même place, auprès d'une autre ; et, belle de tout son amour filial :

—Oh ! mon pauvre papa, si je pouvais souffrir à votre place ! Nous prions Notre-Dame de la Salette ; savez-vous qu'elle fait des miracles dans le pays ? Non, non, ce n'est pas une histoire des prêtres, je vous assure !... Et... tenez... papa...

(A suivre.)

LE PACIFIQUE CANADIEN LA ROUTE POPULAIRE

ENTRE

Montréal et Québec,
Montréal et Ottawa,
Montréal, Joliette et St-Gabriel.
Montréal, Ste-Agathe, Nominique
et les Les Laurentides,
Montréal et les Chutes Shawini-
gan,
Montréal et Ste-Anne de Beau-
pré,
Montréal et le Cap de la Magde-
leine,
Montréal, Bala et le Muskoka,

Montréal, St-Jean, N.-B., et les
Provinces Maritimes,
Montréal, Manchester, Nashua,
Lowell, Boston et la Nouvelle-
Angleterre,
Montréal, Toronto, Détroit et Chi-
cago,
Montréal, Sault Ste-Marie, St-
Paul, Duluth, Minneapolis,
Montréal, Fort William, Winnipeg,
Vancouver, le Kootenay et la
Côte du Pacifique.

LES PAQUEBOTS "EMPRESS"

sont les plus modernes et les plus rapides faisant le service entre
les ports Canadiens et Liverpool.

W. G. ANNABLE,

Agent Général du Trafic-Voyageur
pour les Paquebots.
MONTREAL.

EMILE J. HEBERT.

Agent Général Dépt. des Voyageurs
pour le Chemin de Fer.
MONTREAL.

ABONNEZ - VOUS

AU JOURNAL

Fondé en 1895

Le Passe-Temps

Dans chaque numéro on trouve :

SEPT OU HUIT CHANSONS
DEUX OU TROIS MORCEAUX DE PIANO
Aussi : MUSIQUE DE VIOLON, Etc.

Abonnement : Un an, Canada, \$1.50 ; Etats-Unis, \$2.00

Un numéro : 5 cts.— En vente partout

Adresse : 16, rue Craig Est Montréal

Demandez notre Catalogue de Primes

RESEAU DE CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC

HORAIRE DES TRAINS PASSAGERS

QUITTANT LA GARE BONAVENTURE JUSQU'A NOUVEL ORDRE.

- a 7.00 A.M.—Pour Ste-Anne, Coteau Jct., Ottawa et gares intermédiaires.
x 7.16 A.M.—Pour Richmond et gares intermédiaires.
a 7.20 A.M.—Pour St-Jean, Rouses Point, Plattsburg, Troy, Albany et New-York, via Cie. D. & H.
a 7.26 A.M.—Pour Laprairie, Hemmingford, Ste-Martine, Howick, Ormstown, Huntingdon, Fort Covington et Massena Springs.
x 8.00 A.M.—Pour Richmond, Sherbrooke, Portland; tous les jours, dimanche excepté, pour Lévis (Québec.)
b 8.05 A.M.—Pour Laprairie, Hemmingford, Ste-Martine, Howick, Ormstown, Huntingdon et Fort Covington.
x 8.30 A.M.—Pour Coteau Jct., Alexandria, et Ottawa; tous les jours, dimanche excepté pour le Parc Algonquin.
x 8.31 A.M.—Pour St-Jean, St-Albans, Burlington, Springfield, New-York via V. C. R'y.
b 8.32 A.M.—Pour Chambly, Marieville, Farnham et Waterloo.
b 8.50 A.M.—Pour St-Jean, Rouses Point, Plattsburg, Troy, Albany et New-York via Cie D. & H.
a 8.51 A.M.—Pour Chambly, Marieville, Farnham et Waterloo.
x 9.00 A.M.—"International Limitée" pour Cornwall, Brockville, Kingston, Toronto, Hamilton, Chutes Niagara, Buffalo, Détroit, Chicago et tous les points à l'Ouest.
b 9.10 A.M.—Pour Ste-Anne, Vaudreuil, Valleyfield et gares intermédiaires.
x 9.30 A.M.—Pour Vaudreuil, Cornwall, Prescott, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto et gares intermédiaires.
a 9.55 A.M.—Pour St-Jean, Rouses Point, Plattsburg, Troy, Albany et New-York, via Cie. D. & H.
c 1.00 P.M.—Pour St-Jean, Rouses Point, Plattsburg, Troy, Albany.
c 1.30 P.M.—Pour Ste-Anne, Vaudreuil, Coteau Jct., Cornwall et gares intermédiaires.
a 1.35 P.M.—Pour St-Jean, Iberville, St-Albans, Burlington, White River Jct. et gares intermédiaires.
c 1.45 P.M.—Pour St-Lambert, St-Hyacinthe et gares intermédiaires.
a 3.05 P.M.—Pour St-Jean, Rouses Point, Plattsburg, Troy, Albany et New-York, via Cie. D. & H.
a 3.55 P.M.—Pour Ste-Anne, Coteau Jct., Valleyfield, Alexandria, Ottawa.
a 4.16 P.M.—Pour St-Hyacinthe, Richmond, Lévis (Québec), Sherbrooke et Island Pond.
a 4.20 P.M.—Pour Vaudreuil, Valleyfield, Cornwall, Brockville et gares intermédiaires.
a 4.40 P.M.—Pour Laprairie, Hemmingford, Ste-Martine Jct., Howick, Ormstown, Huntingdon et Fort Covington.
a 4.50 P.M.—Pour St-Jean, Rouses Point et gares intermédiaires.
a 4.55 P.M.—Pour Chambly, Marieville, Farnham, Frelighsburg, Granby et Waterloo.
a 5.15 P.M.—Pour Ste-Anne, Vaudreuil, Valleyfield et gares intermédiaires.
a 5.20 P.M.—Pour St-Hyacinthe et gares intermédiaires.
a 5.30 P.M.—Pour St-Jean, Iberville, St-Albans et gares intermédiaires.
a 6.25 P.M.—Pour St-Lambert, Chambly, Marieville et St-Césaire.
x 7.25 P.M.—Pour St-Jean, Rouses Point, Plattsburg, Troy, Albany et New-York, via Cie D. & H.
x 7.30 P.M.—Pour Cornwall, Brockville, Kingston, Belleville et Toronto.
x 8.10 P.M.—Pour Coteau Jct., Alexandria, Ottawa.
x 8.01 P.M.—Pour St-Jean, St-Albans, Burlington, Springfield et New London
x 8.10 P.M.—Pour St-Jean, Rouses Point, Plattsburg, Troy, Albany et New-York, via Cie D. & H.
x 8.15 P.M.—Pour St-Hyacinthe, Richmond, Lévis, (Québec), Sherbrooke, Island Pond et Portland.
x 9.00 P.M.—Pour St-Jean, St-Albans, Burlington, Springfield, Boston et New-York, via V. C. R'y.
x 10.30 P.M.—Pour Brockville, Kingston, Toronto, Hamilton, Niagara Falls, Buffalo, London, Detroit, Chicago et tous les points à l'Ouest.

x : Tous les jours. a : Tous les jours, dimanche excepté. b : Dimanche seulement. c : Samedi seulement.

Pour billets, taux, mappes, indicateurs, wagons-lits, et toute autre information s'adresser au bureau de la compagnie, 122, rue St-Jacques, Tél. Main 6905 ou à la gare Bonaventure, Tel. Main 4779.

CARTES PROFESSIONNELLES

AD. ARCHAMBAULT

EUG. L. JALBERT

ARCHAMBAULT & JALBERT

Avocats et Notaires

pour les États de Rhode-Island et Massachusetts, et Commissaires pour la légalisation des Actes pour le Canada.

Chambre 10, Longley Building, WOONSOCKET, R. I.

Tel. 233-R

LAURENT MOISAN

MANUFACTURIER DE

MARBRE ARTIFICIEL

946-950 Rue St-Valier, Québec.

Manteaux de Cheminées, Comptoirs, Colonne, Colonnets, Chemins de Croix haut relief, Tables de Communion, Piédestaux, Monuments pour Cimetière, Tablettes Commémoratives, Autels complets d'après plans.

Les Dessins, Modèles, Modelage et Sculpture sur Bois et Coulage en Plâtre recevront une attention toute spéciale.

EXECUTION PROMPTE A DES PRIX TRÈS BAS

Une visite est respectueusement sollicitée.

TEL. 3251

Bell, Est 2390

Marchands 358

J. O. LABRECQUE & Cie

AGENTS POUR LE

CHARBON

DIAMANT

NOIR . . .

141 Rue Wolfe

MONTREAL

Collège de Marine Royale du Canada

HALIFAX, N. E.

Le prochain examen pour l'admission des Cadets dans la Marine aura lieu, en novembre 1912, au bureau central des examens de la Commission du Service Civil ; les parents ou les tuteurs des futurs candidats devront faire leur demande d'admission au Secrétaire, Commission du Service Civil, Ottawa, avant le premier octobre prochain.

Les candidats, à la date du 1er octobre 1913, devront être âgés de 14 à 16 ans.



Les Cadets reçoivent un entraînement qui en feront des Officiers du Service Naval, le cours étant de deux ans de Collège, suivi d'un an à bord d'un Croiseur-Ecole, après quoi les Cadets deviennent Aspirants de Marine.

De plus amples détails seront fournis à tous ceux qui en feront la demande au soussigné,

G. J. DESBARATS,

Député-Ministre,

Département du Service Naval
OTTAWA.



¶ Ceux de nos lecteurs
qui veulent souscrire au
Monument Cartier, en
nous envoyant leur chè-
que feront bien de nous
dire s'ils ont objection
à la publicité de leur
nom sur la liste que
nous donnerons de
temps à autre.

La Revue Franco - Américaine

Case postale 2487

MONTREAL

¶ Nous adressons quelques numéros spécimens à des personnes dont les noms nous ont été donnés par nos abonnés, avec l'espoir que l'on accueillera favorablement cette propagande. :-: :-: :-:

La Revue Franco-Américaine

Case postale 2487

A NOS AMIS

Faites-nous donc la faveur de nous, adresser une liste de noms, personnes susceptibles de s'abonner à notre Revue, à qui nous pourrions envoyer de nos échantillons.

Ceux de nos abonnés qui nous adresseront une liste de 25 noms, au moins, recevront sous peu une agréable surprise.

La Revue Franco-Américaine

2487 Case Postale

MONTREAL

SEPTEMBRE 1912

UNE OFFRE GÉNÉREUSE

La littérature canadienne n'est pas assez connue, c'est un fait admis par tous. Les livres sont chers et la pensée n'en est pas toujours très puissante. Nous avons décidé de donner en prime à nos nouveaux abonnés un beau livre, vendu \$1.00 en librairie et d'une valeur réelle plus élevée.

L'Association Catholique de la Jeunesse a tenu, à Québec en 1908, un Congrès qui fut un signe de réveil national. Les plus intéressantes questions religieuses et sociales y furent traitées par nos orateurs et nos publicistes. Les discours ont été réunis dans un fort volume de 500 pages, orné d'une vue panoramique de Québec et de nombreuses photographies. C'est un des meilleurs ouvrages d'édition canadienne.

A tout ami qui nous fera parvenir un nouvel abonnement payé nous enverrons ce volume, franc de port, pour la somme de 50 sous, ou le "Congrès de la Jeunesse à Ottawa en 1910", pour 20 sous.

Adresser les abonnements à

M. le Gérant de la Publicité,

Revue Franco-Américaine

CASIER POSTAL 2487

MONTREAL

ou M. Chs. Ed. Lavergne, 462, Est rue LaGauchetière

P. BILAUDEAU
PRÉSIDENT

J.-L. K.-LAFLAMME
SECRETÉAIRE

J.-A. LEFEBVRE
TRÉSORIER

HENRI-H. DECELLES, GERANT

Capital, - - \$50,000.00

L'ÉPARGNE FONCIÈRE LIMITEE

Siège Social : 71a, RUE ST-JACQUES

MONTREAL

BUT.—Cette Compagnie reçoit des épargnes pour les appliquer sur propriétés foncières ;


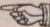
MOYEN.—On contribue une piastre par semaine pour former une part de \$260, et on peut souscrire plusieurs parts ;

GESTION.—La Compagnie ne peut distraire plus de \$26. par part, soit 10% du montant à contribuer pour frais de recrutement et de gestion ;

PLACEMENT.—Les contributions sont placées sur biens-fonciers et les revenus sont capitalisés de la même manière, après avoir pourvu aux charges administratives ;

AVANTAGE.—Après avoir contribué \$260. à une piastre par semaine, l'adhérent reçoit une part de revenus proportionnelle sur toute la masse accumulée, revenus qui lui seront remis tous les trois mois sa vie durant ;

REVENUS.—Aucun adhérent ne peut recevoir des revenus dépassant \$65. par part la première année, \$104. la 2e année, \$156. la 3e année, \$208. la 4e année, ni plus de \$260. après cela en une seule année.

 DEMANDEZ UNE CIRCULAIRE EXPLICATIVE. 

LE DEVOIR

Grand Journal quotidien du soir

DIRECTEUR : - - - HENRI BOURASSA

L. P. DESLONGCHAMPS, GERANT

L'édition hebdomadaire donne les principaux articles parus pendant la semaine, les principales nouvelles et tout ce qui intéresse les cultivateurs ; les prix du marché, etc.

"Le DEVOIR"

71a, St-Jacques
MONTREAL

Le DEVOIR est le plus sincère, le plus franc interprète des sentiments canadiens-français ;

Le DEVOIR n'a aucune attache politique ou financière ;

Le DEVOIR est le seul journal canadien-français qui publie des articles signés d'hommes politiques en vue ;

Le DEVOIR ne publie que des romans d'une scrupuleuse honnêteté ;

Le DEVOIR parle de tout ce qui intéresse les cultivateurs..

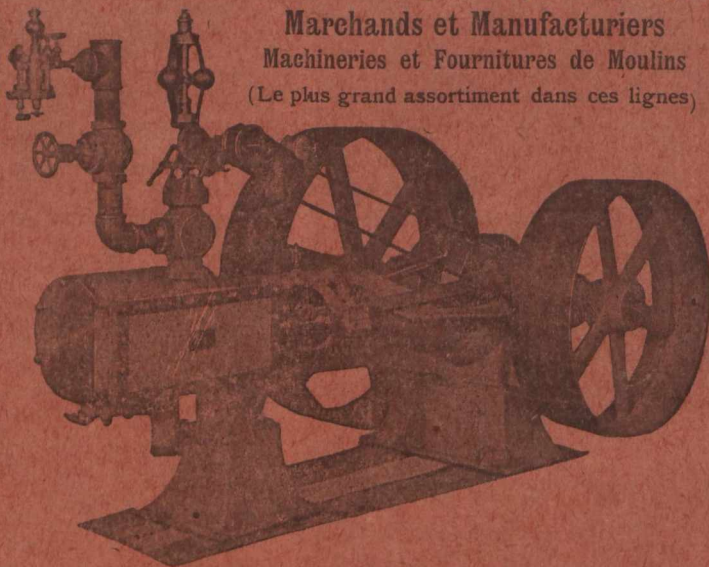
Abonnez-vous au "Devoir"

Édition quotidienne, \$3.00 par année pour
le Canada et les Etats-Unis :: :: :: ::

Édition hebdomadaire, \$1.00 pour le Canada,
\$1.50 pour les Etats-Unis :: :: :: ::

LA CIE CHS. A. PAQUET, Limitée

Marchands et Manufacturiers
Machineries et Fournitures de Moulins
(Le plus grand assortiment dans ces lignes)



Coin des rues DALHOUSIE et ST-JACQUES - Basse Ville, QUEBEC

Système de Chemin de Fer du Grand Tronc

Le fameux Chemin de Fer
Canadien à double voie



La principale artère de communication entre l'Est et l'Ouest

Le système de Chemin de Fer du Grand Tronc atteint, par ses voies propres et ses voies de correspondance, les grands centres du Canada et des Etats-Unis. A part cela, c'est la grande voie pittoresque du Canada.

Les villes historiques de Montréal et de Québec, avec leurs nombreux souvenirs du passé tout autant que leur attrait et leur prospérité de l'heure présente, sont toujours intéressantes.

Aménagement parfait.

Wagons vestibules,

L'excellence du service de ses wagons-restaurants a valu au système du Grand Tronc une réputation qui s'étend à tout le continent.

Ecrivez et demandez une copie de "Trains 3 et 4," une publication décrivant la route entre Chicago, Portland et Québec. On recevra aussi, sur demande, un magnifique pamphlet sur Montréal, Québec et Ottawa.

W. E. DAVIS

G. T. BELL,

Gérant du trafic des passagers
MONTREAL

Assistant gérant du trafic des passagers,
MONTREAL

IMP. BILAUDEAU, MONTREAL